

Approbation du renouvellement de l'accréditation,
des structures d'enseignement et des modalités de
contrôle des connaissances et des compétences du
parcours IBODE

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 05 septembre 2023**

Délibération 2023/09/CFVU – 87

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent le renouvellement de l'accréditation, des structures d'enseignement et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences du parcours IBODE.

Toulouse, le 05 septembre 2023

Le Président

Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 23

Nombre de voix favorables : 23
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

**Convention relative à la mise en œuvre de la formation conduisant au
diplôme d'état d'Infirmier de Bloc Opératoire
et à l'attribution du grade de master**

ENTRE

La **Région Occitanie**, sise 22 boulevard du Maréchal Juin à Toulouse, représentée par Madame Carole DELGA, présidente de la Région, dûment habilitée à l'effet de signer la présente convention par délibération n° de la Commission Permanente du Conseil Régional du 2022, ci-après désignée par le terme « la Région ».

ET

L'Université de Toulouse III - Paul Sabatier, Université coordonnatrice des enseignements universitaires, sise 118 rue de Narbonne à Toulouse, représentée par Monsieur Jean-Marc BROTO, Président de l'Université, dûment habilité à l'effet de signer la présente convention,

ET

Le **Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Toulouse** pour l'Ecole d'Infirmiers de Bloc Opératoire, représenté par Monsieur Jean-François LEFEBVRE, Directeur Général du C.H.U de Toulouse, dont le siège social est sis – 2 rue Viguerie – TSA 80035 – 31059 Toulouse cedex,
N° SIRET 26310012500016 - N° FINESS 310781406

- VU** le Code de la Santé Publique,
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** le Code de l'éducation,
- VU** la Loi n°83.8 du 7 janvier 1983 – articles 82 à 86 – portant répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,
- VU** la Loi quinquennale n°93.1313 du 20 décembre 1993 relative à l'emploi et à la formation professionnelle,
- VU** la Loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, et notamment son article 73,
- VU** le Décret n°2005-723 du 29 juin 2005 relatif au régime budgétaire des écoles et instituts de formation de certains professionnels de santé relevant d'établissements publics de santé et modifiant le Code de la Santé Publique
- VU** le Décret n°85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études, des expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'Enseignement supérieur,
- VU** l'Arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux,
- VU** le Décret no 2022-732 du 27 avril 2022 relatif aux modalités de délivrance du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire et à l'attribution du grade de master,
- VU** l'Arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire,
- VU** la Circulaire DHOS/RH1/DGESIP n°2209/208 du 9 juillet 2009 relative à la situation des étudiants inscrits dans les instituts de formation paramédicaux au regard du bénéfice des prestations des œuvres universitaires
- VU** la Délibération du Conseil d'administration de l'Université de Toulouse III – Paul Sabatier
- VU** la délibération n° de la Commission Permanente du Conseil Régional en date du

PREAMBULE

Par leur engagement dans le processus d'universitarisation, les parties prenantes à la convention souhaitent :

- Proposer une offre de formation adaptée aux besoins de la population de la région Occitanie ;
- Encourager et développer des parcours de formation innovants en favorisant la poursuite d'études et en facilitant les passerelles et réorientations ;
- Accompagner l'ensemble des étudiants paramédicaux de la région Occitanie dans leur parcours de formation.

L'ARS territorialement compétente est destinataire de la présente convention.

Dans le cadre des dispositions des articles D. 612-34, D. 613-7 et D. 636-82 du code de l'éducation, l'Université de Toulouse III Paul Sabatier sont accréditées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur, à délivrer le diplôme d'IBODE conférant le grade de master.

La mise en œuvre de cette formation repose sur un partenariat entre les Universités, les écoles, et la Région dans le cadre de leurs accréditations et autorisations respectives.

Dans le cadre la présente convention les parties prenantes sont convenues des dispositions suivantes :

Article 1 : Objet de la convention

Cette convention a pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles l'université, l'école et la région vont ensemble mettre en œuvre le dispositif de formation des IBODE.

Ainsi, elle précise les engagements des partenaires pour la formation d'IBODE : modalités de partenariat relatives à l'enseignement, modalités d'accès des étudiants concernés aux services universitaires et aux aides individuelles ainsi que les modalités financières. Elle précise les compensations financières des différents postes de dépense, les ressources humaines et moyens matériels mobilisés et les réseaux de financements en lien avec l'ensemble des acteurs concernés.

Article 2 : Engagements des parties

Les parties s'engagent à mettre en œuvre les moyens techniques, pédagogiques et humains nécessaires à la formation d'IBODE en vue de la délivrance du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire.

2-1-a Moyens techniques et pédagogiques :

L'école d'IBODE de Toulouse accueille les étudiants au sein du Pôle Régional d'Enseignement et de Formation aux Métiers de la Santé (PREFMS). Ce pôle regroupant 12 instituts et écoles du CHU de Toulouse contribue à la formation de plus de 2000 étudiants accueillis en moyenne par an par des équipes pédagogiques de haut niveau assorties de moyens matériels importants.

Cet environnement de qualité permet de mettre à disposition des étudiants de toutes les filières :

Des ressources pédagogiques nombreuses et innovantes :

- Une infothèque d'environ 1000m² propose plus de 15 000 références documentaires
- Accès à la bibliothèque universitaire dans le cadre de l'inscription universitaire.
- Des espaces (foyers, cafétérias, infirmerie...) sont à la disposition des étudiants ainsi qu'un *open space* pour les associations étudiantes.

Des outils numériques et des technologies de communication avec notamment l'accès à une plateforme e-learning ELFFE, et un accompagnement assuré par un centre de formation multimédia.

Des outils de gestion et de suivi pédagogique

L'école d'IBODE de Toulouse assure le suivi administratif des étudiants sur le logiciel Aurion® et la traçabilité du suivi pédagogique archivé au sein d'un livret individuel de scolarité. Elle transmet au service de gestion universitaire des formations paramédicales, les résultats individuels des étudiants validés par la commission semestrielle d'attribution des crédits afin d'assurer la saisie sur APOGEE.

Des outils et environnements de simulation

Un bloc opératoire de simulation réplique exacte d'un vrai bloc opératoire avec ses équipements, les vestiaires, le sas de lavage des mains, arsenal avec en plus le matériel requis pour la simulation

Les formateurs permanents de l'école d'IBODE détiennent un **DU de Formateur en simulation appliquée à l'enseignement des sciences de la santé** Université de Toulouse III Paul Sabatier

2-1-b Moyens administratifs et humains

Service de scolarité :

L'école s'engage à assurer la coordination administrative et le pilotage pédagogique de la formation en lien avec l'Université Toulouse III - Paul Sabatier.

Une assistante administrative gère au sein de l'école d'IBODE de Toulouse les inscriptions des candidats dès la mise en œuvre des procédures de sélection jusqu'à l'inscription définitive en formation sur le logiciel de gestion Aurion®. Elle assure la traçabilité du suivi de la formation auprès des organismes financeurs.

En application de la réglementation¹, l'École d'Infirmiers de Bloc Opératoire du CHU de Toulouse confie à l'Université de Toulouse III – Paul Sabatier **l'inscription universitaire des étudiants et l'édition** en début d'année universitaire de cartes d'étudiant CMS (Carte Multi-Services de l'Université de Toulouse) portant le timbre de l'institut de formation concerné. Elle permettra aux étudiants de l'institut de formation d'Infirmiers de Bloc Opératoire d'accéder à l'ensemble des services liés au statut d'étudiant, et plus particulièrement :

- De bénéficier de l'ensemble des services offerts par le CROUS,
- D'accéder au service de documentation : accès physique aux collections et à l'intégralité de la documentation électronique,
- D'accéder aux infrastructures sportives de l'Université de Toulouse sur demande individuelle et à la charge de l'étudiant.

Cette carte, délivrée par l'Université de Toulouse leur confère un statut d'étudiant Infirmier de

¹ La circulaire DHOS/RH1/DGESP/2009-208 du 9 juillet 2009 relative à la situation des étudiants inscrits dans les instituts de formation paramédicaux au regard du bénéfice des prestations des œuvres universitaires stipule que ces étudiants « bénéficient d'une carte d'étudiant délivrée sous le timbre de leur institut » et qu'ils ont « vocation à bénéficier de l'ensemble des prestations offertes par les CROUS ... »

Bloc Opératoire UM.

L'étudiant est inscrit dans son institut de formation et s'acquitte auprès de l'Université de Toulouse des droits d'inscription tels que prévus par la réglementation en vigueur.

Contribution à la formation

Plusieurs catégories d'enseignants sont susceptibles d'intervenir dans la formation :

- Des enseignants-chercheurs ou des enseignants du second degré en fonction dans une université, dans le cadre de leur service statutaire ou en heures complémentaires,
- Des hospitalo-universitaires, Professeurs des Universités - Praticiens Hospitaliers (PUPH), des Maîtres de Conférences - Praticiens Hospitaliers (MCUPH), chefs de cliniques ou assistants hospitalo-universitaires,
- Des praticiens hospitaliers, bénéficiant de l'agrément préalable de l'Université,
- Des chargés d'enseignement vacataires ou des attachés d'enseignement, personnalités recrutées en raison de leurs compétences par l'école d'Infirmiers De Bloc Opératoire, bénéficiant de l'agrément pédagogique préalable de l'Université.

L'Université, en la personne du conseiller scientifique de l'école détermine les modalités d'habilitation des chargés d'enseignement au niveau local de manière concertée avec l'Ecole d'Infirmiers de Bloc Opératoire concernée.

Le conseiller scientifique de l'école communique au début de chaque année universitaire à l'Université de Toulouse III, le référentiel de formation, le projet pédagogique et la liste et la qualité des enseignants afin que l'Université les agrée.

Les listes des enseignants habilités par l'université de Toulouse III – Paul Sabatier sont transmises à la Région ainsi qu'à l'Ecole d'Infirmiers de Bloc Opératoire

2-1-c Enseignement

La coordination et la planification des enseignements de la formation conduisant au diplôme d'IBODE seront sous la responsabilité pédagogique d'un représentant désigné par le président de l'université et du directeur de l'école. La déclinaison de la maquette de formation, comprenant notamment la répartition des enseignements entre enseignants universitaires et non universitaires, est co-construite par l'université et par l'école et validée par les instances de l'université et de l'école.

En ce sens, l'université de Toulouse III Paul Sabatier et la direction de l'école d'IBODE :

- Veillent à la cohérence de l'ensemble de l'ingénierie sur le plan opérationnel ;
- Missionnent leurs équipes pour construire, en collaboration, l'ingénierie pédagogique ;

La déclinaison de la maquette de formation, comprenant notamment la répartition des enseignements entre enseignants universitaires et non universitaires, est co-construite par l'université et par l'école et validée par les instances de l'université et de l'école.

Une mutualisation de certains enseignements avec d'autres formations sera recherchée tout en respectant les compétences visées, le volume horaire global de la formation et le temps dédié aux stages cliniques.

L'Ecole d'IBODE travaille en lien avec l'Université Toulouse III - Paul Sabatier pour l'élaboration du planning semestriel des enseignements universitaires et pour déterminer les modalités d'intervention.

Elle s'engage à informer les enseignants, les enseignants chercheurs et les chargés

d'enseignement du référentiel de formation d'infirmier de Bloc Opératoire, de la spécificité du public et du projet pédagogique dans lequel ils seront amenés à intervenir.

Les universités et les écoles définissent, conjointement, les modes d'évaluation des enseignements :

- Sur le fond : Attendus concernant les compétences et savoirs académiques, mode d'évaluation ;
- Sur la forme : Temporalité, typologies et modalités pédagogiques, valorisation en ECTS.

Chaque année les modalités de contrôle de connaissances et de compétences sont soumis à validation de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU).

Le président de l'Université de Toulouse nomme le jury du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire et son président sur proposition du directeur de l'école et désigne un membre référent titulaire et un suppléant pour participer aux jurys semestriels de chaque école et au jury final d'attribution du diplôme d'Etat sur proposition du doyen de la Faculté de la Faculté de Santé.

Chaque semestre, et après la session de rattrapage, ce référent ou son suppléant participe au jury semestriel conformément à l'arrêté du 27 avril 2022 relatif au Diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc Opératoire.

Délivrance du diplôme d'Etat et du grade de master :

A l'issue de leur formation et l'obtention des 120 ECTS, les étudiants se voient remettre, par l'université accréditée, le diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire et le grade de master. Dans le cadre du processus de Bologne et l'intégration au système LMD, les étudiants reçoivent également un supplément aux diplôme, validé par l'ensemble des parties, qui précise le parcours et les compétences acquises au cours des études.

2-1-d Vie étudiante [éléments complémentaires en cours de rédaction // GT spécifique « droits des étudiants »]

Les étudiants inscrits à l'Université dans le cadre de cette formation bénéficient de l'ensemble des services offerts liés à la qualité d'étudiant de l'université.

Par leur inscription à l'université et le cas échéant par la contribution à la CVEC (Contribution de Vie Etudiante et de Campus), les étudiants bénéficient de services universitaires équivalents à ceux proposés aux étudiants des autres filières universitaires du site géographique concerné.

Les services accessibles concernent notamment :

- Les services universitaires de santé étudiante ou l'organisation territoriale mise en place par ces services,
- Les services dédiés à l'accompagnement des étudiants en situation de handicap,
- Les services universitaires des activités physiques et sportives,
- L'accès aux ressources de la bibliothèque universitaire,
- L'accès au dispositif de mobilité internationale.

L'Ecole d'Infirmiers de Bloc Opératoire du CHU de Toulouse s'engage à mettre en place un dispositif de mobilité européenne des étudiants infirmiers de Bloc Opératoire, en partenariat avec l'Université de Toulouse III – Paul Sabatier et l'Union européenne (programmes Socratès - Erasmus - Léonardo da Vinci).

2-1-e Aide individuelle

En application des cadres d'intervention adoptés, le statut d'étudiant permet également l'accès :

- Aux restaurants universitaires dans les mêmes conditions tarifaires que les autres étudiants,
- Aux logements selon les conditions d'attributions définies par le CROUS, ou par tout organisme d'intermédiation locative ayant conventionné avec l'université
- Au fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes,
- Aux aides individuelles en application des cadres d'intervention adoptés.

Article 3 : Instances de suivi et exécution de la convention

Un comité régional de concertation réunissant l'ensemble des acteurs concernés par l'évolution des professions paramédicales est constitué. Les signataires de la présente convention sont membres de droit de ce comité qui peut être élargi à de nouveaux membres le cas échéant.

Ce comité est présidé par la Présidente du Conseil Régional ou son représentant et a vocation à observer et à accompagner l'organisation de l'appareil de formation aux mutations liées aux réformes en cours mais aussi aux modifications du système de soins en région Occitanie/Pyrénées- Méditerranée.

Il veille au maintien et à l'égale qualité de l'offre de formation sur l'ensemble du territoire régional.

Ce comité a en outre vocation à effectuer un bilan d'exécution de la présente convention une fois par an.

Il se réunit au moins une fois par an.

Article 4 : Instances de suivi de la formation

Pour le suivi et la mise en œuvre de la formation d'IBODE la composition de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut/école (ICOGE) et la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants garantit une représentation équilibrée de l'ensemble des acteurs (représentants de l'université, de l'école, de la profession et des étudiants).

Liste des membres de l'ICOGE (Arrêté du 17 avril 2018 modifiant l'arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux) :

Membres de droit :

- Le directeur général de l'agence régionale de santé ou son représentant, président ;
- Deux représentants de la Région ;
- Le directeur de l'école ou son représentant ;
- Le directeur de l'établissement de santé ou le responsable de l'organisme gestionnaire, support de l'école, ou son représentant ;
- Le conseiller pédagogique, ou technique en l'absence de conseiller pédagogique, de l'agence régionale de santé dans la région d'implantation de l'école ;
- Le directeur des soins, coordonnateur général des soins, ou son représentant, directeur des soins ;
- Le président de l'université ou son représentant ;
- Un enseignant de statut universitaire, désigné par le président d'université ;
- Un médecin participant à l'enseignement dans l'école, désigné par le directeur de l'école ;

- Un conseiller scientifique paramédical, ou médical en l'absence de conseiller scientifique paramédical, désigné par le directeur de l'école ;
- Le ou les responsables de la coordination pédagogique des formations concernées ;
- Deux cadres de santé ou responsables d'encadrement de la filière, désignés par le directeur de l'école, exerçant depuis au moins trois ans : pour le premier dans un établissement public de santé et pour le second dans un établissement de santé privé ;
- Un représentant du personnel administratif de l'école, désigné par le directeur de l'école.

Membres élus :

- Représentants des étudiants : Deux représentants des étudiants par promotion.
- Représentants des formateurs permanents : Un formateur permanent de l'école par année de formation.

Liste des membres de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles étudiants (Arrêté du 17 avril 2018 modifiant l'arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

Membres de droit :

- Le directeur de l'école ou son représentant ;
- Un conseiller scientifique paramédical, ou médical en l'absence de conseiller scientifique paramédical, désigné par le directeur de l'école ;
- Le directeur des soins, coordonnateur général ou son représentant, directeur des soins ;
- Un professionnel diplômé de la filière en exercice, désigné par le directeur de l'école, exerçant hors d'un établissement public de santé ;
- Un enseignant de statut universitaire désigné, par le président d'université ;
- Un médecin participant à l'enseignement dans l'école, désigné par le directeur de l'école ;
- Le ou les responsables de la coordination pédagogique ;
- Deux cadres de santé ou responsables d'encadrement de la filière, désignés par le directeur de l'école, exerçant depuis au moins trois ans : pour le premier dans un établissement public de santé et pour le second dans un établissement de santé privé.

Membres élus :

- Représentants des étudiants :
Deux étudiants par promotion.
Ces représentants des étudiants, ainsi que leurs suppléants sont ceux élus au sein de l'instance compétente pour les orientations générales de l'école.
- Représentants des formateurs permanents élus par leurs pairs :
Un formateur permanent de l'école par promotion.
Ces représentants des formateurs permanents, ainsi que leurs suppléants sont élus au sein de l'instance compétente pour les orientations générales de l'école.

Liste des membres pour la section compétente pour le traitement des situations disciplinaires

Membre :

- Le directeur de l'école ou son représentant, Président ;
- Un conseiller scientifique médical désigné par le président de l'université ou son représentant ;
- Un médecin et ou enseignant universitaire participant à l'enseignement dans l'école, désigné le président de l'université ou son représentant ;
- Le responsable pédagogique de la formation ;

- Un représentant des étudiants par année de formation, tirés au sort parmi les étudiants titulaires au sein de l'instance compétente pour les orientations générales de l'école ;
- Une des deux personnes, tirées au sort parmi celles chargées de fonction d'encadrement dans un service de soins d'un établissement de santé, élues au sein de l'instance ;

Article 5 : Evaluation

Le suivi du dispositif (éléments démographiques, taux de diplomation, taux d'insertion sur le territoire...) se fera dans le cadre de la commission définie à l'article 3, à la fin de chaque cursus concerné et sera alimenté notamment par les travaux des ICOGE et des commissions territoriales le cas échéant.

Parallèlement, Le PREFMS s'est engagé depuis 2019 dans une démarche d'amélioration continue.

A ce titre, l'Ecole d'IBODE a réalisé en décembre 2021 la procédure de certification selon les exigences du référentiel NF EN ISO 9001 version 2015 et la procédure de certification Qualiopi

Le projet pédagogique s'inscrit dans cette démarche d'évaluation continue afin d'identifier les actions à mettre en œuvre pour améliorer le dispositif de formation proposé, identifier les axes d'innovation possible.

L'évaluation de la satisfaction des étudiants IBODE est aussi une priorité au sein de l'école d'IBODE afin de garantir la formation de professionnels compétents. Elle est réalisée à la fois sur la formation clinique et théorique ainsi que sur le fonctionnement général.

Article 6 : Financement

6-1 CVEC et droits d'inscription

Les étudiants s'acquittent des droits d'inscription auprès de l'université et de la contribution de vie étudiant et de campus (CVEC) auprès du centre régional des œuvres universitaires et scolaires dans le ressort territorial duquel l'établissement a son siège.

Concernant les étudiants en formation initiale, un arrêté du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche fixe ces droits.

Concernant les apprenants en formation continue, le conseil d'administration de l'université approuve le montant des droits annuels à acquitter, après accord sur le coût de la formation entre l'université, la Région et l'école.

Pour les apprentis inscrits à l'école d'IBODE de Toulouse une convention portant création d'une UFA (Unité de Formation d'Apprentis) au sein de l'école est co-signée avec le CFA et la directrice de l'Ecole d'Infirmiers de Bloc Opératoire du CHU de Toulouse.

6-2 Circuits de financement

Concernant la formation initiale, la subvention de fonctionnement et d'équipement de l'école est versée annuellement par la région à l'organisme qui gère l'école. L'organisme gestionnaire reverse à l'université les montants compensant la participation de l'université à la formation initiale.

Financement des heures d'enseignement

Les heures d'enseignements effectuées en deçà de 192 heures à l'Ecole d'Infirmiers de Bloc

Opérateur par les enseignants universitaires, tels que désignés à l'article 4 de la présente convention, donnent lieu à facturation par l'université d'affectation des intervenants sur la base du taux horaire en vigueur au moment de la réalisation des heures d'enseignement fixées par l'arrêté du 3 décembre 2010 modifiant l'arrêté du 6 novembre 1989, à savoir 61.35€ pour un cours magistral et 40.91€ pour un cours de travaux dirigés auquel s'ajoute 5% de charges patronales.

Au terme de chaque semestre, l'Ecole d'Infirmiers de Bloc Opérateur envoie à l'université un tableau récapitulatif détaillé avec les heures réalisées par enseignants universitaires au sein de l'Ecole d'Infirmiers de Bloc Opérateur. Ce qui permettra de facturer à l'institut de formation si le nombre d'heures est inférieur à 192 heures. La facture est alors établie et adressée par l'université à l'Ecole d'Infirmiers de Bloc Opérateur

La rémunération au-delà des 192 heures mais également des autres enseignants intervenants est assurée directement par l'école ou le Centre Hospitalier auquel il est rattaché pour sa gestion.

Les tarifs à appliquer sont ceux actuellement en vigueur à qui est rattaché au PEFMS (Pôle Régional d'Enseignement et de Formation aux Métiers de la Santé) à savoir 41 euros (arrêté du 18/11/2011).

Financement des autres interventions pédagogiques

La participation aux jurys, la rémunération des corrections de copies et les vacations pour interrogations orales sont soumises aux autorisations administratives en vigueur.

Elles donnent droit à indemnisation selon la réglementation en vigueur. Cette indemnisation est versée directement par l'institut de formation ou le CHU de rattachement.

Paiements durant la scolarité ou épreuve de fin de scolarité écrite, 5.40€ par copie, épreuve de fin de scolarité orale 27,5€ et concours d'entrée ou jury d'examen 19,5€.

Frais de déplacement

Les frais de déplacement, de mission et les frais annexes engagés par les enseignants sont à la charge des intéressés.

Concernant la formation continue, les opérateurs de compétences ou collecteurs de fonds versent les fonds relatifs à la formation continue à l'université ou à l'organisme gestionnaire de l'école, selon le circuit financier fixé dans la présente convention. Le circuit financier ainsi que les modalités de reversement entre les deux parties sont déterminés, par l'organisme gestionnaire de l'école et l'université territorialement compétente comprenant une UFR santé, en fonction de la participation de chaque partie à la formation (*cf.* article 2).

Modalité de règlement via CHORUS :

Au regard de l'article 12, si le nombre d'heure de l'intervenant est en deçà de 192 heures, l'université procède à la facturation via CHORUS.

En application de l'ordonnance n° 2014-697 du 26 juin 2014 relative au développement de la facturation électronique et du décret n°2016-1478 du 02 novembre 2016, les factures seront déposées semestriellement par l'université sur le portail CHORUS PRO. (<https://chorus-pro.gouv.fr>.)

Outre les mentions légales, la facture électronique transmise devra obligatoirement comporter les informations suivantes :

Le numéro SIRET du CHU de Toulouse afin de l'identifier comme destinataire de la facture.
SIRET : 26310012500016

Le code d'identification du service afin d'identifier le lieu de dépose de la facture sous
CHORUS PRO : RH

Ces éléments conditionnent le bon acheminement des documents, à défaut la dépose des factures ne pourra être validée.

Au-delà de 192 heures, l'intervenant sera rémunéré directement par le PREFMS. Un dossier sera constitué sur la plateforme AURION du PREFMS.

Le CHU de Toulouse s'engage à effectuer le paiement dans un délai de 50 jours à compter de la date de réception de la facture dans Chorus (cf. décret 2013-269 du 29 mars 2013) et sous réserve que la convention ait été signée par toutes les parties.

Article 7 : Indicateurs à prendre en compte pour identifier le coût lié à l'universitarisation

Au titre de la formation initiale ou de la formation continue les indicateurs pris en compte pour l'évaluation de la participation de l'université à la formation sont notamment les suivants :

- Les activités de formation ;
- Les activités de soutien et de support du type administratif, documentation, appui à la formation, vie étudiante ;
- Le Système d'information et numérique (cf. guide connaissance des coûts des activités des établissements supérieurs et de recherche).

Les dépenses engagées au titre de la présente convention sont présentées en année civile.

Article 8 : Modalités de révision du financement

A préciser

Article 9 : Délais de présentation des pièces justificatives par les bénéficiaires

Les bénéficiaires disposent d'un délai de 12 mois à compter de la date de clôture de l'exercice 2023 pour présenter les pièces justificatives de l'exercice écoulé.

La transmission et l'exactitude revêtent un caractère obligatoire et engage la responsabilité de chaque bénéficiaire du financement régional.

Article 10 : Date d'effet et durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée de 5 ans à compter de sa signature.
Le renouvellement de cette convention s'effectuera de manière expresse par voie d'avenant.

Article 11 : Modification et résiliation

La présente convention peut être modifiée par les parties signataires, par voie d'avenant.
La convention prend fin par la résiliation de la convention à l'initiative de l'Université renonçant au financement, par la résiliation de la convention à l'initiative de l'école renonçant au financement ou par la résiliation unilatérale et de plein droit par la Région dans le cas où les engagements visés par la présente convention ne seraient pas respectés par l'Université ou par l'école notamment en cas de non renouvellement de l'accréditation de l'université à délivrer le DE IBO ou de non renouvellement de l'autorisation de l'école

Dans ce dernier cas, cette résiliation prend effet à sa notification par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 12 : Litiges

En cas de difficultés liées à la conclusion ou l'exécution de la présente convention, quelle qu'en soit la cause ou l'objet, il est expressément convenu, et ce avant tout recours contentieux, que les parties tenteront de procéder par voie de règlement amiable. Pour ce faire, l'une des parties au moins déclenche une procédure de conciliation par courrier recommandé adressé aux autres parties.

Les parties s'engagent à fixer une date de réunion dans les quinze jours à compter de la réception de la première saisine et à désigner des représentants pour assister à cette réunion. En cas de refus express d'une des parties pour participer à cette réunion ou en cas d'échec des négociations le litige pourra être soumis au tribunal administratif territorialement compétent.

Fait en 3 exemplaires originaux,
A Toulouse, le 1 er septembre 2023

*Le Président de l'université de
Toulouse III*

*La Présidente de la Région
Occitanie*

*Le Directeur Général du Centre
Hospitalier Universitaire de
Toulouse*

Jean-Marc BROTO

Carole DELGA

Jean-François LEFEBVRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

**DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION A DELIVRER
LE DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE**

I - UNIVERSITE ET FACULTE DE SANTE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION

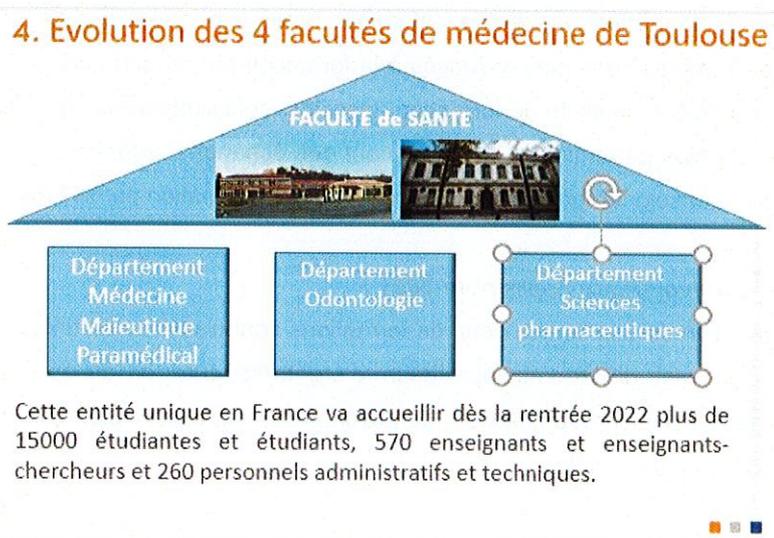
Université Toulouse III Paul Sabatier

Faculté de Santé

Département de Médecine Maïeutique et Paramédical (Département MMP)

Depuis le 1^{er} Janvier 2022, la Faculté de Santé en tant que centre universitaire d'enseignement et de recherche en santé a été votée par le conseil d'administration de l'université Paul-Sabatier après accord des différents conseils des facultés de médecine. En collaboration étroite avec le CHU de Toulouse, la Faculté de santé de Toulouse, créée au début de l'année 2022 et qui rassemble l'ensemble des filières de formation en santé, souhaite donner du sens à l'inter professionnalité et à la transdisciplinarité, avec un retour aux « humanités » en alliant le regard porté d'aujourd'hui et la vision de demain.

Dans la perspective de répondre à un besoin populationnel, avec un bassin sur le Grand Toulouse qui avoisine les 500 000 habitants et un taux de croissance démographique de 1,2 % annuel, la Faculté de santé souhaite proposer une nouvelle approche organisationnelle, coordonnée et transversale pour la formation, la recherche et le soin ainsi que donner de l'évolution à ses capacités d'accueil en formation initiale et continue. La Faculté de santé se projettera aussi sur le territoire en vue de contribuer à l'amélioration de l'accès aux soins.



Forte de ses 13000 étudiants, la Faculté de santé développe au-delà du cursus médical en formation initiale (doctorat, master, capacités, diplômes d'université) et formation continue, des formations médicales (sage-femme) et paramédicales pour lesquelles une expérimentation de Licence Sciences pour la Santé (LSS) et Master Santé Publique Parcours M2 Cadre de Santé – Orientation Management en Santé est mise en place depuis septembre 2021.

Elle participe activement depuis 2009 à la réingénierie des diplômes paramédicaux en étroite collaboration avec les Instituts et Ecoles du Pôle Régional d'Enseignement et de Formation aux Métiers de la Santé (PREFMS du CHU de Toulouse :

- **Instituts de formation en soins infirmiers.** La faculté de médecine de Rangueil a été une des premières à s'engager dans le processus de délivrance du grade de licence en soins infirmiers.
- Depuis septembre 2022, **Formation des Infirmiers de Bloc Opératoire** (Arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire) reconnue au grade Master en collaboration avec la direction de l'Ecole d'Infirmiers de Bloc Opératoire (EIBO) et son équipe pédagogique.
- **Formation des infirmiers anesthésistes** (Arrêté du 17 janvier 2017 modifiant l'arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste) reconnue au grade Master en collaboration avec la direction de l'Ecole d'Infirmiers Anesthésistes (EIA) et son équipe pédagogique.
- Formation des infirmiers en Pratique Avancée (DE-IPA) reconnue au grade Master avec Accréditation de l'université Toulouse-III en vue de la délivrance du diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée par arrêté du 5-11-2018.
- **Licence Sciences pour la Santé (LSS) :**
Vu l'Arrêté du 9 septembre 2021 portant autorisation d'expérimentations relatives aux modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche, l'université de Toulouse III et le PREFMS et instituts de formation associés, sont autorisés à mettre en place des modalités expérimentales permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche :

Rentrée universitaire Septembre 2021 :

Création d'un double cursus pour les formations conduisant au certificat de capacité d'orthoptiste et aux diplômes d'Etat d'audioprothèse, d'ergothérapeute, de manipulateur en électroradiologie médicale, de pédicurie-podologue, de psychomotricien et un diplôme national de licence mention « Sciences pour la santé ».

Création d'un double cursus pour la formation conduisant au diplôme de cadre de santé et un diplôme national de Master Santé Publique Parcours M2 Cadre de Santé – Orientation Management en Santé en co-construction avec la direction et l'équipe pédagogique de l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS) du PREFMS du CHU de Toulouse.

Rentrée universitaire Septembre 2022 :

Vu l'Arrêté du 26 avril 2022 portant autorisation d'expérimentations relatives aux modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche, et modifiant l'arrêté du 9 septembre 2021 portant autorisation d'expérimentations relatives aux modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche :

Création d'un double cursus pour la formation conduisant au Diplôme d'Etat Infirmier et un diplôme national de licence mention « Sciences pour la Santé) à compter de la rentrée universitaire 2022-2023 – 4 ans (Avenant du projet de Toulouse autorisé par l'arrêté du 09/09/2021).

La Faculté de santé de l'Université Paul Sabatier Toulouse III est organisée conformément aux articles du Code de l'éducation.

II – UNIVERSITE ET FACULTE DE SANTE EN CO-ACCREDITATION (le cas échéant)

Non applicable

III – L'ECOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

L'école d'Infirmiers de Bloc Opérateur (EIBO) du Pôle régional d'enseignement et de formation aux métiers de la santé (PREFMS) est administrée par le Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse et la Grande Région Occitanie.

Le Conseil Régional qui assure le financement de la formation, attribue le budget de fonctionnement, assure le suivi et son contrôle et agréé l'institut de formation et son directeur.

L'école d'Infirmiers de Bloc Opérateur (EIBO) de Toulouse accueille des infirmiers(ères) diplômés d'État et des sages-femmes des établissements de santé de secteurs public ou privé d'Occitanie ainsi que d'autres régions de France Métropolitaine et DOM-TOM.

Sa capacité d'accueil est agréée pour la rentrée universitaire 2023 à 40 étudiants (Arrêté du 23 avril 2023 portant autorisation de l'Institut de Formation des Infirmiers de Bloc Opérateur du Pôle Régional d'Enseignement et de Formation aux Métiers de la Santé (PREFMS) rattaché au Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse).

IV – JUSTIFICATION DE LA DEMANDE / ENGAGEMENT DANS LES FORMATIONS D'AUTRES AUXILLIAIRES MEDICAUX / CONVENTIONNEMENTS EXISTANTS

Cette formation au diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire (IBODE) conférant le grade de master s'inscrit dans la continuité logique de l'universitarisation de la profession infirmière, concrétisée depuis 2009 par la mise en place du grade de licence (Processus de Bologne, 1999). Elle permettra aux étudiants d'atteindre le niveau de compétences requis pour exercer la fonction d'infirmier (ère) de bloc opératoire et d'intervenir en synergie avec les autres membres de l'équipe interdisciplinaire et en adéquation avec les contingences du système de santé.

Dans un contexte de métiers en tension, voire d'obsolescence des capacités et des compétences et face à l'arrivée des nouvelles générations, les établissements de santé (publics et privés) sont confrontés à des difficultés d'attractivité dans le recrutement et la fidélisation des infirmiers de bloc opératoire. En 2019, le ministère des solidarités et de la santé met en place un dispositif transitoire permettant aux infirmiers non IBODE mais expérimentés de poursuivre leur activité durant les interventions chirurgicales (Décret n°2019-678 du 28 juin 2019 relatif aux conditions de réalisation de certains actes professionnels en bloc opératoire par les infirmiers et portant report en vigueur des dispositions transitoires sur les infirmiers de bloc opératoire modifié par le Décret n°2021-97 du 29 janvier 2021). Ce dispositif transitoire permet à des infirmiers sous certaines conditions d'effectuer les actes exclusifs du 1B en référence au décret du 27 janvier 2015 relatif aux actes relevant de la compétence exclusive des infirmiers de bloc opératoire.

L'avenir du système de santé doit nécessairement se construire avec l'ensemble des acteurs de santé qui le composent et en considérant le besoin populationnel. La responsabilité populationnelle implique l'obligation pour l'ensemble des acteurs de santé d'un territoire de maintenir et améliorer la santé, le bien-être et l'autonomie de la population et ce en rendant accessible un ensemble de services sociaux et de santé pertinents, coordonnées, qui répondent de manière optimale aux besoins exprimés de la population.

Le projet pédagogique est développé selon une approche par bloc de compétences, à partir du référentiel d'activités en annexe du décret relatif au régime des études en vue de l'obtention du diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire. L'autonomie et la réflexivité des étudiants sont encouragées, avec des enseignements dirigés et des travaux pratiques (approche socioconstructiviste des apprentissages) tout au long de la formation et des temps d'analyse de pratiques afin de favoriser la création d'une communauté et d'aider ainsi les futures IBODE à construire leur posture professionnelle, leur identité professionnelle et leur futur positionnement dans le cadre de leur exercice professionnel.

Les outils de simulation sont utilisés pour favoriser les apprentissages pratiques et gestuels (Domaine des aptitudes sensori-motrices). Cette approche par la simulation renforce la capacité à exercer en équipe pluriprofessionnelle en prenant pour objet d'étude l'impact de la communication, du travail en équipe, des facteurs humains afin de garantir la sécurité des patients.

Au sein du PREFMS, le bloc opératoire dédié à la simulation est la réplique exacte d'un vrai bloc opératoire avec ses équipements, les vestiaires, le sas de lavage des mains et d'un arsenal avec en plus, le matériel requis pour la simulation : caméras, salle de régie, vitre sans tain, système d'enregistrement vidéo... Le briefing et le débriefing se déroulent en salle de régie attenante.

Nous proposons plusieurs *scénarii* aux étudiants afin qu'ils effectuent un entraînement en temps réel, dans un environnement virtuel, recréant les conditions réelles pour une immersion maximale.



Iconographie 1 : Bloc opératoire de simulation – EIBO, PREFMS

Pour renforcer l'axe de l'interprofessionnalité et répondre à la visée pédagogique du projet stratégique du PREFMS et de l'EIBO « *Apprendre à apprendre ensemble, pour travailler demain ensemble* », il est proposé lors de la formation de réaliser des séances de simulation avec les étudiants de l'école d'infirmiers anesthésistes notamment sur l'accueil du patient au bloc opératoire, la *check list* et la mise en posture chirurgicale.

Cette formation a pour objectif l'acquisition de connaissances et de compétences nécessaires à l'exercice infirmier de bloc opératoire ainsi que la maîtrise des attendus pédagogiques correspondant au grade universitaire délivré.

- Être en capacité de prendre soin de la personne dans un contexte de bloc opératoire en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique.
- Développer son leadership afin de coordonner les activités de soins liées au processus péri-opératoire dans des conditions de coopération et collaboration avec les différents secteurs interventionnels et de stérilisation.
- Acquérir et mettre en œuvre la culture de la démarche qualité et de sécurité en lien avec l'environnement de bloc opératoire et les différents rôles de l'IBODE.
- Accompagner, former et informer les professionnels et apprenants dans les secteurs interventionnels et secteurs associés.

Ce diplôme existe depuis 2001 par Décret n° 2001-928 du 4 octobre 2001 modifiant le décret n° 71-388 du 21 mai 1971 portant création d'un diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire.

Il regroupe aujourd'hui 5 blocs de compétences (arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire)

- Bloc 1 –Prise en soins et mise en œuvre des activités de prévention et de soins en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique
- Bloc 2 – Mise en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique
- Bloc 3 – Organisation et coordination des activités de soins, de la démarche qualité et prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés
- Bloc 4 - Information et formation des professionnels dans les secteurs interventionnels et secteurs associés
- Bloc 5 – Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques

En synthèse, les étudiants seront formés à exercer en équipe pluriprofessionnelle dans l'ensemble des secteurs interventionnels où sont pratiqués des actes invasifs à visée diagnostique et / ou thérapeutique quelle que soit la discipline chirurgicale et en secteur associé tel que la stérilisation.

V – MODALITES DE GOUVERNANCE DU DISPOSITIF UNIVERSITE – ECOLE(S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIERS DE BLOC OPERATOIRE

Les modalités de gouvernance du dispositif entre l'université Paul Sabatier de Toulouse 3, la Faculté de santé, le département Médecine, Maïeutique et Paramédical et l'Ecole d'infirmiers de bloc opératoire du PREFMS du CHU de Toulouse prendront appui sur une intégration pédagogique universitaire (Bourdoncle 2007 ; Bourdoncle et Lessard, 2003)¹ à savoir l'intégration du cursus de formation IBO sera pensée avec une articulation avec les diplômes universitaires et le rapprochement entre diplômes paramédicaux (e.g. La Licence en Sciences de la Santé ; Master OMS ; Master IADE ; DE-IPA).

Dans cette gouvernance, il s'agit de promouvoir le changement par l'évolution d'une formation sur un modèle juxtaposé et associé (Formation IBO et convention de partenariat avec une Université) vers un modèle intégré (une formation maillée étroitement avec des enseignements intégratifs et mutualisés).

- Le « modèle juxtaposé et associé » : fait cohabiter deux lieux de formation (EIBO et Université), deux systèmes d'informations distincts sans véritable articulation pédagogique directe.
- Le « modèle intégré » : ce changement repose sur une structure organisationnelle ayant établi les modes de collaboration et de coopération et défini les frontières, l'interaction et l'interdépendance des établissements, des organisations et des organismes impliqués au sein même de l'université et de la formation professionnelle.

S'agissant des structures

Les institutions de formation d'origine perdurent et seront mutualisées dans un premier temps pour être demain transformées au profit des structures universitaires et leurs modes ordinaires de fonctionnement. L'intégration immobilière à terme au sein du département Médecine, Maïeutique et Paramédicale de la Faculté de santé permettra d'accéder aux fonctions supports de l'université. L'intégration Pédagogique

¹ Bourdoncle, R. (2007). Autour du mot "universitarisation". Recherche et Formation, 54, 135-149.

Bourdoncle, R., Lessard, C. (2003). Qu'est-ce qu'une formation professionnelle universitaire ? Les caractéristiques spécifiques : programmes, modalités et méthodes de formation. Revue Française de Pédagogie, 142, 131-181.

universitaire permettra le partage et la mutualisation des locaux, des cursus et des outils pédagogiques. Les enseignements seront délivrés à l'EIBO et/ou dans les locaux de l'université. Des dispositifs de *blended learning*, de classes inversées seront proposées pour faciliter les déplacements des étudiants entre les deux entités.

S'agissant des savoirs et de leur disciplinarisation

Les savoirs professionnels seront non seulement transmis, mais aussi créés et accumulés selon les règles particulières de l'université faisant une large place à l'activité de recherche. Une articulation sera trouvée de manière équilibrée entre les savoirs contributifs, les savoirs constitutifs et les savoirs intégratifs. Pour donner du sens à cette visée pédagogique, l'annexe adossée à ce dossier de demande d'accréditation présente *in extenso* l'intégralité des syllabus spécifiques, contextualisés au projet pédagogique de l'EIBO du PREFMS de Toulouse au regard des textes réglementaires.

S'agissant des statuts

Les formateurs permanents et enseignants-chercheurs travailleront ensemble pour délivrer les enseignements et faciliter les apprentissages, accompagner à la professionnalisation et à la réussite de l'étudiant IBO.

Vu l'Arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire, dans le cadre de l'intégration de la formation d'infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat dans le schéma licence, master, doctorat :

Le CHU de Toulouse, sise Hôtel Dieu Saint Jacques – 2 rue Viguerie, 31059 Toulouse 9, représenté par Monsieur Jean-François LEFEBVRE, Directeur Général pour l'EIBO du PREFMS de Toulouse signera une convention de partenariat entre la Région Occitanie, sise 22 boulevard du Maréchal Juin à Toulouse, représentée par Madame Carole DELGA, Présidente du Conseil Régional et l'Université Toulouse III, Paul Sabatier, sise 118 route de Narbonne à Toulouse, représentée par Monsieur Jean Marc BROTO, Président de l'université, pour la Faculté de santé et le Département Médecine, Maïeutique, Paramédical.

Cette convention de partenariat précisera les modalités de participation à la formation des universités et les responsabilités des trois signataires. Elle précise les compensations financières des différents postes de dépense, les ressources humaines et moyens matériels mobilisés et les réseaux de financements en lien avec l'ensemble des acteurs concernés.

VI – SPECIFICITE DU PROJET PEDAGOGIQUE / APPORTS UNIVERSITAIRES / MUTUALISATION AVEC D'AUTRES FORMATIONS EN SANTE

Le projet pédagogique s'appuie sur les principes de la formation andragogique dont la visée est de mettre en œuvre un dispositif de formation professionnalisant faisant sens, ancré dans un contexte réel.

Afin de développer l'acquisition de nouvelles compétences en favorisant l'autonomie, la responsabilisation, la créativité et la communication, il est proposé aux étudiants durant le parcours de formation des approches plus innovantes.

Les étudiants de l'école d'IBODE de Toulouse dans le cadre de l'initiation à la démarche projet :

- Ont participé en partenariat avec un laboratoire médical à la création d'un *serious-game* sur la prévention des infections de site opératoire. Ce jeu est aujourd'hui accessible : <https://www.simsimple.fr/lrhopitaux/>
- Construit un *Escape Game* sur la thématique de la sécurité au bloc opératoire lors de la semaine de sécurité au CHU de Toulouse afin de permettre aux étudiants du PREFMS de découvrir l'environnement d'un bloc opératoire.
- Ont créé dans le cadre de l'UE optionnelle un événement « Le bloc des secrets » visant la découverte du Bloc Opératoire en tant que Haut Lieux de Soins Spécialisés, techniques et humanistes, visant l'appréhension des différentes missions des professionnels de bloc opératoire et plus particulièrement de l'infirmiers de bloc opératoire.

Utiliser des approches pédagogiques innovantes favorisant l'expérimentation permet aux apprenants de développer dans une dynamique collective la réflexion sur leurs pratiques professionnelles, la capacité à communiquer et à coopérer et à apprendre ensemble. Ces approches pédagogiques se réfèrent au courant pédagogique du socio-constructivisme où l'apprenant est actif. Il construit son savoir en se basant sur ses expériences par le biais de l'action, de la pratique, du retour sur ses expériences vécues (Piaget, 1977 ; Vygotsky, 1997).²

L'école d'IBODE développe aussi les approches *blended-learning* s'inscrivant dans le concept de « classe inversée » décrit par Marcel Lebrun.³ Cette approche pédagogique « consiste à inverser et à adapter les activités d'apprentissage traditionnellement proposées aux étudiants en utilisant en alternance la formation à distance et la formation en classe pour prendre avantage des forces de chacune ». (Université de Sherbrooke, 2013). Cette approche laisse place à l'autonomie amenant l'étudiant à être acteur de son apprentissage. Elle favorise le travail collaboratif, l'interaction et la créativité notamment dans les travaux de groupe. Les thèmes tels que « les fonctions de l'IBODE », « les postures chirurgicales », « la gestion des risques » se prêtent tout à fait à cette méthode d'enseignement.

L'universitarisation de la formation IBODE nous ouvre des perspectives futures dans la mutualisation des enseignements. A titre d'exemple nous pouvons envisager de réaliser les enseignements conjoints sur l'Unité d'Enseignement Recherche auprès des étudiants en DE-IPA, des étudiants Infirmier Anesthésiste et étudiants cadre de santé dont les formations de niveau 7 de qualification au Répertoire National de la Certification Professionnelle (RNCP), formation en grade master sont similaires.

Cette visée pédagogique « Apprendre à apprendre ensemble pour travailler demain ensemble » dans sa dimension politique et stratégique inscrit la professionnalisation des formés et des formateurs dans la professionnalisation-formation avec une transversalité des enseignements préconisée et une pluri-professionnalité pour les étudiants en santé spécialisée afin de prévenir toute formation *en silo* et logique métier pour aller vers des synergies, des passerelles et la transversalité des enseignements.

² Voir à ce sujet les ouvrages de Piaget, J. (1977). La psychologie de l'enfant, Paris : PUF et L. Vygotski, Pensée et Langage, éditions La Dispute, 1997.

³ Lebrun, M. Lecoq, J. (2015). Classes inversées : Enseigner et apprendre à l'endroit ! Editions CANOPE.

La visée sur la pluriprofessionnalité et l'interprofessionnalité sera plus que d'actualité. Dès lors, nous envisageons de renforcer les échanges entre les formations de santé, pour permettre aux étudiants l'acquisition de connaissances et de compétences dans des champs disciplinaires transversaux à plusieurs métiers de la santé. Cette approche qui a toujours existé dans le champ de la formation des métiers de la santé renvoie aux notions d'interrelation et d'interdépendance, qui elles-mêmes supposent une volonté partagée de faire concourir plusieurs professionnels de santé de discipline et de profession différentes à partager leurs connaissances, leur expertise et leurs expériences dans la perspective d'optimiser la complémentarité des savoirs au service des apprenants.

Nous envisageons sur l'UE optionnelle sur le semestre 2, de développer des approches interdisciplinaires avec les étudiants en médecine de 2^{ème} cycle ou 3^{ème} cycle à l'instar de l'initiative menée à la Faculté de Médecine Montpellier-Nîmes intitulée « Prépabloc » sous la direction du Dr Astrid HERRERO Chirurgienne digestive, MCU PH (Montpellier) et le Dr Christophe BONNEL, Extracteur d'innovation (CHU Montpellier).

Mr Le Professeur Fabrice MUSCARI Chirurgien digestif PUPH et Chef de pôle digestif (CHU de Toulouse) convaincu de l'intérêt de promouvoir l'Univers chirurgical du bloc opératoire dans une approche pluridisciplinaire, a développé en partenariat avec l'Ecole d'IBODE de Toulouse un atelier de simulation pour les prélèvements d'organe et souhaite aujourd'hui poursuivre dans cet objectif d'autres projets.

Par ailleurs, dans le champ de la prise en soins, dans le champ de l'information due et délivrée aux patients, dans le champ de l'annonce d'une « mauvaise nouvelle comme le dommage associé aux soins » (dans la lignée directe des préconisations de la HAS), nous envisageons des enseignements mutualisés sous la forme d'enseignements dirigés, de travaux pratiques, de séances de simulation avec *feedback et debriefing* avec les internes d'anesthésie pour permettre aux étudiants de travailler dans une collaboration professionnelle. Cette collaboration professionnelle en santé entendue comme « les relations et les interactions entre professionnels leur permettant de partager leurs connaissances, leur expertise et leur expérience pour les mettre au service des patients » (D'Amour, Sicotte, et Lévy, 1999)⁴ leur permettra d'acquérir les compétences sociales et relationnelles sous la forme *des softs skills* et gagner ainsi en agilité et performance.

VII – NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS EN 2023 POSSIBILITES D'EVOLUTION DANS LES 5 ANS A VENIR EN LIEN AVEC L'ECOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIERS DE BLOC OPERATOIRE

Pour la rentrée universitaire 2023, au regard des enjeux pour répondre à la Gestion prévisionnelle des métiers et compétences, dans un contexte de métiers en tension une demande d'extension de quota de 10 places supplémentaires a été validé portant ainsi le capacitaire de l'école d'infirmier de bloc opératoire de Toulouse à 40 étudiants ((Arrêté du 23 avril 2023 portant autorisation de l'Institut de Formation des Infirmiers de Bloc Opératoire du Pôle Régional d'Enseignement et de Formation aux Métiers de la Santé (PREFMS) rattaché au Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse).

⁴ D'Amour, D. D., Sicotte, C., et Lévy, R. (1999). L'action collective au sein d'équipes interprofessionnelles dans les services de santé. *Sciences sociales et santé*, 17(3), 67-94.

Le nombre de candidats se présentant aux épreuves de concours d'entrée à l'Ecole d'IBODE de Toulouse ne cessent d'augmenter et se situe autour de 80 à 100 candidats chaque année.

La répartition sur le territoire régional conforte aussi la demande d'augmentation de la capacité d'accueil sur l'Ecole d'IBODE de Toulouse avec 60 places réparties sur l'Ecole de Montpellier et l'Ecole de Nîmes.

A la rentrée universitaire de 2022, une école d'IBODE rattachée au CHU de Nîmes a ouvert avec un agrément de 20 places renforçant l'offre sur la Région Occitanie EST. Ainsi, 3 écoles d'IBODE existent sur la région Occitanie, avec un agrément distinct :

- Ecole d'IBODE de Montpellier avec 40 places
- Ecole d'IBODE de Nîmes avec 20 places.
- Ecole d'IBODE de Toulouse avec 40 places.

Chaque année, le nombre de places restreintes lié au nombre de report laisse de nombreux candidats sur liste complémentaire sans possibilité d'accès à la formation.

Perspective d'évolution

Avec l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire de nouvelles voies d'accessibilité sont proposés :

- Les étudiants en continuité de parcours peuvent accéder à la formation par voie de l'apprentissage
- Les infirmiers (ères), en parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pourront intégrer la formation en cursus partiel.

L'Ecole d'IBODE de Toulouse souhaite être force de proposition pour organiser les parcours mixtes en complément de la formation continue réalisée aujourd'hui pour l'accompagnement méthodologique à la VAE. Depuis l'arrêté du 28 janvier 2020 les étudiants en soins infirmiers 3^{ème} année (sous réserve d'obtention du DE) peuvent se présenter au x épreuves du concours IBO. Une campagne d'information réalisée par l'Ecole d'IBODE de Toulouse sur l'ensemble du territoire de l'Occitanie ouest en 2021 ainsi qu'un accompagnement à la préparation aux concours a permis d'augmenter le nombre de candidats d'IFSI en continuité de parcours. Le développement de l'apprentissage rendu possible avec l'arrêté du 27 avril relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire offre de véritable opportunité pour ces étudiants.

A titre d'information :

- 3 étudiantes en continuité de parcours IFSI et en apprentissage ont pu ainsi intégrer la formation IBODE en septembre 2022.
- Pour la rentrée 2023, l'école d'IBODE de Toulouse intégrera 10 apprentis dont 6 étudiantes en continuités de parcours IFSI.

Les nouvelles modalités d'admission évoluant vers un dossier d'admissibilité et un entretien d'admission seront aussi un facteur d'accroissement sur les prochaines années.

VIII – MOYENS AFFECTES A LA FORMATION EN LIEN AVEC L'ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIERS DE BLOC OPERATOIRE

A/ Financiers

Les moyens financiers seront constitués par le budget de fonctionnement du PREFMS (Budget C : Écoles et instituts de formation des personnels paramédicaux et de sages-femmes).

11

A ce jour, la formation IBODE s'autofinance avec les produits de ces recettes propres :

- Droits d'inscription aux épreuves du concours d'entrée en formation (Frais de sélection : épreuve d'admissibilité et d'admission)
- Droits d'inscription des étudiants IBO en scolarité (Frais de sélection : épreuve d'admissibilité et d'admission) ;
- Droits de scolarité (Frais de scolarité pris en charge par un employeur, un organisme financeur (OPCO) et autofinancement).

Auxquels se rajoutent le produit des recettes liées aux actions de formations continues.

B/ Humains

1) L'équipe pédagogique sera composée d'enseignants hospitalo-universitaires et de cadres de santé formateurs permanents au sein de l'EIBO. Des intervenants extérieurs, chargés d'enseignements, choisis pour leur expertise et leurs compétences délivreront des enseignements. A titre indicatif : Maître de conférences dans les disciplines concernées, Directeur des soins, Cadres supérieurs de santé de Bloc Opératoire, Cadre de santé IBODE, IBODE, Psychologue, Sociologue, Juriste...

2) Gestion administrative

Pour le PREFMS, une secrétaire dédiée aux activités de secrétariat sur une quotité de temps de travail de 0,50 ETP. Cette Assistante Administrative a également une quotité de travail de 0,50 ETP en tant que secrétaire au sein de l'École d'Infirmiers Anesthésistes du PREFMS du CHU qui délivre le Diplôme d'état d'infirmier anesthésiste avec l'attribution du grade Master. Elle partage ainsi son temps de travail entre les 2 écoles spécialisées IBODE et IADE.

C/ Locaux

La formation sera délivrée au sein du Pôle Régional d'Enseignement et de Formation aux Métiers de la Santé (PREFMS) de Toulouse en partenariat avec le Département de Médecine Maieutique et Paramédical de la Faculté de Santé de l'Université Paul Sabatier, Toulouse 3.

IX – NOM ET QUALITE DES RESPONSABLES DE FORMATION

Monsieur Vincent SOLER, Professeur des Universités – Praticien Hospitalier CHU de Toulouse
PhD, Sciences Biologie-Santé-biotechnologies Université Toulouse III Paul Sabatier
Conseiller Scientifique de l'École d'Infirmiers de Bloc Opératoire, du PREFMS, CHU de Toulouse.

Monsieur le Professeur Fabrice MUSCARI, Professeur des Universités – Praticien Hospitalier CHU de Toulouse représentant de la Faculté de Santé de l'Université Paul Sabatier de Toulouse

Madame Evelyne CAMES, MSc. Science de l'éducation

IBODE, Cadre supérieur de santé, responsable pédagogique de l'Ecole d'Infirmiers de Bloc Opératoire, du PREFMS, CHU de Toulouse.

Titulaire d'un MasterM2 Responsable d'Evaluation, de Formation et d'Encadrement Sciences de l'Education Universités Paul Valery Montpellier III.

12

Madame Nadia PEOC'H, MSc, PhD Sciences de l'Education et de la Formation

Directrice des soins, directrice de l'Institut de formation des cadres de Santé (IFCS) Ecole infirmier de bloc opératoire (EIBO), Ecole d'infirmier anesthésiste (EIA) et en charge du dossier portant sur l'Universitarisation des professions paramédicales, PREFMS, CHU de Toulouse.

Docteur en Sciences de l'éducation et de la formation, Qualifiée aux fonctions de Maître de Conférences en Sciences Infirmières – CNU Section 92

X – PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE

Monsieur Vincent SOLER, Professeur des Universités – Praticien Hospitalier CHU de Toulouse

PhD, Sciences Biologie-Santé-biotechnologies Université Toulouse III Paul Sabatier

Madame Evelyne CAMES, Sc.M. Science de l'éducation

M2 Responsable d'Evaluation, de Formation et d'Encadrement Sciences de l'Education Universités Paul Valery Montpellier III, cadre supérieur de santé, EIBO, PREFMS, CHU de Toulouse.

DU de Formateur en simulation appliquée à l'enseignement des sciences de la santé Université de Toulouse III Paul Sabatier

Madame Séverine ECHINARD, Cadre de santé formateur IBODE

DU de Formateur en simulation appliquée à l'enseignement des sciences de la santé Université de Toulouse III Paul Sabatier

Le PREFMS et la Direction des ressources Humaines du CHU de Toulouse accompagnent la montée en compétences des cadres de santé formateurs IBODE à un niveau Master. A la rentrée universitaire 2023, Madame Séverine ECHINARD prépare un Master 2 Recherche et Professionnel en Sciences de l'Éducation, Spécialité : Responsable d'Ingénierie des Systèmes d'Organisation (RISO) - formation, évaluation, éducation, management et communication à l'Université Paul Valéry de Montpellier.

Madame Béline SEA TIO, Cadre de santé formateur IBODE

DU de Formateur en simulation appliquée à l'enseignement des sciences de la santé Université de Toulouse III Paul Sabatier (en cours 2024)

Monsieur Adrien DANCLA-GROUT formateur IBODE

DU de Formateur en simulation appliquée à l'enseignement des sciences de la santé Université de Toulouse III Paul Sabatier

Liste des publications de l'équipe enseignante

Les publications de Monsieur le Professeur Vincent SOLERS sont indexées *in extenso* dans son *Curriculum vitae* dans les annexes de la présente demande d'accréditation.

Cames, E. Rigal, R., Breitwieser, F., Chausse, L., Margaix, Y. et Chamarro, C. (2023). Se former au métier d'IBODE par l'apprentissage. Inter bloc, vol. 42, p. 58-60.

Echinard, S. et Duffard, C. (2023). La simulation en santé, un outil d'apprentissage pour les étudiants IBODE. Inter bloc, vol. 42, p. 67-70.

Janvier, A. et Cames, E. (2021). Un outil pédagogique pour les nouveaux professionnels intégrant le bloc opératoire. Inter bloc - Vol. 40 - N° 2 - p. 89-91

Echinard, S., Balduyck, S., Cames, E. et Laffon, C. (2021). Former les étudiants infirmiers de bloc opératoire à la radioprotection du patient. Inter bloc - Vol. 40 - N° 3 - p. 126-129

Cames, E. (2020). Mise en place d'une évaluation des pratiques professionnelles pour l'utilisation d'endoscopes souples au bloc d'urologie. Inter bloc, vol. 39, p. 121-123.

Cames, E. (1998). Guide pour la préparation au concours d'entrée aux écoles d'infirmières de bloc opératoire diplômées d'Etat. Paris : Edition Lamarre.

Cames, E. (1997) : « Principes de chirurgie cardiaque » dans UNAIBODE (1997). *Pratiques et références de l'infirmier(e) de bloc opératoire. Développer une culture qualité*. Paris : Masson

A paraître Péoc'h, N. (2024). « Formation, leadership et innovation... La tiércéité d'un dialogue constant », dans Martin, L. (2023). Engagement et leadership en santé : points de vue des acteurs qui comptent. Paris : Editions Elsevier Masson.

Péoc'h, N. (2024 – Article soumis, accepté). Les sciences infirmières à l'épreuve de leur reconnaissance. Revue Education, Santé, Sociétés (esasos)

A paraître Péoc'h, N. (2023). « Introduction générale. La pratique avancée, pour une véritable pratique porteuse de sens », dans Chassagnoux, A., Berbon, C. et Carneiro, M. Infirmier en Pratique Avancée - IPA - Mention Pathologies chronique stabilisées, Paris : Editions Foucher. Coll. IPA.

Péoc'h, N. (2022). « La pratique avancée en psychiatrie et santé mentale. Relier la question des savoirs, des pratiques et des finalités », dans Chassagnoux, A. et Gaye, P.Y. Infirmier en Pratique Avancée - IPA - Mention Psychiatrie et santé mentale, Paris : Editions Foucher. Coll. IPA.

Péoc'h, N. (2021). « Le temps consacré à la recherche en soins par les soignants à l'hôpital est-il suffisant pour répondre aux nouveaux défis du parcours patient : quelles stratégies à relever pour demain. Dans Lucas, J. et Stanislas, J.-L., Lucas, J. et Bertezene, S. (Sous la dir.). Innovations et Management des structures de santé en France. Accompagner la transformation de l'offre de soins sur le territoire. Bordeaux : LEH éditions, coll. "Ouvrages généraux".

Péoc'h, N. (2021). « La Recherche en management : épistémologie, enjeux et repères pour agir au sein de l'institution hospitalière ». Soins cadres, pp. 9-13

Péoc'h, N. (2021). « La recherche ». Dans Dayde, M.-C. (2021). Pratiques soignantes et crises sanitaires : témoigner, apprendre et prévenir. Paris : Editions Lamarre

Couarraze, S., Theil, N., Salvan, O., Gruelles, C. Carneiro, J.-M. et Péoc'h, N (2021). « La simulation, un dispositif de professionnalisation des infirmiers en pratique avancée ». Revue de la pratique avancée, 3(2), 151-155.

Péoc'h, N. (2020). « Intelligence artificielle et transformation des métiers, une inter complémentarité à définir ». Soins cadres. Vol 29 - N° 123 - novembre 2020, pp. 44-47

Passager, X., Blesse, V., Pucheu, B., Péoc'h, N. et Debout, C. (2019). « Le leadership et les infirmiers en pratique avancée », Soins, n° 840, dossier : le leadership infirmier, pp. 43-47.

Saint-Jean, M. & Péoc'h, N. (2018). L'accompagnement de la professionnalisation : si tout se jouait avant l'action ? Charlier, E. ; Wittorski, R. ; Boucenna, S. et Perréard-Vité, A. (Eds.). L'accompagnement et l'analyse des pratiques professionnelles comme vecteur de professionnalisation. Toulouse, France : Octarès.

Péoc'h, N. et Ledoyen, J.R. (2017). « Les élèves directeurs des soins au cœur du système de santé ». Direction du dossier thématique Territoire de santé et patients. Soins cadres, supplément au n°102, Mai.

Saint-Jean, M., Péoc'h, N. et Bastiani, B. (Sous la dir.) (2015). Accompagner le changement dans le champ de la santé. Paris : De Boeck Estem. Coll. Sciences du soin.

Péoc'h, N., Saint-Jean, M. et Rothan-Tondeur, M. (2015). « Rédiger la méthode qualitative ». Rothan-Tondeur, M. et collaborateurs (2015). Recherche infirmière et paramédicale. Guide de rédaction d'un protocole de recherche. Paris : Maloine, pp. 63-70

Péoc'h, N. & Saint-Jean, M. (2012). « La pratique avancée, une évolution attendue à l'intersection de l'art, de la praxis, de l'action ». Gestions Hospitalières, n°516, pp. 313-317

XI – ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements théoriques et en milieu professionnel sont répartis sur les 4 semestres conformément à la maquette de formation Annexe III de l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire.

Sur les semestres 1 et 2 la répartition des 60 ECTS a pour principal objectif l'acquisition des connaissances avec une dominante sur les unités d'enseignements théoriques.

Sur les semestres 3 et 4 la répartition des 60 ECTS a pour objectif la professionnalisation et privilégie les stages en milieu professionnel.

	S1		S2		S3		S4	
	Lundi 11 sept 2023 au vendredi 2 février 2024		Lundi 5 fév 2024 au vendredi 28 juin 2024		Lundi 9 sept 2024 au vendredi 31 janv 2025		Lundi 3 fév 2025 au vendredi 27 juin 2025	
	Nombre de semaines	Nombre ECTS	Nombre de semaines	Nombre ECTS	Nombre de semaines	Nombre ECTS	Nombre de semaines	Nombre ECTS
Enseignements théoriques	11 semaines	21 ECTS	15 semaines	25 ECTS	5 semaines	15 ECTS	2 semaines	12 ECTS
Stages	9 semaines	9 ECTS	5 semaines	5 ECTS	15 semaines	15 ECTS	18 semaines	18 ECTS
Congés	1 semaine		1 semaine		1 semaine		1 semaine	

Les enseignements théoriques sont dispensés à partir de méthodes traditionnelles (cours magistraux (CM), Enseignements dirigés (ED) et Travaux pratiques (TP)) mais peuvent aussi être réalisés en simulation, en pédagogie inversée, en *blended-learning* les enseignements sur la radioprotection, les organisations en bloc opératoire...).

Pour l'intégration des savoirs les cadres de santé formatrices privilégieront dans les approches pédagogiques :

- Analyse de situation, APP, simulation ;
- Enseignement clinique avec la vidéoscopie et la modélisation de l'activité de l'IBO ;
- L'entretien en auto confrontation croisée, indissociable d'une clinique de l'activité, visant à l'analyse du travail, de l'activité, des gestes d'apprentissages « Ce que dit l'étudiant, ce qu'il fait de ce qu'il a dit » afin de favoriser la mémoire pour agir ;
- Ateliers d'explicitation fondés sur la distinction entre activité réalisée et réel de l'activité et visant à identifier les développements possibles ou empêchés de l'activité pour éventuellement en transformer le cours.

L'Ecole d'IBODE de Toulouse au PREFMS dispose d'un bloc opératoire dédié à la simulation et les formateurs permanents ainsi que la responsable pédagogique sont titulaires d'un Diplôme Universitaire « DU formateur en simulation appliquée à l'enseignement des sciences de la santé ».

Le Centre de Formation Multimédia du PREFMS permet la réalisation de support de *e-learning*, de modules vidéo utiles à l'apprentissage des étudiants.

Mutualisation des enseignements :

Les enseignements sur le thème de l'accueil du patient (UE Sciences infirmières et bloc opératoire) la *check-List* (UE 5 : Prévention et gestion des risques, et les postures chirurgicales (UE 3 : Technique complexe d'assistance chirurgicale) sont abordés avec l'école d'infirmier d'anesthésie de Toulouse.

Stages :

Les stages sont organisés conformément aux dispositions de l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire.

La définition de l'offre de stage s'inscrit dans une collaboration étroite entre l'équipe pédagogique de l'EIBO et les professionnels des établissements de santé, permettant de répondre aux exigences de la réglementation. Une cartographie des terrains de stage identifiés est réalisée et présentée aux étudiants en début de formation.

Le directeur de l'école, le responsable pédagogique et le directeur scientifique sont responsables conjointement de l'agrément de stages, en concertation avec la directrice du Département de Médecine Maïeutique et Paramédical de la Faculté de santé de l'Université Paul Sabatier Toulouse III. Les lieux de stage sont agréés en fonction des ressources humaine et matérielles qu'ils peuvent offrir aux étudiants. Les stages ont lieu au sein d'établissements public et privé ou auprès de chirurgiens libéraux.

Les documents pédagogiques d'évaluation en milieu professionnel sont élaborés selon les exigences universitaires et validés par La Commission d'agrément présidée par la directrice du Département de Médecine Maïeutique et Paramédical de la Faculté de santé.

Le port folio de l'étudiant, la fiche d'évaluation du stage, ...sont transmis aux maitres de stage, aux tuteurs paramédicaux lesquels bénéficieront d'une réunion de présentation et d'information dans les jours précédant le stage. Les référents pédagogiques assurent un suivi des étudiants et sont en soutien pour les pôles d'accueil.

Un référentiel de stage et les livrets d'accueil spécifique à chaque lieu de stage sont mis à disposition de l'étudiant dans la bibliothèque de la plateforme numérique Elffe®.

Les lieux de stages se situent surtout dans la région Occitanie (90%) et en Haute Garonne (70%). 10% des stages sont effectués en dehors de la région Occitanie.

16

S'agissant du stage dans le cadre de la recherche

L'objectif de ce stage est de faire participer l'étudiant à une recherche principalement scientifique, dans les deux approches épistémologiques QUANTI *versus* QUALI, dans la dialectique « expliquer » *versus* « comprendre », « appréhender le réel » *versus* « participer à sa co-construction. Ainsi les domaines des Sciences Humaines et Sociales (SHS) comme la sociologie, la psychologie de la santé, les Sciences de l'Education, l'anthropologie, etc. seront tout autant à privilégier que les approches dans le champ biomédical et de la santé publique.

Ce domaine de connaissances et compétences regroupé dans le bloc de compétence 5 est porté notamment par les unités d'enseignement (anglais, recherche, mémoire) en complément de l'Unité d'enseignement : Analyse des Pratiques Professionnelles. Destiné à développer et soutenir la recherche universitaire et le leadership en sciences infirmières de bloc opératoire, les enseignements relatifs à ce bloc de compétence s'appuie dans une approche mutualisée avec les formations des cadres de santé et des infirmiers anesthésistes reconnues au grade master.

Les objets de recherche portés par des équipes du CHU de Toulouse seront identifiés par l'équipe pédagogique en concertation avec les équipes hospitalo-universitaires, le conseiller scientifique universitaire de l'EIBO, le représentant universitaire de la Faculté de Santé, la directrice, le référent universitaire de l'UE recherche de l'EIBO. Ces thématiques de recherche seront proposées aux étudiants. La constitution des groupes (3 étudiants / thématique de recherche) est réalisée par le comité scientifique et pédagogique de l'EIBO en prenant en compte les vœux formulés par les étudiants.

Pour ce faire, l'Ecole d'infirmiers de bloc opératoire s'appuie sur le partenariat institutionnel avec la Coordination générale des soins et l'appui opérationnel du cadre de santé coordonnateur de la promotion de la recherche paramédicale, avec la Direction de la Recherche Clinique et de l'Innovation du CHU de Toulouse et la plateforme CARES (plateforme appelée cellule d'appui à la recherche en soins). La plateforme CARES est ouverte à l'ensemble des professionnels paramédicaux des écoles et instituts comme du terrain, du CHU de Toulouse et du Groupement Hospitalier de Territoire.

Pour accompagner les futurs chercheurs, la plateforme CARES s'appuie sur un programme d'accompagnement personnalisé, animé par la coordonnatrice de la recherche, constitué d'un groupe de professionnels formés aux outils et méthodes de la recherche.

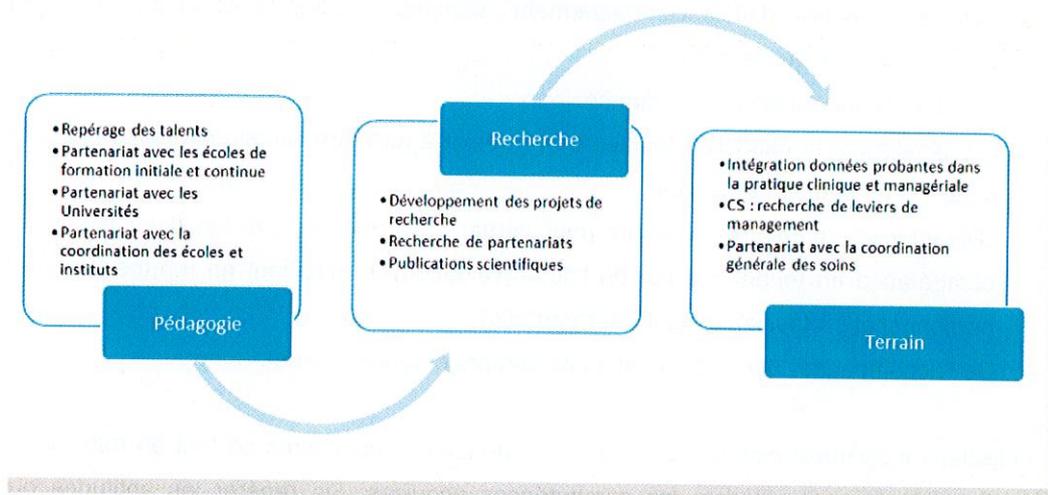


Figure 1 : Niveaux d'intervention de la Plateforme CARES

Les trois niveaux d'intervention de la plateforme CARES seront un atout et une plus-value pour l'étudiant IBO, qui pourra ainsi être en stage auprès des investigateurs d'un programme hospitalier de recherche clinique (PHRC) ou d'un programme hospitalier de recherche infirmière et paramédicale (PHRIP) ou dans le cadre de l'Appel à Projets Interrégional Recherche en Soins (APIRES) du Groupement Interrégional de Recherche Clinique et d'Innovation Sud-Ouest Outre-Mer Hospitalier (GIRCI SOHO), voire d'un protocole de recherche autre (Fondation APICIL ; Fondation de France dans le cadre de l'appel à projets « Soigner, soulager, Accompagner », etc.)

Par ailleurs, l'EIBO pourra solliciter les mentors recherche (docteurs, doctorants appartenant au CERPOP (Centre d'Epidémiologie et de Recherche en santé des POPulations - CERPOP UMR 1295 Unité mixte INSERM - Université Toulouse III Paul Sabatier) ou autres écoles doctorales et laboratoires de recherche (Ecole Doctorale CLESCO (Comportement, Langage, Education, Socialisation, Cognition), Université Toulouse II Jean Jaurès), porteurs de projets de recherche et experts en accompagnement à la recherche en soins) de la plateforme CARES. Ce collectif possède un potentiel fédérateur en favorisant les échanges inter professionnels tout en donnant du sens aux pratiques de soins. Cette équipe de « mentors recherche » est composée de professionnels qualifiés qui mettront leurs compétences à dispositions des étudiants IBO notamment pour intégrer et comprendre la méthodologie de la recherche et acquérir ainsi le Bloc de compétences 5 : « Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarche d'amélioration des pratiques » pendant leur stage de recherche.

XII – DISPOSITIF D'AIDE A LA REUSSITE MIS EN PLACE PAR L'ETABLISSEMENT OU L'UFR EN LIEN AVEC L'ECOLE

Les étudiants sont :

- Soit des professionnels de santé en formation continuée avec un prérequis et un savoir expérimentiel d'infirmier ;

- Soit des étudiants issus de la formation infirmière, grade licence en poursuite directe de formation.

Chaque étudiant bénéficie d'un accompagnement pédagogique sous la forme d'un suivi pédagogique privilégié et individualisé qui permet :

- D'instaurer une relation de confiance.
- De développer la capacité réflexive de l'étudiant à partir de situations réelles qui constituent les supports de son apprentissage.
- D'évaluer les acquis de l'étudiant pour cerner sa progression et l'évaluation des éléments de compétence en tenant compte de l'auto-évaluation de l'étudiant en termes de développement personnel et professionnel (suivi sur portfolio).
- De l'accompagner dans l'élaboration de son projet professionnel.

18

Les entretiens individuels planifiés pour les deux années universitaires se font en retour de période de stage afin d'identifier et valoriser les compétences acquises. De repérer les aptitudes ou capacités développées afin de les réinvestir dans la poursuite du parcours professionnels de l'étudiant. À tout moment si un risque est repéré par le formateur référent ou l'étudiant il peut être proposé un entretien.

XIII – DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS EN LIEN AVEC L'ÉCOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIERS DE BLOC OPÉRATOIRE EC

Depuis décembre 2021, dans le cadre de la promotion de la démarche qualité au sein des instituts, l'Ecole d'IBODE du PREFMS a obtenu une double certification, NF EN ISO 9001 et certification Qualiopi.

L'engagement dans une démarche qualité de dispositifs de formation professionnelles s'inscrit dans la mise en œuvre d'indicateur de qualité sur l'ensemble des processus. Il s'étend du besoin en formation jusqu'à l'obtention du diplôme. Ces indicateurs permettent d'analyser et prendre en compte les différentes informations recueillies afin de proposer des réajustements :

- Indicateur qualité N°1 : Evaluation de la qualité de formation par les étudiants

L'objectif est de mesurer la satisfaction de la qualité de l'enseignement par les étudiants à la fin de chaque UE, par le biais d'un formulaire en ligne Elffe ®. Le dispositif de surveillance permet d'engager des réajustements à partir d'un taux d'insatisfaction de 20%.

- Indicateur de qualité N°2 : Evaluation du dispositif de stage

L'objectif est de mesurer la satisfaction du dispositif de stage par les étudiants de l'EIBO.

À la fin de chaque stage, un formulaire en ligne Elffe ® (Questionnaire de satisfaction avec échelle de Likert, à la fois quantitative, descriptive et qualitative) est rempli par les étudiants. Les éléments recueillis sont corrélés au recueil qualitatif fait en groupe et au contexte pour mettre en œuvre des actions de réajustements.

- Indicateur de qualité N°3 : Evaluation des diplômés par les employeurs

L'objectif est de mesurer la qualité de formation des diplômés par les employeurs. Un entretien téléphonique est réalisé par le responsable pédagogique environ 3 mois après le retour chez l'employeurs en s'appuyant sur une grille d'évaluation (Questionnaire de satisfaction avec échelle de Likert, à la fois quantitative, descriptive et qualitative).

XIV – PARTENARIATS MIS EN PLACE OU ENVISAGES

19

La participation de l'EIBO à l'AEEIBO (Association des Enseignants et des Ecoles d'Infirmiers de Bloc Opérateur), à l'UNAIBODE (Association Nationale des Associations d'Infirmiers de Bloc Opérateur Diplômé d'Etat) à l'ANDEP (Association Nationale des Directeurs d'École Paramédicale) permet de développer le partenariat et les échanges avec les Ecoles d'Infirmiers de Bloc Opérateur des autres régions :

- Mise en commun des ressources ;
- Avancées et réflexion autour de la réingénierie de la formation ;
- Communication des actualités professionnelles ;
- Organisation de journées pédagogiques annuelles pour un partage des pratiques.

Ces partenariats permettent une veille critique scientifique et une mise à jour des connaissances et nouveautés dans les pratiques professionnelles.

L'impact des différentes transformations tant dans l'activité de prise en charge des malades que dans l'évolution des métiers place l'ensemble des acteurs face à l'obligation d'engager une réflexion individuelle et collective sur la pertinence de leurs pratiques au sein des environnements de haute technicité (bloc opératoire ; unité d'endoscopie centrale ; services de stérilisation ; etc.) afin de les faire évoluer. Pour appréhender l'organisation hospitalière, la recherche à visée professionnelle en lien avec l'exercice professionnel en bloc opératoire doit prendre en compte à la fois les éléments relevant du fonctionnement des systèmes, et les éléments relevant de l'étude et de l'analyse des rapports humains et des interactions.

Ainsi, une convention sera également mise en place avec l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès pour les enseignements en Sciences humaines et sociales (SHS) avec cette intention première d'interroger la relation de soin au bloc opératoire, la démarche de soins, le leadership, en convoquant les « *evidence based humanities* » dans les recherches menées au sein des organisations hospitalières et dans les blocs opératoires.

XV – AVIS DES INSTANCES DE L'UNIVERSITE

De la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique : en cours de programmation.

Du conseil d'administration : en cours de programmation.

XVI – AVIS DES INSTANCES'ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIERS DE BLOC OPERATOIRE

Avis du Conseil Technique de l'Ecole d'Infirmiers de Bloc opératoire (EIBO) de Toulouse en date du 1^{er} décembre 2022 : avis favorable.

Dossier à envoyer aux adresse suivantes (avant le vendredi 15 septembre 2023, délai de rigueur)

20

Dossier à envoyer aux adresses suivantes :

formationsante@enseignementsup.gouv.fr

francois.couraud@enseignementsup.gouv.fr

katia.siri@enseignementsup.gouv.fr

emilie.bernardin-skalen@enseignementsup.gouv.fr

claudemoison@enseignementsup.gouv.fr

gaelle.louis-rose@enseignementsup.gouv.fr



ANNEXES

- 📄 Curriculum Vitae
- 📄 Maquette de formation
- 📄 Syllabus Unité d'enseignement
- 📄 Référentiel Stage

Curriculum vitae Vincent Soler

Nom - Prénom : Soler – Vincent

Date et lieu de naissance : 01/03/1979 à Toulouse

Nationalité : Française

Adresse professionnelle :

Service d'ophtalmologie, Hôpital Pierre-Paul Riquet, Place
Baylac, TSA 40031 - 31059 TOULOUSE Cedex 9

RPPS : 10005180673

Secrétariat : +33 (0)5 61 77 60 12 - Fax : +33 (0)5 34 55 74 72

Téléphone : +33 (0)5 61 77 71 74

Mobile (Cell) : +33 (0)6 79 15 61 09

Courriels : soler.v@chu-toulouse.fr ; vincesoler@yahoo.fr



Fonctions actuelles : Professeur des Universités - Praticien Hospitalier depuis septembre 2017

Cursus hospitalo-universitaire :

2011 – 2017 : Maître de Conférence des Universités - Praticien Hospitalier

2012 – 2013 : Période de mobilité clinique de 2 mois (*non prise en compte pour la mobilité professionnelle*). Répartis sur plusieurs séjours. Institut de Microcirurgia Ocular, Barcelone (Espagne) dirigé par le Dr B Corcostegui (chirurgie vitéo-rétinienne). 2008 – 2010 : Chef de Clinique des Universités - Assistant des Hôpitaux. Service d'ophtalmologie du CHU Toulouse-Purpan, Université Paul Sabatier – Toulouse III. Chef de service : Professeur Jean-Louis Arné.

2002 – 2008 : Internat de chirurgie au CHU de Toulouse

- Novembre 2002 – Octobre 2003 : Sce d'Ophtalmologie du Pr A Mathis, CHU Rangueil
- Novembre 2003 – Avril 2004 : Sce de Diabétologie du Pr H Hanaire, CHU Rangueil
- Mai 2004 – Avril 2005 : Sce d'Ophtalmologie du Pr JL Arné, CHU Toulouse Purpan
- Mai 2005 – Octobre 2005 : Sce de Neurochirurgie du Pr M Trémoulet, CHU Purpan
- Novembre 2006 – Avril 2007 : Sce d'Ophtalmologie du Dr Ch Yésou, CHR Tarbes
- Mai 2007 – Avril 2008 : Sce d'Ophtalmologie du Pr JL Arné, CHU Purpan
- Mai 2008 – Octobre 2008 : stage hors-subdivision d'origine (« inter-CHU ») : Sce d'Ophtalmologie du Pr JL Dufier, Hôpital Necker – Enfants Malades, Assistance Publique – Hôpitaux de Paris

1996 – 2002 : Etudes médicales. Faculté de médecine de Rangueil, Université Paul Sabatier – Toulouse III, France

- Lauréat de l'Université – médaille d'or en 1997, 1998, 1999 (PCEM1, PCEM2 et DCEM1)
- Concours d'internat 2002. Rangs nationaux : 8ème (Concours Nord) et 20ème (Concours Sud)
- Promotion d'internat : chirurgie Toulouse 2002. Rang local : 1er

1- Diplômes (HDR, doctorat, DEA ...) :

2014 : Habilitation à Diriger la Recherche délivrée par l'Université Toulouse III Paul Sabatier. Soutenance le 8 septembre 2014.
2013 : Doctorat d'état en Sciences délivré par l'Université Toulouse III Paul Sabatier. Ecole doctorale Biologie-Santé-Biotechnologies.
2010 – 2011 : Année de mobilité professionnelle (Pr Terri Youn, Duke University, Durham, North Carolina, USA)
2006 : Master 2 Recherche (ex-DEA) : Ecole doctorale Biologie-Santé-Biotechnologies. Université Paul Sabatier – Toulouse III, France.
2008 : Doctorat en médecine (Prix de thèse. Lauréat de l'Université – médaille d'or) ; European Board of Ophthalmology ; Diplôme d'Etudes Spécialisées en Ophtalmologie

Obtention de 9 Diplômes d'Université ou Inter-Universitaire depuis 2004

- 2014-2015 Chirurgie vitéo-rétinienne (Universités de Bordeaux, Dijon et Nancy)
- 2011-2013 Pédagogie en Santé (Université Paul Sabatier – Toulouse)
- 2009-2010 Neuro-ophtalmologie (Université Pierre & Marie Curie – Paris)
- 2007-2009 Strabologie (Université de Nantes – Nantes)
- 2006-2007 Glaucomes (Université d'Angers – Angers)
- 2005-2007 Médecine d'Urgence de Montagne (Grenoble/Toulouse)
- 2005-2006 Infections et inflammations oculaires (Université Diderot – Paris)
- 2004-2005 Adaptation lentilles de contact (Université Ségalen – Bordeaux)
- 2003-2004 Angiographie et pathologies rétinienne (Université Diderot – Paris)

2- Activités de Recherche

- Publications dans des revues indexées
Score SIGAPS personnel (des 10 dernières années pour les PU-PH, joindre la copie du tableau)

Période : 2012 - 2022									
Année	Total	A+	A	B	C	D	E	NC	Score
2012	3	0	2	0	0	1	0	0	30
2013	5	0	1	2	0	1	1	0	55
2014	4	0	0	0	0	0	4	0	32
2015	8	0	2	1	0	1	4	0	110
2016	16	0	1	1	3	2	8	1	131
2017	11	0	0	1	1	2	7	0	91
2018	8	0	0	2	3	0	3	0	68
2019	2	0	0	0	1	0	1	0	18
2020	4	0	0	2	0	1	1	0	33
2021	5	0	1	2	2	0	0	0	64
2022	6	0	0	1	2	0	3	0	42
Total	72	0	7	12	12	8	32	1	674

Publications acceptées dans des revues à comité de lecture indexées dans Pubmed.

N° = Numéro ; A = Anglophone ; F = Francophone ; IF = Impact Factor

N°	A	F	IF	Publications
1		F1	0,38	Gualino O, Quintyn JC, Soler V, Mathis A. Oblitération d'une branche artérielle par un foyer à candida. <u>J Fr Ophtalmol</u> . 2005 Nov.;28(9):965-7.
2	A1		4,52	Astudillo L, Soler V, Sailer L, Irsutti-Fjortoft M, Arlet-Suau E. Bilateral exophthalmos revealing a case of husband and wife sarcoidosis. <u>Am J Med</u> . 2006 May; 119(5)
3	A2		2,46	Paget S, Julia S, Vitezica ZG, Soler V, Malecaze F, Calvas P. Linkage analysis of high myopia susceptibility locus in 26 families. <u>Mol Vis</u> . 2008; 14:2566-74
4		F2	0,51	Soler V, Capuani C, Arné JL, Malecaze F, Fournié P. Xanthogranulome juvénile de localisation cornéo-sclérale limbique. <u>J Fr Ophtalmol</u> . 2009 Jun;32(6):436.
5	A3		3,27	Spataro G, Malecaze F, Turrin CO, Soler V, Duhayon C, Elena PP, Majoral JP, Caminade AM. Designing dendrimers for ocular drug delivery. <u>Eur J Med Chem</u> . Oct 2009.
6		F3	0,51	Soler V, Pagot-Mathis V, Quintyn JC. Photothérapie dynamique sous huile de silicone pour traiter des néovaisseaux choroïdiens du myope

fort. *J Fr Ophtalmol*. 2011 Oct;34(8):561.e1-4.

- 7 A4 4,22 **Soler V**, Benito A, Soler P, Triozon C, Arné JL, Madariaga V, Artal P, Malecaze F. A randomized comparison of pupil-centred vs vertex-centred LASIK for the correction of hyperopia. *Am J Ophthalmol*. 2011 Oct;152(4):591-599.e2
- 8 A5 2,69 **Soler V**, Benito A, Soler P, Triozon C, Arné JL, Madariaga V, Artal P, Malecaze F. Reply. *Am J Ophthalmol*. 2012 Apr;153(4):776-7.
- 9 A6 1,99 Balica S, Bulai Livideanu C, Fournié P, Fortenfant F, **Soler V**, Barbarot S, Paul C. Is conjunctival mucous involvement a marker of severity in pemphigus vulgaris ? *J Eur Acad Dermatol Venereol*. 2012 Mar 19.
- 10 A7 3,44 Tran-Viet KN, St Germain E, **Soler V**, Powell C, Lim SH, Klemm T, Saw SM, Young TL. Study of a US cohort supports the role of ZNF644 and high-grade myopia susceptibility. *Mol Vis*. 2012;18:937-44.
- 11 A8 3,44 Massoudi D, Malecaze F, **Soler V**, Butterworth J, Erraud A, Fournie P, Koch M, Galiacy SD. NC1 long and NC3 short splice variants of type XII collagen are over expressed during corneal scarring. *Invest Ophthalmol Vis Sci*. 2012 Oct 19;53(11):7246-56.
- 12 A9 5,64 Meng W, Butterworth J, Bradley DT, Hughes AE, **Soler V**, Calvas P, Malecaze F. A genome-wide association study provides evidence for association of chromosome 8p23 (MYP10) and 10q21.1 (MYP15) with high myopia in the French population. *Invest Ophthalmol Vis Sci*. 2012 Dec 5;53(13):7983-8.
- 13 A10 2,25 **Soler V**, Tran-Viet KN, Galiacy SD, Limviphuvadh V, Klemm TP, St.Germain E, Fournié PR, Guillaud C, Maurer-Stroh S, Hawthorne F, Suarez C, Kantelip B, Afshari, NA, Creveaux I, Luo X, Meng W, Calvas P, Cassagne M, Arné JL, Rozen SG, Malecaze F, Young TL. Whole Exome Sequencing Identifies a Mutation for a Novel Form of Corneal Intraepithelial Dyskeratosis. *J Med Genet*. 2013 Apr;50(4):246-54.
- Tran-Viet KN*, **Soler V***, Quiette V, Powell C, Yanovitch T, Metlapally R, Luo X, Katsanis N, Nading E, Young TL. Mutation in collagen II alpha 1 isoforms delineates Stickler and Wagner syndrome phenotypes. *Mol Vis*. 2013 Apr 5;19:759-66.
- *Co-premiers auteurs.
- 14 F4 0,36 Rabot A, Caujolle JP, Porterie M, Guillaud C, Ancele E, Gastaud P, Malecaze F, **Soler V**. Prise en charge chirurgicale d'un kyste du stroma rien récidivant. *J Fr Ophtalmol*. 2013;36:e109-12.
- 15 A11 11,0 Tran-Viet KN, Powell C, Barathi VA, Klemm T, Maurer-Stroh S, Limviphuvadh V, **Soler V**, Ho C, Yanovitch T, Schneider G, Li YJ, Nading E, Metlapally R, Saw SM, Goh L, Rozen S, Young TL. Mutations in SCO2 Are Associated with Autosomal-Dominant High-Grade Myopia. *Am J Hum Genet*. 2013 May 2;92(5):820-6.
- 16 F5 0,39 **Soler V**, Leray B. Luxation cristallinienne post-traumatique ancienne simulant une éclipse chez un patient présentant une cécité monoculaire sur glaucome post-traumatique. *J Fr Ophtalmol*. 2014 May;37(5):423.
- 17 A12 3,66 Cassagne M, Laurent C, Rodrigues M, Galinier A, Spoerl E, Galiacy SD, **Soler V**, Fournié P, Malecaze F. Iontophoresis transcorneal delivery

technique for transepithelial corneal collagen crosslinking with riboflavin in a rabbit model. *Invest Ophthalmol Vis Sci.* 2014 Mar 18. pii: iovs.13-12595v1. doi: 10.1167/iov.13-12595.

- 18 F6 0,39 Cassagne M, Malecaze F, **Soler V.** Physiopathologie de la myopie, entre hérédité et environnement. *J Fr Ophthalmol.* 2014 May;37(5):407-14.
- 19 F7 0,39 Perrin-Terrin A, Auriol S, Mahieu L, Debard A, Eden A, Cassagne M, Pagot-Mathis V, Malecaze F, **Soler V.** Uvéite antérieure bilatérale récidivante à *Leishmania infantum* chez un patient présentant un déficit immunitaire lié à une infection à VIH : à propos d'un cas et revue de la littérature. *J Fr Ophthalmol.* 2014 Sep;37(7):514-9.
- 20 F8 0,39 Tolou C, Mahieu L, Salmon L, Hamid S, Pagot-Mathis V, Suarez C, Garcia D, Gomane C, Berot A, Malecaze F, **Soler V.** Intérêt de l'imagerie multimodale dans le diagnostic de neuro-rétinopathie maculaire aiguë. *J Fr Ophthalmol.* 2014 Dec;37(10):796-803.
- 21 A13 6,17 Leray B, Cassagne M, **Soler V,** Villegas EA, Triozon C, Perez GM, Letsch J, Chapotot E, Artal P, Malecaze F. Relationship between induced spherical aberration and depth of focus after hyperopic LASIK in presbyopic patients. *Ophthalmology.* 2015 Feb; 122(2):233-43.
- 22 F9 0,39 Garcia D, Mahieu L, **Soler V.** Evolution précoce des signes OCT d'une épithélite pigmentaire rétinienne aiguë. *J Fr Ophthalmol.* 2015 Mar 16. pii: S0181-5512(15)00055-8. doi: 10.1016/j.jfo.2014.09.017
- 23 A14 1,17 Gaudre N, Michaud M, **Soler V,** Lozano S, Gaudin C, Balardy L. Giant cell arteritis: a reversible cause of oculomotor nerve palsy. *Presse Med.* 2015 Jun 3. pii: S0755-4982(15)00236-5. doi: 10.1016/j.lpm.2015.03.013
- 24 A15 4,02 **Soler V,** Malecaze F, Salmon L, Cassagne M. Axial length in the Atropine Therapy for Myopia Study. *Am J Ophthalmol.* 2015 Aug;160(2):395-6.
- 25 F10 0,39 Tolou C, Salmon L, Mahieu L, Couzinet A, **Soler V.** Aspects en tomographie par cohérence optique en domaine spectral de granulomes prérétiens dans une uvéite postérieure toxoplasmique avec occlusion artérielle. *J Fr Ophthalmol.* 2015 Sep 7. pii: S0181-5512(15)00245-4. doi: 10.1016/j.jfo.2015.02.006.
- 26 F11 0,39 Suarez C, Tolou C, Cassagne M, Lajoie J, Mahieu L, Hamid S, Malecaze F, **Soler V.** Quels obstacles au développement de la chirurgie ambulatoire de la cataracte au CHU de Toulouse en 2013 ? *J Fr Ophthalmol.* 2015 Oct 11. pii: S0181-5512(15)00306-X. doi: 10.1016/j.jfo.2015.02.011
- 27 A16 3,24 **Soler V,** Mahieu L, Matonti F, Pagot-Mathis V. Correspondence. *Retina.* 2015. Dec;35(12):e73-4. doi: 10.1097
- 28 F12 0,39 Tolou C, Mahieu L, Martin Blondel G, Matonti F, Hamid S, Benouaich X, Debard A, Cassagne M, **Soler V.** Posterior segment involvement in cat-scratch disease: A case series. *J Fr Ophthalmol.* 2015. pii: S0181-5512(15)00336-8. doi: 10.1016/j.jfo.2015.07.003.
- 29 F13 0,39 Tolou C, Mahieu L, Gallini A, Hamid S, Billette De Villemeur R, Gualino V, Susini A, Pagot-mathis V, **Soler V.** Parcours des patients atteints d'un premier épisode de décollement de rétine sur l'œil étudié en Midi-Pyrénées. *J Fr Ophthalmol.* 2015 Dec 18. pii: S0181-5512(15)00431-

3. doi: 10.1016/j.jfo.2015.07.013.

- 30 F14 0,39 Lajoie J, Renouvin A, Mahieu L, Tolou C, Suarez C, Ouardani S, Hamid S, Cassagne M, Pagot-Mathis V, Matonti F, **Soler V**. Blanc périveinulaire isolé : quand un œdème blanc du pôle postérieur d'origine vasculaire ne rime pas avec oblitération artérielle rétinienne. *J Fr Ophthalmol*. 2015 Dec 17. pii: S0181-5512(15)00439-8. doi: 10.1016/j.jfo.2015.09.009.
- 31 A17 3 **Soler V**, Sourdet S, Balardy L, Abellan Van Kan G, Brechemier D, Rouge Bugat ME, Tavassoli N, Cassagne M, Malecaze F, Nourhashemi F, Vellas B. Visual Impairment Screening at the Geriatric Frailty Clinic for Assessment of Frailty and Prevention of Disability at the Gérotopôle. *J Nutr Health Aging*. 2016;20(8):870-877.
- 32 A18 3 Gérard S, Bréchemier D, Lefort A, Lozano S, Abellan Van Kan G, Filleron T, Mourey L, Bernard-Marty C, Rougé-Bugat M, **Soler V**, Vellas B, Cesari M, Rolland Y, Balardy L. Body Composition and Anti-Neoplastic Treatment in Adult and Older Subjects - A Systematic Review. *J Nutr Health Aging*. 2016;20(8):878-888.
- 33 F15 0,39 Benouaich X, Salmon L, Mahieu L, **Soler V**. Five-year follow-up of bilateral choroidal neovascularization secondary to optic nerve head drusen treated with ranibizumab in a nine-year-old girl. *J Fr Ophthalmol*. 2016 Mar 3. pii: S0181-5512(16)00019-X. doi: 10.1016/j.jfo.2015.01.026
- 34 F16 0,39 Mourguet M, Jeannel J, Laffont MA, Benouaich X, Alvarez M, **Soler V**. A propos d'un cas d'uvéite antérieure virale à Cytomégalovirus chez une patiente monophthalme immunocompétente porteuse d'un implant intraoculaire de dexaméthasone. *J Fr Ophthalmol*. 2016 May 4. pii: S0181-5512(16)30040-7. doi: 10.1016/j.jfo.2015.04.028.
- 35 A19 1,68 Matonti F, Guigou S, Pommier S, Meyer F, Hajjar C, Merite PY, Parrat E, Rouhette H, Rebollo O, **Soler V**. Dexamethasone Implants in Patients with Naive Diabetic Macular Edema. *Ophthalmologica*. 2016 May 14.
- 36 A20 2,98 Bellocq D, Kahn V-P, Matonti F, Burillon C, Voirin N, Dot C, Akesbi J, Milazzo S, Baillif S, **Soler V**, Wolf B, Scemama C, Malcles A, Weber M, Kodjikian L. Effectiveness and safety of dexamethasone implants for post-surgical macular edema including Irvine-Gass syndrome, the EPISODIC-2 study. *Br J Ophthalmol*. 2016 May 17. pii: bjophthalmol-2016-308544. doi: 10.1136/bjophthalmol-2016-308544.
- 37 F17 0,39 Sampo M, **Soler V**, Gascon P, Hoffart L, Denis D, Matonti F. Traitement par éplérénone dans la chorioretinite séreuse centrale chronique. *J Fr Ophthalmol*. 2016 May 23. pii: S0181-5512(16)30067-5. doi: 10.1016/j.jfo.2016.01.008.
- 38 A21 NC Sampo M, Yin GH, Hoffart L, Denis D, **Soler V**, Matonti F. Exudative retinal detachment treatment in a patient with thrombotic thrombocytopenic purpura. *Case Rep Ophthalmol*. 2016 Feb 20;7(1):90-5. doi: 10.1159/000444291
- 39 F18 0,39 Varenne F, Fillaux J, Porterie M, Soler J, Cassagne M, **Soler V**. Loase sous-conjonctivale : à propos d'un cas. *J Fr Ophthalmol*. 2016 Aug 23. pii: S0181-5512(16)30137-1. doi: 10.1016/j.jfo.2015.08.018
- 40 A22 1,47 Suarez C, Madariaga V, Lepage B, Malecaze M, Fournié P, **Soler V**, Galiacy S, Mély R, Cassagne M, Malecaze F. Irregular Cornea And

Ocular Surface Disease: Interest Of A Mini-Scleral Contact Lens After Therapeutic Failure. Eye & Contact Lens. 2016

- 41 F19 0,39 Matthys A, Tolou C, Gualino V, Ollé P, Soler V. Diagnostic clinique et évolution précoce d'un kyste intravitréen. J Fr Ophthalmol. 2016 Oct;39(8):e207-e209. doi: 10.1016/j.jfo.2015.05.013.
- 42 A23 0,9 Matonti F, Soler V. Author's reply to comments to: Long-term efficacy and safety of intravitreal dexamethasone implant for the treatment of diabetic macular edema. Eur J Ophthalmol. 2016 Sep 13:0. doi: 10.5301/ejo.5000870
- 43 F20 0,39 Garcia D, Mahieu L, Soubrane G, Salmon L, Renouvin A, Tolou C, Pagot-Mathis V, Matonti F, Soler V. Role of the follow-up to maintain postoperative visual acuity in patients with exudative AMD with submacular hemorrhage managed by surgery. J Fr Ophthalmol. 2016 Oct;39(8):661-667. doi: 10.1016/j.jfo.2016.05.010.
- 44 A24 28,7 Zhong FL, Mamaï O, Sborgi L, Boussofara L, Hopkins R, Robinson K, Szeverenyi I, Takeichi T, Reshmaa B, Lau A, Tye H, Roy K, Bonnard C, Ahl PJ, Lacina L, Otsuka A, Fournie PR, Malecaze F, Lane EB, Kabashima K, Connolly JE, Masters SL, Soler VJ, Omar SS, McGrath, Nedelcu R, Gribaa M, Denguezli M, Saad A, Hiller S, Reversade B. Germline NLRP1 mutations cause inherited skin inflammatory and cancer susceptibility syndromes via inflammasome activation. Cell. 2016 Sep 22;167(1):187-202.e17. doi: 10.1016/j.cell.2016.09.001.
- 45 F21 0,39 Benouaich X, Mahieu L, Matonti F, Soler V. Persistence of foveal capillary plexi in the fovea plana evident on OCT angiography. J Fr Ophthalmol. 2016. pii:S0181-5512(16)30285-6. doi:10.1016/j.jfo.2016.10.002
- 46 A25 NC Maniglia M, Cottureau B, Soler V, Trotter Y. Perceptual Learning in AMD patients. Front Syst Neurosci. 2016 Dec 27;10:107. doi: 10.3389/fnsys.2016.00107.
- 47 F22 0,39 Varenne F, Renouvin A, Ter Schiphorst T, Mahieu L, Soler V. Aspect en tomographie par cohérence optique de pli rétinien papillomaculaire chez un cas de microphthalmie postérieure. J Fr Ophthalmol. 2017 Jan 11. pii: S0181-5512(16)30333-3. doi: 10.1016/j.jfo.2015.09.021.
- 48 A26 1,89 Tompson SW, Johnson C, Abbott D, Bakall B, Soler V, Yanovitch TL, Whisenhunt KN, Klemm T, Rozen S, Stone EM, Johnson M, Young TL. Reduced penetrance in a large Caucasian pedigree with Stickler syndrome. Ophthalmic Genet. 2017 Jan 17:1-8. doi: 10.1080/13816810.2016.1275018.
- 49 A27 2,74 Pugno G, Soler V, Astudillo L, Gualino V. Uveitis with acute bilateral retinal vasculitis revealing a serotonin-secreting neuroendocrine neoplasm. Pancreas. 2017 Apr;46(4):e28-e29..
- 50 A28 2,35 Soler VJ, Laurent C, Sakr F, Regnier A, Tricoire C, Cases O, Kozyraki R, Douet JY, Pagot-Mathis V. Preliminary study of the safety and efficacy of medium-chain triglycerides for use as an intraocular tamponading agent in minipigs. Graefes Arch Clin Exp Ophthalmol. 2017 May 25. doi: 10.1007/s00417-017-3695-9
- 51 F23 0,39 Varenne F, Mahieu L, Gascon P, Matonti F, Soler V. Décollement séreux rétinien associé à un syndrome de dysversion papillaire traité

chirurgicalement. *J Fr Ophthalmol*. 2017 Oct 24. pii: S0181-5512(17)30306-6. doi: 10.1016/j.jfo.2016.07.032

- 52 A29 1,17 Tolou C, Mahieu L, Hamid S, Matonti F, **Soler V**. When love makes a lover (transiently) blind: A case report describing postcoital Valsalva retinopathy. *Presse Med*. 2017 Jul - Aug;46(7-8 Pt 1):789-790. doi: 10.1016/j.lpm.2017.01.022
- 53 F24 0,39 Bénichou J, **Soler V**, Denis D, Matonti F. Inefficacité de l'aflibercept dans le traitement des télangiectasies maculaires idiopathiques type 2 sans néovascularisation. *J Fr Ophthalmol*. 2017 Sep;40(7):547-551. doi: 10.1016/j.jfo.2016.05.014
-
- 54 F25 0,39 **Soler V**, Benouaich X, Mahieu L. Evolution des signes en angiographie OCT d'une maculopathie intermédiaire aiguë paracentrale. *J Fr Ophthalmol*. 2017 Dec;40(10):e405-e408.
- 55 F26 0,39 Petit T, Martin-Blondel G, Mahieu L, Tolou C, Lajoie J, Meyer P, Gomane C, Matonti, **Soler V**. Description et devenir d'une série de vingt endophtalmies endogènes. *J Fr Ophthalmol*. 2017 Dec;40(10):824-83.
- 56 A30 4,26 Maniglia M, **Soler V**, Cottereau B, Trotter Y. Spontaneous and training-induced cortical plasticity in MD patients: Hints from lateral masking. *Sci Rep*. 2018 Jan 8;8(1):90. doi: 10.1038/s41598-017-18261-6.
- 57 A31 2,01 Cassagne M, **Soler V**, Malecaze F, Fournié P. Femtosecond Laser-Assisted Ipsilateral Rotational Lamellar Autokeratoplasty. *Cornea*. 2018 Jan 3. doi: 10.1097/ICO.0000000000001426.
- 58 A32 2,24 Cassagne M, Porterie M, Gauthier L, Chapotot E, **Soler V**, Malecaze F, Fournié P. Primary sulcus implantation of a diffractive multifocal pseudophakic piggyback intraocular lens. *J Cataract Refract Surg*. 2018 Mar;44(3):266-273
- 59 A33 3,81 Anti-CD160, Alone or in Combination With Bevacizumab, Is a Potent Inhibitor of Ocular Neovascularization in Rabbit and Monkey Models. Menguy T, Briaux A, Jeunesse E, Giustiniani J, Calcei A, Guyon T, Mizrahi J, Haegel H, Duong V, **Soler V**, Brousset P, Bensussan A, Raymond Letron I, Le Bouteiller P. Anti-CD160, Alone or in Combination With Bevacizumab, Is a Potent Inhibitor of Ocular Neovascularization in Rabbit and Monkey Models. *Invest Ophthalmol Vis Sci*. 2018 Jun 1;59(7):2687-2698. doi: 10.1167/iovs.18-24024.
- 60 F27 0,39 Lajoie J, Glimois V, Petit T, Amelie R, Varenne F, Fournie P, Pagot Mathis V, Malecaze F, Wargny M, Gallini A, **Soler V**. [Assessment of astigmatism associated with the iris-fixated ARTISAN aphakia implant: Anterior fixation versus posterior fixation, study of postoperative follow-up at one year]. *J Fr Ophthalmol*. 2018 Oct;41(8):696-707.
- 61 F28 0,39 Renouvin-Benat A, Sabatier P, Varenne F, Pagot-Mathis V, Fournie P, Malecaze F, Gallini A, **Soler V**. [Evaluation of the nurse triage at the ophthalmology emergency department of Pierre-Paul-Riquet Hospital]. *J Fr Ophthalmol*. 2018 Oct;41(8):708-717.
- 62 F29 0,39 Sales De Gauzy T, Oberic L, Fournié P, **Soler V**. [Mantle cell lymphoma of the iris treated by ibrutinib]. *J Fr Ophthalmol*. 2018 Dec;41(10):e501-e502.

- 63 A34 1,29 Meng W, Chan BW, Ezeonwumelu C, Hébert HL, Campbell A, Soler V, Palmer CN. A genome-wide association study implicates that the TTC39C gene is associated with diabetic maculopathy with decreased visual acuity. *Ophthalmic Genet.* 2019 Jul 2:1-7. doi: 10.1080/13816810.2019
-
- 64 A35 2,31 Fremont F, Pelissier-Suarez C, Fournié P, Porterie M, Thevenin A, Astudillo L, Paricaud K, Gualino V, Soler V, Pugnet G. Clinical Characteristics and Outcomes of Ocular Cicatricial Pemphigoid: A Cohort Study and Literature Review. *Cornea.* 2019 Jul 24. doi: 10.1097/ICO.0000000000002080
- 65 F30 0,36 Boret C, Brehin C, Cortey C, Chanut M, Houzé-Cerfon CH, Soler V, Claudet I. Pediatric ocular trauma: Characteristics and outcomes among a French cohort (2007-2016). *Arch Pediatr.* 2020 Apr;27(3):128-134. doi: 10.1016/j.arcped.2020.01.002. Epub 2020 Feb 29.
- 66 A36 7 Lafaurie M, Baricault B, Soler V, Cassagne M, Sailer L, Lapeyre-Mestre M, Sommet A, Moulis G. No increased risk of cataract in adult patients with primary immune thrombocytopenia treated with eltrombopag. A French nationwide nested case-control study. *Br J Haematol.* 2020 May;189(4):e137-e140. doi: 10.1111/bjh.16561.
- 67 A37 4,26 Beuste T, Rebollo O, Parrat E, Guigou S, Mérité PY, Meyer F, Rouhette H, Lorenzi U, Soler V, Le Piffer AL, Matonti F, Denion E. Recurrences of retinal detachment after retinectomy: Causes and Outcomes. *Retina.* 2020 Jul;40(7):1315-1324
- 68 A38 2,24 Combining fixation and lateral masking training enhances perceptual learning effects in patients with macular degeneration. Maniglia M, Soler V, Trotter Y. *J Vis.* 2020 Oct 1;20(10):19. doi: 10.1167/jov.20.10.19.
- 69 A39 4,38 Kantor P, Matonti F, Varenne F, Sentis V, Pagot-Mathis V, Fournié P, Soler V. Use of the heads-up NGENUITY 3D Visualization System for vitreoretinal surgery: a retrospective evaluation of outcomes in a French tertiary center. *Sci Rep.* 2021 May 11;11(1):10031.
- 70 A40 3,82 Kermorgant M, Hammoud S, Mahieu L, Geeraerts T, Beck A, Bareille MP, Soler V, Pavy-Le Traon A, Quintyn JC. Effects of Resistance Exercise with or without Whey Protein Supplementation on Ocular Changes after a 21-Day Head-Down Bed Rest. *Life (Basel).* 2021 Jul 26;11(8):741
- 71 A41 25,4 Faguer S, Colombat M, Chauveau D, Bernadet-Monrozies P, Beq A, Delas A, Soler V, Labadens I, Huart A, Benlian P, Schanstra JP. Administration of the High-Density Lipoprotein Mimetic CER-001 for Inherited Lecithin-Cholesterol Acyltransferase Deficiency. *Ann Intern Med.* 2021 Jul;174(7):1022-1025
- 72 A42 4,37 Kermorgant M, Sadegh A, Geeraerts T, Varenne F, Liberto J, Roubelat FP, Bataille N, Bareille MP, Beck A, Godard B, Golemis A, Nasr N, Arvanitis DN, Hélisten O, Senard JM, Pavy-Le Traon A, Soler V. Effects of Venostriuctive Thigh Cuffs on Dry Immersion-Induced Ophthalmological Changes. *Front Physiol.* 2021 Jul 14;12:692361
- 73 A43 4,35 Fransen E, Valgaeren H, Janssens K, Sommen M, De Ridder R, Vandeweyer G, Bisceglia L, Soler V, Hoischen A, Mortier G, Malecaze F, Koppen C, Van Camp G. Resequencing of candidate genes for Keratoconus reveals a role for Ehlers-Danlos Syndrome genes. *Eur J*

- 74
F31 0,82 Varenne F, Pereira Lopes J, Escudier C, Kantor P, Cassagne M, Soler V, Fournié P. [Stars in their eyes]. J Fr Ophthalmol. 2022 Jan;45(1):157-158. doi: 10.1016/j.jfo.2021.04.018. Epub 2021 Nov 26.
- 75
F32 0,82 [Not quite an intraocular UFO: An IFO, "Iluvien floating object"]. Ghaffour Y, Varenne F, Soler V. J Fr Ophthalmol. 2022 Jun 1:S0181-5512(22)00185-1. doi: 10.1016/j.jfo.2022.02.012
- 76
F33 0,82 Schaeffer M, Ballonzoli L, Gaucher D, Arndt C, Angioi-Duprez K, Baudonnet R, Bodaghi B, Bron A, Chiambaretta F, Cimon B, Chiquet C, Creuzot-Garcher C, Daien V, Deleplanque AS, Fricker-Hidalgo H, Hadjadj E, Houze S, Ifrah T, Korobelnik JF, Labalette P, Le Lez ML, L'Ollivier C, Mercie M, Mouriaux F, Paris L, Pelloux H, Pomares C, Quintyn JC, Rougier MB, Rousseau A, Soler V, Talmud M, Villena I, Villard O, Speeg-Schatz C, Bourcier T, Sauer A. [Management of ocular toxoplasmosis in France: Results of a modified Delphi study]. J Fr Ophthalmol. 2022 Apr;45(4):413-422. doi: 10.1016/j.jfo.2021.11.007
- 77
A44 4,44 Chesneau B, Aubert-Mucca M, Fremont F, Pechmeja J, Soler V, Isidor B, Nizon M, Dollfus H, Kaplan J, Fares-Taie L, Rozet JM, Busa T, Lacombe D, Naudion S, Amiel J, Rio M, Attie-Bitach T, Lesage C, Thouvenin D, Odent S, Morel G, Vincent-Delorme C, Boute O, Vanlerberghe C, Dieux A, BouSSION S, Faivre L, Pinson L, Laffargue F, Le Guyader G, Le Meur G, Prieur F, Lambert V, Laudier B, Cottreau E, Ayuso C, Corton-Pérez M, Bouneau L, Le Caignec C, Gaston V, Jeanton-Scaramouche C, Dupin-Deguine D, Calvas P, Chassaing N, Plaisancié J. First evidence of SOX2 mutations in Peters' anomaly: Lessons from molecular screening of 95 patients. Clin Genet. 2022 May;101(5-6):494-506
- 78
A45 2,89 Varenne F, Malecaze F, Mahieu L, Meyer P, Gomane C, Fournié P, Soler V. Evaluation of the effects of vitrectomy with primary epiretinal membrane peel on optical quality using double-pass aberrometry. Ophthalmic Res. 2022 Apr 27. doi: 10.1159/000524237
- 79
A46 4,57 Matonti F, Korobelnik JF, Dot C, Gualino V, Soler V, Mrejen S, Delyfer MN, Baillif S, Strehö M, Gascon P, Creuzot-Garcher C, Kodjikian L. Comparative Effectiveness of Intravitreal Anti-Vascular Endothelial Growth Factor Therapies for Managing Neovascular Age-Related Macular Degeneration: A Meta-Analysis. J Clin Med. 2022 Mar 25;11(7):1834. doi: 10.3390/jcm11071834

- **Appartenance à une structure de Recherche Labellisée :** Oui

Laboratoire : CERCO UMR 5549, CNRS-Université Toulouse 3, Toulouse, France.

- **Direction/animation d'une équipe de recherche :** Non

- **Valorisation de la Recherche :** brevets, logiciels, financements publics/privés, transferts vers l'industrie, partenaires industriels, expertise, prix :

- o Obtention de 2 subventions par fondation en tant qu'investigateur principal (Fondation de l'Avenir 2015, Retina 2013) ;
- o Obtention d'un financement local (Activité Nouvelle CHU Toulouse 2013) ;
- o Obtention d'un financement ANR en partenariat avec une société (MabVision / Mablife) en 2012 ;
- o Développement d'un nouveau produit de tamponnement interne en partenariat avec la société Arcadophta (Toulouse, France)
- o Programme de développement d'un dispositif médical sur la myopie forte en partenariat avec le CEA depuis 2019 (Toulouse, France)

3- Activités d'Enseignement

Score SIAPS évalué à 557 depuis 2006-2007

Direction du département d'orthoptie (Faculté de médecine) de Toulouse depuis 2014 :

- Avec participation active à la réingénierie des études
- Responsable de 5 Unités d'Enseignement d'Orthoptie

Membre de la Section 55-02 du CNU, en tant que MCU-PH entre 2014 et 2017

Formation initiale :

- PACES : Participation à la correction de l'épreuve rédactionnelle de l'UE 7 « Santé – Société – Humanité » en 2015 - Enseignement aux étudiants de DFASM3
- Formation chirurgicale des internes : animation d'une journée par an en wetlab depuis 2011 - Participation à la plateforme e-OPHTA de cours en ligne (2 cours) Formation médicale continue :
- 33 communications orales de FMC (locale) depuis 2010
- Rédaction de 3 chapitres de livres (Premier Auteur ou Dernier Auteur)
- 41 communications (nationales et internationales) sur invitation

Communications sur soumission : 42 nationales (dont 33 en Premier ou Dernier Auteur) et 17 internationales (dont 7 en PA ou DA)
Participation à 4 DU (Maladies héréditaires oculaires, coordonné par le Pr Hamel (Montpellier) 2015 ; ORL Allergologie coordonné par le Pr Didier (Toulouse) depuis 2015 ; Urgences traumatiques coordonné par le Dr Lecoules (Toulouse) depuis 2016)

Conseiller scientifique de l'école d'infirmiers de bloc opératoire depuis 2018

4- Activités de diagnostic et de soins

	2012	2013	2014	2015	2016-2022
Nombre de consultations	2220	2441	2841	4359	> 4500
Nombre de chirurgies	399	417	474	457	> 600
Nombre de visites	50	50	50	50	> 50

Activité de référence centrée sur la pathologie rétinienne médico-chirurgicale

Activité chirurgicale dédiée à la prise en charge de cataractes compliquées (dans le cadre d'uvéïtes ou de pathologies vitréorétiniennes) et aux chirurgies vitéo-rétiniennes

5- Responsabilités collectives

Responsabilités hospitalières

- a. Responsable universitaire de l'Unité de Rétine du service d'ophtalmologie (au sein de l'Hôpital Paule de Viguier puis au sein de l'Hôpital Pierre-Paul Riquet) depuis juin 2012 ;
- b. Participation à la mise en fonction du service d'ophtalmologie dans l'Hôpital Pierre-Paul Riquet
- c. Responsable médical de la mise en place du logiciel métier de gestion du dossier médical informatisé des patients d'ophtalmologie au CHU de Toulouse
- d. Participation à des groupes locaux de travail : Ambulatoire (2014) coordonnée par Mme Lévrier-Cortot ; Hôtel Hospitalier (2015) coordonnée par Mme le Dr Servat

Responsabilités universitaires déclinées dans la partie enseignement (direction du département d'orthoptie et membre du CNU)

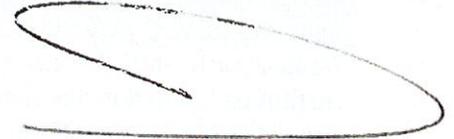
6- Collaborations internationales

- Laboratoire du Pr Pablo Artal (Murcia, Espagne) : Evaluation de l'efficacité de la chirurgie réfractive par LASIK des patients hypermétropes (2011) ; o Soler V, et al. A randomized comparison of pupil-centred vs vertex-centred LASIK for the correction of hyperopia. Am J Ophthalmol. 2011 Oct;152(4):591-599.e2
- Laboratoire du Dr Bruno Reversade (Institute of Molecular and Cellular Biology, A*STAR, National University of Singapore, Singapour) dans le cadre de l'identification de voies métaboliques impliquées dans la dyskératose cutanée et cornéenne ; o Zhong FL, Mamai O, Sborgi L, Boussofara L, Hopkins R, Robinson K, Szeverenyi I, Takeichi T, Reshma B, Lau A, Tye H, Roy K, Bonnard C, Ahl PJ, Lacina L, Otsuka A, Fournie PR, Malecaze F, Lane EB, Kabashima K, Connolly JE, Masters SL, Soler VJ, et al. Germline NLRP1 mutations cause inherited skin inflammatory and cancer susceptibility syndromes via inflammasome activation. Cell. 2016 Sep 22;167(1):187-202.e17. doi: 10.1016/j.cell.2016.09.001.
- Laboratoire du Pr Terri Young (Duke University, Durham, NC, USA) dans le cadre de projets de recherche par séquençage à haut débit chez des patients atteints de maladies génétiques oculaires diverses : myopie forte, dyskératose cornéenne, maladie de Stickler ; o Tran-Viet KN, St Germain E, Soler V, et al. Study of a US cohort supports the role of ZNF644 and high-grade myopia susceptibility. Mol Vis. 2012;18:937-44.
 - o Tran-Viet KN*, Soler V*, et al. Mutation in collagen II alpha 1 isoforms delineates Stickler and Wagner syndrome phenotypes. Mol Vis. 2013 Apr 5;19:759-66. (* : First co-authors)
 - o Soler V, et al. Whole Exome Sequencing Identifies a Mutation for a Novel Form of Corneal Intraepithelial Dyskeratosis. J Med Genet. 2013 Apr;50(4):246-54.
 - o Tran-Viet KN, Powell C, Barathi VA, Klemm T, Maurer-Stroh S, Limvipuvadh V, Soler V, et al. Mutations in SCO2 Are Associated with Autosomal-Dominant High-Grade Myopia. Am J Hum Genet. 2013 May 2;92(5):820-6.
 - o Tompson SW, Johnson C, Abbott D, Bakall B, Soler V, Yanovitch TL, Whisenhunt KN, Klemm T, Rozen S, Stone EM, Johnson M, Young TL. Reduced penetrance in a large Caucasian pedigree with Stickler syndrome. Ophthalmic Genet. 2017 Jan 17:1-8. doi: 10.1080/13816810.2016.1275018.

- Laboratoire du Pr Guy Van Camp (Department of Biomedical Sciences, University of Antwerp, Belgique) dans le cadre de la génétique du kératocône ;
- Laboratoire du Dr W Meng (University of Dundee, Dundee, UK).
 - o Ezeonwumelu C, Song J, Hébert HL, Campbell A, **Soler V**, Palmer C, Meng W. A genome-wide association study implicates that the TTC39C gene is associated with diabetic maculopathy with decreased visual acuity. Ophthalmic Genet. 2019. Jul 2:1-7. doi: 10.1080/13816810.2019

Toulouse le 23 juin 2022

V Soler

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'V Soler', enclosed within a large, horizontal oval shape.

Document d'enregistrement	Page n°1 sur 2
<i>Curriculum vitae</i> Dossier Accréditation DE IBO Gr. Master	Codification : <i>PREFMS.ENR.RH.03</i> Version : 03 Date d'application : 15.02.2019

PEOC'H Nadia

Institut de Formation des Cadres de Santé – Ecole d'Infirmiers de Bloc Opératoire – Ecole d'Infirmiers anesthésistes PREFMS – CHU de Toulouse

Nadia Péoc'h, PhD | Directrice des soins
Institut de Formation des Cadres de Santé
Ecole d'IBODE | Ecole d'IADE
Master II OMS-Cadre de santé



Directeur des soins

- 2022** : Chevalier des Ordres des Palmes Académiques
- 2020** : Qualifiée aux fonctions de Maître de Conférences en Sciences Infirmières – CNU Section 92 [02 Mars 2020 : 20292343841]
- 2015** : Cycle de formation des directeurs des soins à l'Ecole des Hautes Etudes de Santé Publique (EHESP) – Rennes
- 2009** : Doctorat de l'université Toulouse II – Le Mirail – Domaine Sciences Humaines et Sociales Ecole Doctorale CLESCO (Comportement, Langage, Éducation, Socialisation, Cognition). Discipline : Sciences de l'Education : mention Très Honorable avec Félicitations du Jury.
Titre de la thèse : Les représentations sociales de la douleur chez les personnes soignées. Contribution à la modélisation de la pensée sociale.
- 2007** Concours professionnel sur titres d'infirmier cadre supérieur de santé – CHU de Toulouse (1^{er} mars 2007)
- 2005** : DEA (Diplôme d'Etudes Approfondies) en Sciences de l'Education – Université de Toulouse II – le Mirail
- 2004** : Maîtrise en Sciences de l'Education – Université de Toulouse II – le Mirail
- 2003** : Licence en Sciences de l'Education – Université de Toulouse II – le Mirail.
- 1997** : Diplôme de Cadre de Santé – Institut de Formation des Cadres de Santé – CHU Toulouse
- 1991** : Diplôme d'état d'Infirmier de Bloc Opératoire – CHU Toulouse
- 1985** : Diplôme d'état d'Infirmier – CHG Carcassonne.

Expertises professionnelles

- Gouvernance et Management
- Ingénierie pédagogique
- Conduite de projet
- Diagnostic et cohésion d'équipe
- Recherche en sciences humaines et sociales, en management, en pédagogie, en sciences infirmières
- Méthodologie de la Recherche

Missions transversales

- En charge de piloter l'universitarisation des formations en santé paramédicales au sein du CHU de Toulouse en co-partenariat avec le département de Médecine, Maïeutique et Paramédical de la Faculté de Santé de l'Université Toulouse III Paul Sabatier
- En charge de promouvoir une politique de développement de la recherche en soins au sein du CHU de Toulouse

Document d'enregistrement	Page n°2 sur 2
<i>Curriculum vitae</i> <i>Dossier Accréditation DE IBO Gr. Master</i>	Codification : <i>PREFMS.ENR.RH.03</i> Version : 03 Date d'application : 15.02.2019

Publications (Période synthèse 2019-2023)

Ouvrage

Péoc'h, N. (2012). Les représentations sociales de la douleur chez les personnes soignées. Contribution à la modélisation de la pensée sociale. Paris : L'Harmattan, coll. Pratiques en Formation.

Direction d'ouvrage scientifique

Saint-Jean, M., Péoc'h, N. et Bastiani, B. (2015). Accompagner le changement dans le champ de la santé. Paris : De Boeck Estem. Coll. Sciences du soin.

Chapitres d'ouvrages

A paraître Péoc'h, N. (2024). « Formation, leadership et innovation... La tiérecité d'un dialogue constant », dans Martin, L. (2023). Engagement et leadership en santé : points de vue des acteurs qui comptent. Paris : Editions Elsevier Masson.

A paraître Péoc'h, N. (2023). « Introduction générale. La pratique avancée, pour une véritable pratique porteuse de sens », dans Chassagnoux, A., Berbon, C. et Carneiro, M. Infirmier en Pratique Avancée - IPA - Mention Pathologies chronique stabilisées, Paris : Editions Foucher. Coll. IPA.

Péoc'h, N. (2022). « La pratique avancée en psychiatrie et santé mentale. Relier la question des savoirs, des pratiques et des finalités », dans Chassagnoux, A. et Gaye, P.Y. Infirmier en Pratique Avancée - IPA - Mention Psychiatrie et santé mentale, Paris : Editions Foucher. Coll. IPA.

Péoc'h, N. (2021). « Le temps consacré à la recherche en soins par les soignants à l'hôpital est-il suffisant pour répondre aux nouveaux défis du parcours patient : quelles stratégies à relever pour demain. Dans Lucas, J. et Stanislas, J.-L., Lucas, J. et Bertezene, S. (Sous la dir.). Innovations et Management des structures de santé en France. Accompagner la transformation de l'offre de soins sur le territoire. Bordeaux : LEH éditions, coll. "Ouvrages généraux".

Péoc'h, N. (2021). « La recherche ». Dans Dayde, M.-C. (2021). Pratiques soignantes et crises sanitaires : témoigner, apprendre et prévenir. Paris : Editions Lamarre.

Articles dans des revues avec comité de lecture

Péoc'h, N. (2023 – Article soumis, accepté). Les sciences infirmières à l'épreuve de leur reconnaissance. Revue Education, Santé, Sociétés (esasos)

Jacquart, C., Benoît, J., Roig, L., Theil, N., Bensaber, Z., Copin, T., Cahuzac, C., Dethyre, M., et Péoc'h, N. (2023, à paraître). « Bénéfices et limites de l'intervention de comédiens-patients en simulation auprès d'étudiants en soins infirmiers en seconde année de formation : une étude qualitative ». Revue francophone internationale de recherche infirmière.

Péoc'h, N. (2019). « Editorial. La recherche en Sciences Infirmières : une reconnaissance par la création d'une section au Conseil National des Universités ». Revue francophone internationale de recherche infirmière. Vol.5, N°4, décembre 2019.

Articles dans des revues avec comité de lecture non répertoriées par l'AERES ou des bases de données internationales

Péoc'h, N. (2022). « Philosophie et projet d'établissement hospitalier ». Soins cadres, Dossier « La philosophie au service du management » pp. 22-25.

Couarraze, S., Theil, N., Salvan, O., Gruelles, C. Carneiro, J.-M. et Péoc'h, N. (2021). « La simulation, un dispositif de professionnalisation des infirmiers en pratique avancée ». Revue de la pratique avancée, 3(2), 151-155.

Péoc'h, N. (2021). « La Recherche en management : épistémologie, enjeux et repères pour agir au sein de l'institution hospitalière ». Soins cadres, pp. 9-13

Péoc'h, N. (2020). « Intelligence artificielle et transformation des métiers, une inter complémentarité à définir ». Soins cadres. Vol 29 - N° 123 - novembre 2020, pp. 44-47

Péoc'h, N. et Serrano, E. (2019). « Pratique infirmière avancée. Atouts et conditions de réussite ». Revue Hospitalière de France, n° 590, septembre-octobre, pp. 22-28

Document d'enregistrement	Page n°1 sur 2
Curriculum vitae	Codification : <i>PREFMS.ENR.RH.03</i> Version : 02 Date d'application : 21/01/2021

CAMES Evelyne.....

Cadre supérieur de santé
Responsable pédagogique
Ecole d'Infirmier de bloc opératoire
74 Avenue du TOEC
31059 TOULOUSE CEDEX 9
Tél : 05 61 32 43 93 Email : comes.e@chu-toulouse.fr



Qualifications

- | | |
|------|--|
| 2013 | Master 2 Responsable d'Evaluation, de Formation et d'Encadrement Sciences de l'Education
Universités Paul Valéry Montpellier III Mention très bien |
| 2017 | DU de Formateur en simulation appliquée à l'enseignement des sciences de la santé
Université de Toulouse III Paul Sabatier Mention très bien |
| 2005 | Diplôme d'Etat de Cadre de Santé Institut de formation de Cadre de Santé CHU Toulouse |
| 1997 | Diplôme d'Etat d'Infirmière de Bloc Opératoire CHU Toulouse |
| 1989 | Diplôme d'Etat d'Infirmière Institut de formation en soins Infirmiers CH Castres |

Expertises professionnelles

- ...Coordonner l'ingénierie pédagogique de la formation
- ...Encadre et accompagner l'équipe de cadre de santé formateur
- ...Organisation des épreuves du diplôme d'Etat et du concours d'entrée et des instances (conseil technique)
- ...Pilotage et conduite de projet
- ...Animation de la démarche qualité
- Organiser et mettre en place des partenariats extérieurs
- Maintien de la veille professionnelle

Missions transversales

- Accompagnement méthodologique sur la mise en œuvre du processus de professionnalisation des infirmiers (ères) arrivant en bloc opératoire. Partenariat Ecole Ibode et Pôle bloc opératoire (2019) -
- Participation au Conseil d'administration de l'AEEIBO et à la réingénierie de la formation IBODE.

Activités de recherche / Publications / Prix et distinctions

Activités de recherche :

2013/2014 : Mémoire de recherche dans le cadre de la formation Master 2

« Identification, valorisation et questionnement des étapes de construction d'un dispositif e-learning pour les nouveaux professionnels exerçant en bloc opératoire : résultats d'enquêtes »

2016 : Poster sur les résultats de cette recherche aux journées francophones de la recherche en soins à Angers et au colloque inter régional de recherche paramédicale du CHU de Toulouse

Publication :

- Cames, E. Rigal, R., Breitwieser, F., Chausse, L., Margaix, Y. et Chamarro, C. (2023). Se former au métier d'IBODE par l'apprentissage. Inter bloc, vol. 42, p. 58-60
- Janvier, A. et Cames, E. (2021). Un outil pédagogique pour les nouveaux professionnels intégrant le bloc opératoire. Inter bloc - Vol. 40 - N° 2 - p. 89-91 au bloc d'urologie
- Echinard, S., Balduyck, S., Cames, E. et Laffon, C. (2021). Former les étudiants infirmiers de bloc opératoire à la radioprotection du patient. Inter bloc - Vol. 40 - N° 3 - p. 126-129
- Cames, E. (2020). Mise en place d'une évaluation des pratiques professionnelles pour l'utilisation d'endoscopes souples au bloc d'urologie. Inter bloc, vol. 39, p. 121-123
- Cames, E. (1998). Guide pour la préparation au concours d'entrée aux écoles d'infirmières de bloc opératoire diplômées d'Etat. Paris : Edition Lamarre
- Cames, E. (1997) : « Principes de chirurgie cardiaque » dans UNAIBODE (1997). *Pratiques et références de l'infirmier(e) de bloc opératoire. Développer une culture qualité.* Paris : Masson

Présentations :

2016 : Présentation à la 37^{ème} journée de recherche en urologie : Retour d'expérience sur la mise en place d'une EPP sur l'utilisation de l'endoscope au bloc opératoire.

Document d'enregistrement	Page n°1 sur 1
Curriculum vitae	Codification : PREFMS.ENR.RH.03 Version : 02 Date d'application : 21/06/2022

ECHINARD Séverine	
<p>Cadre de santé IBODE Formateur Ecole d'Infirmiers de bloc opératoire 74 Avenue du TOEC 31059 TOULOUSE CEDEX 9 Tél : 05 61 32 43 74 Email : echinard.s@chutoulouse.fr</p>	<p>Photo</p> 
<i>Qualifications</i>	
<i>Diplômes</i>	
<p>2022 DU de Formateur en simulation appliquée à l'enseignement des sciences de la santé Université de Toulouse III Paul Sabatier</p> <p>2014 Diplôme de cadre de santé Institut de formation des Cadres de Santé CHU Toulouse</p> <p>2004 Diplôme d'état d'infirmière de bloc opératoire (DEIBO) Ecole d'infirmière de bloc opératoire de Lyon</p> <p>1999 Diplôme d'état d'infirmière (DEI) Institut de formation en soins Infirmiers de Valence</p>	
<i>Expertises professionnelles</i>	
<p>Andragogie : cours magistraux, travaux dirigés et pratiques Ateliers de simulation dans le cadre de l'apprentissage des étudiants IBO Accompagnement individuel des étudiants IBO Gestion des ressources humaines et matérielles d'un bloc opératoire Coordonner les activités au sein d'un bloc opératoire (capacité à négocier, prise de décisions et anticipation) Optimiser le fonctionnement des plateaux techniques (gouvernance, activité de programmation, interface avec les services prestataires), Contrôler et évaluer les activités de soins, suivi d'indicateurs pour optimiser les organisations Communiquer, transmettre les informations, renforcer les liens avec les services prestataires Conduire une démarche qualité et de gestion des risques dans le cadre des procédures de certification</p>	
<i>Missions transversales</i>	
Participation à des séquences pédagogiques dans le cadre de la formation continue en lien avec l'EIBO	
<i>Activités de recherche / Publications / Prix et distinctions</i>	
<p>Echinard, S., Duffard, C. (2023). La simulation en santé, un outil d'apprentissage pour les étudiants IBODE. Inter bloc, vol. 42, p. 67-70.</p> <p>Echinard, S., Balduyck, S., Cames, E. et Laffon, C. (2021). Former les étudiants infirmiers de bloc opératoire à la radioprotection du patient. Inter bloc - Vol. 40 - N° 3 - p. 126-129</p>	

Document d'enregistrement	Page n°1 sur 1
Curriculum vitae	Codification : <i>PREFMS.ENR.RH.03</i> Version : 01 Date d'application : 01/05/2023

<i>SEA-TIAO Bélanda</i>	
<p>Cadre de santé IBODE Formateur Ecole d'Infirmiers de bloc opératoire 74 Avenue du TOEC 31059 TOULOUSE CEDEX 9 Tél : 05 61 32 43 73 Email : sea- tiao.b@chutoulouse.fr</p>	<p>Photo</p> 
<i>Qualifications</i>	
<i>Diplômes</i>	
2015	Diplôme de cadre de santé Institut de formation des Cadres de Santé CHU Toulouse
2010	Diplôme d'état d'infirmière de bloc opératoire (DEIBO) Ecole d'infirmière de bloc opératoire de Toulouse
1998	Diplôme d'état d'infirmière (DEI) Institut de formation Croix Rouge Toulouse
<i>Expertises professionnelles</i>	
<p>Andragogie : cours magistraux, travaux dirigés et pratiques Concevoir et organiser un dispositif de formation dans le domaine de la santé Evaluer les compétences et connaissances des personnes en formation Accompagnement individuel des étudiants IBO Gestion des ressources humaines et matérielles d'un bloc opératoire Coordonner les activités au sein d'un bloc opératoire (capacité à négocier, prise de décisions et anticipation) Optimiser le fonctionnement des plateaux techniques (gouvernance, activité de programmation, interface avec les services prestataires), Contrôler et évaluer les activités de soins, suivi d'indicateurs pour optimiser les organisations Communiquer, transmettre les informations, renforcer les liens avec les services prestataires Conduire une démarche qualité et de gestion des risques dans le cadre des procédures de certification</p>	
<i>Missions transversales</i>	
Participation à des séquences pédagogiques dans le cadre de la formation continue en lien avec l'EIBO	
<i>Activités de recherche / Publications / Prix et distinctions</i>	
<p>2015 : Mémoire de recherche dans le cadre de la formation Cadre de santé « La collaboration : un levier d'efficience au service des organisations »</p>	

Document d'enregistrement	Page n°1 sur 1
Curriculum vitae	Codification : PREFMS.ENR.RH.03 Version : 01 Date d'application : 11/09/2023

DANCLA-GROUT Adrien	
IBODE Formateur Ecole d'Infirmiers de bloc opératoire 74 Avenue du TOEC 31059 TOULOUSE CEDEX 9	Photo 
Qualifications	
Diplômes	
2023 DU de Formateur en simulation appliquée à l'enseignement des sciences de la santé Université de Toulouse III Paul Sabatier	
2021 Diplôme d'état d'infirmière de bloc opératoire (DEIBO) Ecole d'infirmière de bloc opératoire de Toulouse	
2017 DU expertise dans la gestion des interventions d'urgence sanitaire Université Paris Est Créteil Val de Marne	
2014 DU oxyologie paramédicale Université Paris Est Créteil Val de Marne	
2009 Diplôme d'Etat d'Infirmier IFSI Henri Dunant Tarbes	
Expertises professionnelles	
Andragogie : cours magistraux, travaux dirigés et pratiques Concevoir et organiser un dispositif de formation dans le domaine de la santé Evaluer les compétences et connaissances des personnes en formation Accompagnement individuel des étudiants IBO Gestion des ressources matérielles d'un bloc opératoire Coordonner les activités au sein d'un bloc opératoire (capacité à négocier, prise de décisions et anticipation) Optimiser le fonctionnement des plateaux techniques (Logistique, optimisation des arsenaux, interface avec les services prestataires), Communiquer, transmettre les informations, renforcer les liens avec les services prestataires Conduire une démarche qualité et de gestion des risques dans le cadre des procédures de certification	
Missions transversales	
Participation à des séquences pédagogiques dans le cadre de la formation continue en lien avec l'EIBO Formateur AFGSU	
Activités de recherche / Publications / Prix et distinctions	
2021 : Mémoire de recherche dans le cadre de la formation IBODE « L'IBODE face au plan blanc un changement de paradigme »	

Maquette de formation IBODE Proposition de positionnement et de répartition ECTS dans les semestres							
Blocs de compétences	compétences	unités d'enseignement	S1	S2	S3	S4	TOTAL ECTS
			ECTS	ECTS	ECTS	ECTS	
Bloc 1 –Prise en soins et mise en œuvre des activités de prévention et de soins en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	1 - Concevoir et mettre en œuvre des modes de prise en soins des personnes adaptés aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	UE Sciences infirmières et bloc opératoire	2	3			5
	2 - Mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques	UE Sciences médico-chirurgicales	7	6	6		19
Bloc 2 – Mise en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	3 – Identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne	UE Techniques complexes d'assistance chirurgicale			3	2	5
	4- Organiser et coordonner les activités de soins liées au processus péri-opératoire	UE Coordination des activités de soins liées aux processus péri-opératoire, pré, per et post-opératoire	3	2			5
Bloc 3 – Organisation et coordination des activités de soins, de la démarche qualité et prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	5 - Conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	UE Prévention et gestion des risques	4	3			7
	6 - Mettre en œuvre, contrôler et ajuster la démarche de gestion et prévention du risque infectieux dans les secteurs interventionnels et secteurs associés		4	3			7
Bloc 4 - Information et formation des professionnels dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	7 - Former et informer les professionnels et les personnes en formation	UE Formation, tutorat et développement des compétences			3		3

Bloc 5 – Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques	8 - Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques	UE Recherche		4	4				8
		UE Langue vivante	3		3				6
		UE Mémoire					6		6
		UE Analyse de pratique professionnelles					2		2
		UE optionnelle			1				1
			23	22	19	10		74	
			22	24				46	
Enseignements cliniques (stages)								53	
total ECTS				67				120	

Document d'enregistrement	Page n°1 sur 29
<i>Fiche Unité d'Enseignement Diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire</i>	Codification : Version : 02 Date d'application : 12/09/2022

DOMAINE DES SAVOIRS : CONSTITUTIFS

BLOC 1	UE 1– Sciences infirmières et bloc opératoire	
Semestre 1- Semestre 2		
Eléments de compétences :		
Compétence 1 : Connaître et contribuer à mettre en œuvre des modes de prise en soins des personnes adaptés aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique		
C1- 1. Informer, conseiller les personnes bénéficiant d'une intervention et leur entourage en utilisant des techniques de communication adaptées à la situation d'intervention		
C1- 2. Identifier et analyser les besoins spécifiques de la personne opérée et de ses proches		
C1- 3. Elaborer une démarche de soin adaptée à la situation d'une personne opérée		
C1- 4. Planifier et mettre en œuvre des soins infirmiers adaptés à la personne opérée, à ses besoins et au contexte interventionnel en assurant la continuité des soins		
CM : 30h	ED : 30h	TP : 10h
La majorité des cours magistraux auront lieu au PREFMS salle A 209 ; les TP au bloc de simulations A 405-406-407.		
ECTS : 5 ECTS		
Référents pédagogiques : Séverine ECHINARD		
Intervenants :		
- Universitaires		
- Professionnels IBODE des spécialités concernées		
--Formateurs permanents		
<i>Pré-requis</i>		
Objectifs :		
<ul style="list-style-type: none"> • Approfondir les fondements de l'exercice infirmier à travers l'apprentissage des concepts, modèles et théories en sciences infirmières • Approfondir l'épistémologie et les analyses critiques des sciences infirmières • Approfondir la relation thérapeutique • Identifier les besoins psychologiques spécifiques de la personne opérée en péri-opératoire • Identifier les besoins relationnels spécifiques d'une personne et de ses proches dans un contexte chirurgical et utiliser des techniques de communication adaptées 		

Document d'enregistrement	Page n°2 sur 29
<i>Fiche Unité d'Enseignement Diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire</i>	Codification : Version : 02 Date d'application : 12/09/2022

- Appréhender les dimensions psychosociologiques de la douleur de la personne soignée, notamment lors de soins invasifs et ne secteurs interventionnels

Éléments de contenu – Modalités Pédagogiques

- Raisonnement et démarche clinique
- Santé et soins infirmiers : concepts centraux
- Anthropologie : représentations du bloc opératoire, atteinte chirurgicale du corps, impact des croyances et des cultures,
- Sociologie et anthropologie de la mort
- Psychologie de : la douleur, du stress, de la souffrance, de la peur ...
- Répercussions psychosociologiques de l'intervention chirurgicale sur la personne opérée : chirurgie conventionnelle et ambulatoire
- Communication adaptée à la personne opérée (culture, âge, handicap, et types d'intervention...)
- Techniques de communication en univers fermé et à hauts risques

Recommandations pédagogiques

Utiliser la réflexivité (retours d'expériences cliniques, analyse de situations rencontrées...).

Certains contenus peuvent être mutualisés avec d'autres formations.

Modalités d'évaluation

Semestre 1 UE1

Evaluation individuelle écrite : Analyse d'une situation clinique et 5 à 8 questions (QROC ou QCM)

Semestre 2 UE1

Evaluation individuelle en situation simulée : Accueil d'un patient (Communication et raisonnement clinique)

Critères d'évaluation

- Pertinence de l'analyse et du questionnement en lien avec les concepts
- Argumentation des techniques de communication retenues

Références Bibliographiques

Document d'enregistrement	Page n°3 sur 29
<i>Fiche Unité d'Enseignement Diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire</i>	Codification : Version : 02 Date d'application : 12/09/2022

DOMAINE DES SAVOIRS : CONSTITUTIFS

BLOC 1 UE 2- Sciences Médico-Chirurgicales		
Semestre 1- Semestre 2 - Semestre 3		
Eléments de compétences :		
Compétence 2 : Mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post-opératoire immédiat en prenant en compte les risques.		
C2- 1. Evaluer la conformité et maintenir l'opérationnalité des dispositifs médicaux et de la salle d'opération.		
C2- 2. Organiser et mettre en œuvre les techniques inhérentes au rôle d'infirmier circulant selon le type et les modalités d'intervention		
C2- 3. Organiser et mettre en œuvre les techniques inhérentes au rôle d'instrumentiste selon le type et les modalités d'intervention.		
C2- 4. Analyser le déroulement opératoire, identifier les risques, anticiper les étapes de l'intervention et mettre en œuvre les modifications nécessaires pendant la durée de l'intervention.		
C2- 5. Identifier et mettre en œuvre les outils numériques ou nouvelles technologies d'assistance à l'intervention et à la décision, analyser et prendre en compte les informations apportées par ces outils.		
C2- 6. Identifier les situations imprévues dont les situations d'urgence et adapter sa pratique.		
C2- 7. Anticiper et mettre en œuvre les actions liées à la fin de l'intervention jusqu'à la prise en charge de la personne en salle de surveillance post-interventionnelle.		
C2- 8. Organiser la prise en charge des prélèvements en per-opératoire et en assurer l'acheminement et la traçabilité.		
CM : 220	ED : 65	TP : 50
La majorité des cours magistraux auront lieu au PREFMS salle A 209 ; les TP au bloc de simulations A 405-406-407.		
ECTS : 16 ECTS		
Référents pédagogiques : Bélinda SEA TIAO		
Intervenants :		
- Universitaires des disciplines concernées, chirurgiens, anesthésistes, pharmaciens, médecins		
- Professionnels IBODE des spécialités concernées		
- Cadres de santé, infirmiers experts		

Document d'enregistrement	Page n°4 sur 29
<i>Fiche Unité d'Enseignement Diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire</i>	Codification : Version : 02 Date d'application : 12/09/2022

Pré-requis

Objectifs :

- Assimiler la terminologie liée à l'anatomie chirurgicale en lien avec la technique chirurgicale
- Décrire la relation entre la morphologie, la topographie d'un organe et sa fonction
- Identifier les repères anatomiques liés à l'acte chirurgical et à l'imagerie médicale
- Identifier l'anatomie topographique en lien avec le geste chirurgical
- Expliquer la physiologie de la peau et de la cicatrisation
- Expliquer la physiologie de l'hémostase
- Sélectionner les méthodes d'hémostase en fonction du saignement
- Différencier les différents types d'hémostatiques
- Identifier les répercussions physiologiques liées aux actes opératoires
- Connaître les principales voies d'abord chirurgicales
- Décrire les différents temps des techniques opératoires principales en chirurgie abdominale et vasculaire, en obstétrique, en chirurgie gynécologiques, en sénologie, en chirurgie urologique, en chirurgie ostéo-articulaire, en chirurgie « tête et cou » et en chirurgie cardio-thoracique (y compris en chirurgie assistée, vidéo-chirurgie, microchirurgie, robotique, navigation...)
- Identifier les risques liés aux installations opératoires spécifiques du patient
- Expliciter les risques liés à ces techniques et les hiérarchiser
- Intégrer les connaissances nécessaires à la compréhension du déroulement des interventions chirurgicales abdominales et vasculaires, en obstétrique, chirurgie gynécologique, en sénologie, en chirurgie urologique, en chirurgie ostéo-articulaire, en chirurgie « tête et cou » et en chirurgie cardio-thoracique y compris carcinologique
- Identifier les situations d'urgence et expliquer les conduites à tenir pour les gérer
- Expliciter les risques et dangers de l'administration médicamenteuse au bloc et dans les secteurs interventionnels
- Comprendre les contraintes liées à l'environnement anesthésique et aux différents types d'anesthésie
- Interagir avec l'équipe d'anesthésie (médecins et infirmiers anesthésistes).

Eléments de contenu – Modalités Pédagogiques

Anatomie

Anatomie descriptive et topographique du corps humain
Description des régions anatomiques de l'ensemble du corps humain en lien avec les techniques chirurgicales

Imagerie médicale

Grands principes de l'imagerie médicale
Repères anatomiques en imagerie médicale

Peau et cicatrisation

Physiologie de la peau

Document d'enregistrement	Page n°5 sur 29
<i>Fiche Unité d'Enseignement Diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire</i>	Codification : Version : 02 Date d'application : 12/09/2022

Plaie et cicatrisation : la peau, les facteurs biochimiques intervenant dans la cicatrisation, les mécanismes physiologiques de la cicatrisation

La cicatrisation dirigée

La cicatrisation pathologique : facteurs jouant un rôle dans le retard de cicatrisation, les épidermolyses

Les différentes méthodes d'évaluation des plaies

Hémostase

Physiologie de l'hémostase, les méthodes d'hémostase

Fractures

Généralités, physiologie de l'ossification, principes de consolidation, mise en place d'une immobilisation

Mécanismes physiologiques hémodynamiques

Régulation de la volémie

Physiologie cardiaque et vasculaire

Les répercussions physiologiques liées aux processus chirurgicaux et aux différents temps opératoires

Les principes des interventions principales (y compris la carcinologie) en chirurgie abdominale et vasculaire, en obstétrique, chirurgie gynécologique, en sénologie, en chirurgie urologique, en neurochirurgie, en chirurgie cardio-thoracique et en chirurgie ostéo-articulaire (y compris principes de réduction)

Les principales voies d'abord chirurgicales et repères anatomiques pour les installations, actes chirurgicaux, drainages.

Les temps opératoires des interventions en chirurgie abdominale et vasculaire, en obstétrique, chirurgie gynécologique, en sénologie, en neurochirurgie et en chirurgie ORL, OPH, en chirurgie cardio-thoracique et en chirurgie ostéo articulaire.

Les risques et complications des interventions chirurgicales en chirurgie abdominale et vasculaire, en obstétrique, chirurgie gynécologique, en sénologie, en neurochirurgie et en chirurgie ORL, OPH, en chirurgie cardio-thoracique et en chirurgie ostéo articulaire **chez l'adulte**.

Les spécificités de la chirurgie abdominale et vasculaire, de l'obstétrique, la chirurgie gynécologique, la sénologie et la chirurgie urologique, de la neurochirurgie et de la chirurgie ORL, OPH, de la chirurgie ostéo-articulaire **à tous les âges de la vie**.

Les explorations fonctionnelles : endoscopie, chirurgie interventionnelle.

En chirurgie cardiaque : principes et complications de la circulation extra-corporelle (CEC) et assostas, ces cardiaques.

La chirurgie reconstructive et plastique.

Les transplantations.

Document d'enregistrement	Page n°6 sur 29
<i>Fiche Unité d'Enseignement Diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire</i>	Codification : Version : 02 Date d'application : 12/09/2022

Pharmacologie : les différents médicaments, les indications, les risques liés à l'utilisation au bloc opératoire :

Colles biologiques, produits dérivés du sang
Produits hémostatiques, anticoagulants
Produits de contraste
Anesthésiques locaux, anesthésiques, antalgiques
Antibiotiques
Chimiothérapie, per-opératoire
Implants radioactifs
Les médicaments de conservation de tissus et d'organes
Substituts osseux et biomatériaux

Anesthésie

Les principes de l'anesthésie et la réglementation en matière de sécurité anesthésique.

Les différents types d'anesthésie, les indications, les contre-indications, les complications et les recommandations de bonnes pratiques associées chez l'adulte, l'enfant et le nouveau-né.

Les accidents d'anesthésie : allergie, hyperthermie maligne, choc anaphylactique...

Les répercussions des incidents de l'acte opératoire sur l'anesthésie et de l'anesthésie sur l'acte opératoire.

Recommandations pédagogiques

- Ateliers de simulation
- E learning
- MOOC
- Impressions 3D

Modalités d'évaluation

Semestre 1 UE2

Evaluation écrite de connaissance individuelle : 15 à 20 questions (QCM ou QROC)

Semestre 2 UE2

Evaluation écrite de connaissances individuelle : 15 à 20 questions (QCM ou QROC)

Semestre 3 UE2

Evaluation écrite de connaissances individuelle : 10 à 15 questions (QCM ou QROC)

Critères d'évaluation

Exactitude et précision des connaissances

Références Bibliographiques

Document d'enregistrement	Page n°7 sur 29
<i>Fiche Unité d'Enseignement Diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire</i>	Codification : Version : 02 Date d'application : 12/09/2022

DOMAINE DES SAVOIRS : CONSTITUTIFS

BLOC 2 UE 3 – Techniques complexes d'assistance chirurgicale

Semestre 3 – Semestre 4

Eléments de compétences :

Compétence 3 : Identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne

- C3- 1. Choisir et réaliser la mise en position chirurgicale au regard de la voie d'abord définie par le chirurgien
- C3- 2. Identifier les anomalies liées à la posture chirurgicale de la personne et mettre en œuvre des mesures correctives
- C3- 3. Réaliser la mise en place et la fixation des drains sus aponévrotiques et évaluer leur fonctionnalité
- C3- 4. Choisir et réaliser la technique de fermeture sous cutanée et cutanée adaptée à l'intervention et à la personne conformément aux prescriptions de l'opérateur
- C3- 5. Identifier les instruments nécessaires à la mise en place et au maintien de l'exposition du champ opératoire
- C3- 6. Anticiper le geste opératoire du chirurgien pour favoriser l'exposition
- C3- 7. Identifier les anomalies liées à l'exposition et mettre en œuvre des actions correctives conformément aux besoins de l'opérateur
- C3- 8. Mettre en œuvre les techniques d'aspiration
- C3-9. Mettre en œuvre les techniques de l'hémostase
- C3-10. Mettre en œuvre des techniques d'aide à la suture des organes et des vaisseaux,
- C3-11. Mettre en œuvre des techniques d'aide à la réduction d'une fracture et au maintien de la réduction
- C3-12. Mettre en œuvre des techniques d'aide à la pose d'un dispositif médical implantable
- C3-13. Réaliser l'injection d'un produit à visée thérapeutique ou diagnostique dans un viscère, une cavité ou une artère
- C3-14. Appliquer les mesures de prévention des risques, identifier toute non-conformité et mettre en œuvre les mesures correctives

CM : 30

ED : 40

TP : 30

La majorité des cours magistraux auront lieu au PREFMS salle A 209 ; les TP au bloc de simulations A 405-406-407.

ECTS : 7 ECTS

Référents pédagogiques : Séverine ECHINARD

Document d'enregistrement	Page n°8 sur 29
<i>Fiche Unité d'Enseignement Diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire</i>	Codification : Version : 02 Date d'application : 12/09/2022

Intervenants :

- Universitaires des disciplines concernées, chirurgiens, anesthésistes pharmaciens
- Professionnels IBODE, IADE
- Formateurs permanents

Pré-requis

Objectifs :

Aide opératoire

Apporter une aide à l'exposition, l'aspiration-irrigation et à l'hémostase

Dispositifs médicaux implantables en lien avec l'assistance chirurgicale

- Maîtriser l'utilisation des DMI spécifiques à l'activité d'assistance chirurgicale
- Elaborer des procédures de mise en route, d'utilisation, de maintenance et d'entretien des DMI
- Vérifier l'opérationnalité des DMI spécifiques
 - Identifier les risques induits par l'utilisation de ces DMI et adapter les moyens de prévention
- Adapter l'organisation et la mise à disposition des DMI aux aléas opératoires
- Assurer la traçabilité des DMI conformément à la réglementation

Assistance chirurgicale

Assister l'opérateur lors des interventions chirurgicales

Mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale

Réaliser la mise en posture chirurgicale

Mettre en place et fixer les drains sus aponévrotiques

Réaliser les fermetures sous cutanées et cutanées

Eléments de contenu – Modalités Pédagogiques

Aide opératoire

- Techniques d'aide à l'exposition, à l'aspiration-irrigation et à l'hémostase

Dispositifs médicaux implantables

- Définition, types et classes, principes technologiques de fabrication, de fonctionnement et d'utilisation :
- Cadre législatif, organismes de référence, mode stérilisation
- Etude des fiches techniques, contraintes de mise en route de nouveaux matériels,
- Stockage

Assistance chirurgicale

- Cadre réglementaire et positionnement de l'IBODE assistant de chirurgie
- Techniques de mise en posture chirurgicale
- Techniques d'exposition directe et indirecte
- Techniques d'aide à l'exploration
- Techniques d'hémostase- lavage-aspiration
- Techniques de drainage sus aponévrotique : pose et de fixation des drains
- Techniques de ligature et de sutures
- Techniques d'injection d'un produit à visée thérapeutique ou diagnostique dans un viscère, une cavité, une artère
- Techniques de mise en posture chirurgicale dans les situations complexes
- Techniques de drainage sus aponévrotique : pose et de fixation des drains
- Techniques de ligature et de sutures (nœuds profonds)
- Techniques d'exérèse et de reconstruction
- Techniques d'anastomoses des organes et des vaisseaux
- Techniques de réduction et d'immobilisation d'une fracture

Document d'enregistrement	Page n°9 sur 29
<i>Fiche Unité d'Enseignement Diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire</i>	Codification : Version : 02 Date d'application : 12/09/2022

Recommandations pédagogiques

- Pratiques simulées
- Analyse de situations
- Rédaction de protocoles

Modalités d'évaluation

Semestre 3 UE3

Evaluation en groupe en situation simulée Etude de situation sur les postures chirurgicales

Semestre 4 UE3

Evaluation individuelle en situation simulée Pratiques simulées individuelles sutures ou pelvitraîneur

Critères d'évaluation

- Conformité des actions réalisées
- Raisonnement et justesse dans la mise en œuvre, pertinence de l'argumentation de l'action réalisée
- Habileté, dextérité, asepsie
- Cohérence dans l'organisation
- Traçabilité

Références Bibliographiques

Document d'enregistrement	Page n°10 sur 29
<i>Fiche Unité d'Enseignement Diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire</i>	Codification : Version : 02 Date d'application : 12/09/2022

DOMAINE DES SAVOIRS : CONSTITUTIFS

BLOC 3 UE 4 – Coordination des activités de soins liées aux processus péri-opératoire, pré, per et post-opératoire

Semestre 1- Semestre 2

Eléments de compétences :

Compétence 4 : Organiser et coordonner les activités de soins infirmiers liées au processus péri-opératoire

- C4- 1. Identifier et répartir les différents rôles et missions de l'infirmier de bloc opératoire
- C4- 2. Prévoir l'organisation de son travail en fonction du rôle exercé
- C4- 3. Organiser et coordonner les activités de soins dans les salles d'intervention au sein d'une équipe pluri-professionnelle, en tenant compte des compétences des professionnels
- C4- 4. Organiser et coordonner les activités en lien avec les partenaires *intervenants* internes ou externes
- C4- 5. Organiser et coordonner la continuité du programme opératoire
- C4- 6. Développer le travail en coopération entre les différents acteurs
- C4- 7. Apporter une expertise professionnelle en service de stérilisation
- C4- 8. Prioriser les actions en fonction des situations et de urgences
- C4-9. Anticiper et gérer des flux de stockage des dispositifs médicaux, des dispositifs médicaux stériles et produits pharmaceutiques
- C4-10. Analyser l'opérationnalité, la fiabilité et la qualité d'un dispositif médical ou d'un équipement

CM : 25

ED : 50

TP : 15

La majorité des cours magistraux auront lieu au PREFMS salle A 411 ; les TP au bloc de simulations A 405-406-407.

ECTS : 5 ECTS

Référents pédagogiques : Bélanda SEA TIAO

Intervenants :

- Universitaires (pharmaciens), et professionnels IBODE des spécialités concernées
- Formateurs permanents
- Cadres de santé, référent qualité, expert en communication
- Logisticien

Document d'enregistrement	Page n°11 sur 29
<i>Fiche Unité d'Enseignement Diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire</i>	Codification : Version : 02 Date d'application : 12/09/2022

Pré-requis

Objectifs :

- Organiser et hiérarchiser les actions en fonction de l'activité des autres acteurs, en vue d'une prise en soin efficiente de l'opéré
- Coordonner les activités des différents acteurs en lien avec le programme opératoire
- Réguler le programme opératoire et les flux au service du parcours de l'opéré
- Acquérir un positionnement professionnel adapté au secteur spécifique d'activité
- Décrire les conditions de coopération et de collaboration avec les différents secteurs interventionnels et la stérilisation
- Actualiser les connaissances dans le domaine de l'économie de la santé et du financement des soins
- Identifier le rôle de l'IBODE dans la gestion économique de l'activité chirurgicale
- Identifier les instances, les référents et partenaires dans l'application des règles d'économie
- Différencier les modalités d'achat : les marchés, les appels d'offre...
- Argumenter le choix des équipements et des dispositifs médicaux au regard des critères de qualité et d'économie

Eléments de contenu – Modalités Pédagogiques

Les équipes opératoires : rôles, responsabilités, composition et fonctionnement

Le positionnement de l'IBODE au sein d'une l'équipe pluri professionnelle

Organisation et coordination au bloc opératoire et en secteurs interventionnels :

- Organisation du travail, analyse des différentes contraintes
- Règles en matière d'urgence, de sécurité et de prévention des risques
- Programmation et régulation opératoire
- Les outils d'organisation et de concertation, la charte de bloc
- La chirurgie ambulatoire,
- Modalités de prise en charge : récupération améliorée après chirurgie (R.A.A.C), la méthode du « fast track » ...

La gestion des équipes multiples

- Les liaisons du bloc opératoire avec les services de l'établissement, et les prestataires extérieurs,
- La gestion des situations exceptionnelles et des situations de crise,

La négociation, la gestion du stress, la gestion des conflits au bloc opératoire

Santé et sécurité au travail :

- Qualité de vie au travail
- Ergonomie au travail
- Prévention des troubles musculo-squelettiques
- Prévention des risques psycho sociaux et de la souffrance au travail

Document d'enregistrement	Page n°12 sur 29
<i>Fiche Unité d'Enseignement Diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire</i>	Codification : Version : 02 Date d'application : 12/09/2022

Sociologie des organisations :

- Efficience du soin
- Budget des établissements de santé publics et privés (principes de la tarification à l'activité, pôle, GHT et délégation de gestion ...)
- Principes de codification des activités chirurgicales
- Gestion de production : coûts des organisations, coûts des consommables (Dispositifs Médicaux) et coûts cachés
- Flux et gestion des stocks en bloc opératoire
- Principes d'élaboration d'un cahier des charges (achats : les types, les principes...les démarches d'achat et d'essais)
- Impacts économiques de l'activité de l'IBODE
- Fonctionnement d'un pôle
-

Recommandations pédagogiques

- Etude de cas
- Analyse budgétaire

Modalités d'évaluation

Semestre 1 UE4

Evaluation écrite individuelle de connaissances : 10 à 15 questions (QROC ou QCM)

Semestre 2 UE4

Evaluation individuelle écrite : Rapport de stage comprenant l'analyse d'une situation de programmation ou de gestion en bloc opératoire

Critères d'évaluation

- Respect de la réglementation,
- Pertinence de l'organisation proposée, adéquation des ressources humaines et matérielles
- Gestion des aléas

Références Bibliographiques

Document d'enregistrement	Page n°13 sur 29
<i>Fiche Unité d'Enseignement Diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire</i>	Codification : Version : 02 Date d'application : 12/09/2022

DOMAINE DES SAVOIRS : CONSTITUTIFS

BLOC 3 UE 5 – Prévention et gestion des risques

Semestre 1- Semestre 2

Eléments de compétences :

Compétence 5 : Conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés.

- C5- 1. Identifier les risques liés à l'environnement, aux processus interventionnels et aux personnes.
- C5- 2. Identifier les risques professionnels liés à l'activité
- C5- 3. Identifier toute non-conformité
- C5- 4. Analyser les risques a priori, *a posteriori* et les points critiques
- C5- 5. Evaluer le degré de gravité des risques ou non-conformités et analyser leurs causes
- C5- 6. Déterminer et mettre en œuvre des mesures correctives
- C5- 7. Evaluer l'impact des mesures correctives
- C5- 8. Concevoir des mesures visant à maîtriser les risques
- C5- 9. Mettre en œuvre le signalement et la traçabilité des activités, des non-conformités, des événements indésirables et des actions correctives
- C5- 10. Mettre en œuvre les règles de vigilances sanitaires.

Compétence 6 : Mettre en œuvre, contrôler et ajuster la démarche de gestion et prévention du risque infectieux dans les secteurs interventionnels et secteurs associés.

- C6- 1. Apporter les conseils en matière d'application des protocoles d'hygiène et de stérilisation
- C6- 2. Contribuer à concevoir des protocoles d'hygiène
- C6- 3. Identifier les écarts entre les pratiques, les recommandations et la réglementation, dans le champ de l'hygiène
- C6- 4. Analyser les causes des écarts constatés
- C6- 5. Proposer et mettre en œuvre des mesures correctives
- C6- 6. S'assurer de la mise en œuvre et faire respecter les recommandations et la réglementation en matière de règles d'hygiène et d'asepsie.

CM : 120

ED : 50

TP : 60

Document d'enregistrement	Page n°14 sur 29
<i>Fiche Unité d'Enseignement Diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire</i>	Codification : Version : 02 Date d'application : 12/09/2022

La majorité des cours magistraux auront lieu au PREFMS salle A 209, amphithéâtre et salles de TD pour cours mutualisés.

ECTS : 14 ECTS

Référents pédagogiques : Séverine ECHINARD

Intervenants :

- Universitaires des disciplines concernées (pharmacien, médecin hygiéniste,)
- Expert en médecine nucléaire
- IBODE, professionnels experts
- Référent qualité

Pré-requis

Objectifs :

- S'approprier les principes d'hygiène et d'asepsie spécifiques au bloc opératoire, secteurs interventionnels et secteurs associés et argumenter leur mise en œuvre
- Expliquer les différents circuits au bloc opératoire et secteurs interventionnels
- Décrire les processus de stérilisation des dispositifs médicaux et les moyens de contrôle du respect des procédures
- Nommer les éléments de conformité de la dispensation des soins en bloc opératoire et de l'environnement opératoire
- Identifier les facteurs intervenant dans la survenue d'infection du site opératoire et proposer les moyens de prévention correspondants
- Identifier, analyser et prévenir les risques professionnels
- Appliquer les règles de traçabilité liées à l'activité en bloc opératoire et secteurs associés
- Identifier et analyser les risques principaux liés à l'activité en bloc opératoire et secteurs associés
- Prévenir, déclarer et analyser les événements indésirables
- Mettre en place des mesures de prévention et de correction de ces risques
- Décrire et expliquer la démarche de certification d'un établissement de santé et notamment au bloc opératoire et secteurs associés
- Participer à la démarche de certification
- Identifier le rôle et la responsabilité de l'infirmier de bloc opératoire, dans la surveillance, la prévention et le contrôle des risques en bloc opératoire et secteurs associés
- Evaluer la conformité des pratiques professionnelles en bloc opératoire et secteurs associés
- Définir les instances responsables de la sécurité sanitaire et les organismes de référence
- Mettre en place des mesures favorisant une démarche éco-citoyenne
- Développer une culture d'amélioration continue de la qualité des soins.

Document d'enregistrement	Page n°15 sur 29
<i>Fiche Unité d'Enseignement Diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire</i>	Codification : Version : 02 Date d'application : 12/09/2022

Eléments de contenu – Modalités Pédagogiques

Microbiologie, parasitologie, virologie, mycologie et autres agents transmissibles en bloc opératoire

Facteurs de risques infectieux au bloc opératoire (classements et indicateurs de morbidité, classement du pronostic anesthésique, discipline chirurgicale et durée de l'intervention)

Hygiène et asepsie au bloc opératoire : les règles et recommandations

Stérilisation : le principe, les modes, les procédures selon les caractéristiques des dispositifs médicaux (DM)

Antiseptiques, désinfectants et détergents au bloc opératoire

Précautions standards et complémentaires

Principes architecturaux en matière d'hygiène (les circuits, les flux, les choix des revêtements)

Traitement de l'air, de l'eau et les contrôles

Mesures d'isolement au bloc opératoire

Risques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires pour le personnel et le patient

Traçabilité au bloc opératoire : principes, réglementation, ouvertures de salles, check-lists, prises en charge des patients, staffs avec fiches d'intervention...

Traçabilité des dispositifs médicaux (DM) : principes, réglementation, suivi...

Concept de la qualité et gestion des risques au bloc opératoire (risques associés aux soins, risques environnementaux et techniques...)

Vigilances sanitaires au bloc opératoire : identitovigilance, pharmacovigilance, matériovigilance, hémovigilance, logiciovigilance

Risques environnementaux et techniques au bloc opératoire : incendie, gaz, électricité...

Risques associés aux soins au bloc opératoire : infectieux, organisationnel, erreur de côté...

Management des risques a priori : cartographies, analyse par processus, plan d'actions, suivi des actions

Management des risques a posteriori : évènement indésirable associé aux soins (EIAS), comité de retour d'expérience, méthodes d'analyse des risques, retour d'expérience en santé, revue de mortalité et de morbidité, méthodes de résolution de problèmes...

Déclarations d'évènements indésirables associés aux soins, fiche de signalement

Traitement des dysfonctionnements

Document d'enregistrement	Page n°16 sur 29
<i>Fiche Unité d'Enseignement Diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire</i>	Codification : Version : 02 Date d'application : 12/09/2022

La certification Haute Autorité de Santé (HAS) en établissement de santé, au bloc opératoire et secteurs associés : audit de processus, patient traceur, compte qualité, certification en Groupe Hospitalier de Territoire (GHT), document unique...

Analyse par processus : management, réalisation (interventionnel), supports

Indicateurs spécifiques au bloc opératoire : Indicateurs Pour l'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins (IPAQSS) : Dossier Anesthésique (DAN), Tenue du Dossier Patient au bloc Opératoire (TDPO), Indicateur Composite de Lutte contre les Infections de Site Opératoire (ICALISO)...

Les organismes responsables de la sécurité sanitaire, les instances, les tutelles...

Le rôle de l'IBODE dans la démarche qualité au bloc opératoire, le développement durable : contrôle de la consommation, recyclage et économie, bilans et axes d'amélioration, les indicateurs de suivi...

Evaluation des pratiques professionnelles (EPP) : concepts, principes, démarches, outils

Veille réglementaire.

Recommandations pédagogiques

Certains contenus peuvent être mutualisés avec d'autres formations de santé.
Les enseignements s'appuient sur les données scientifiques, notamment au travers de recommandations médicales et professionnelles et utilisent des situations de travail.

Modes d'évaluation

Semestre 1 UE5

Evaluation écrite individuelle de connaissances : 10 à 15 questions (QROC ou QCM)

Semestre 2 UE5

Evaluation en groupe avec présentation orale d'un travail d'analyse et de synthèse d'une problématique de démarche qualité et gestion des risques

Critères d'évaluation

Exactitude des connaissances
Pertinence de l'analyse de l'étude de cas

Références Bibliographiques

Document d'enregistrement	Page n°17 sur 29
<i>Fiche Unité d'Enseignement Diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire</i>	Codification : Version : 02 Date d'application : 12/09/2022

DOMAINE DES SAVOIRS : CONSTITUTIFS

BLOC 4 UE 6 – Formation, tutorat et développement des compétences

Semestre 3

Eléments de compétences :

Compétence 7 : Former et informer les professionnels et les personnes en formation

C6- 1. Organiser l'accueil et l'information d'un apprenant ou d'un nouvel arrivant professionnel dans le service ou la structure

C6- 2. Evaluer le niveau initial de connaissance de l'apprenant

C6- 3. Identifier, organiser et superviser des situations et des activités d'apprentissage pour les apprenants

C6- 4. Transmettre ses connaissances et son savoir-faire aux apprenants par des conseils, des démonstrations, des explications et de l'analyse commentée de la pratique

C6- 5. Animer des séances de formation ou d'information auprès d'un public de professionnels ou futurs professionnels

C6- 6. Evaluer les connaissances et les savoir-faire acquis par les apprenants en lien avec les objectifs

C6- 7. Communiquer sur sa profession en vue de valoriser son activité

CM : 30

ED : 10

TP : 10

La majorité des cours magistraux auront lieu au PREFMS salle A 209 ; les TP au bloc de simulations A 405-406-407.

ECTS : 3 ECTS

Référents pédagogiques : Bélinda SEA TIAO

Intervenants :

- Universitaires des disciplines concernées
- Formateurs permanents

Pré-requis

Objectifs :

- Maitriser les concepts et les enjeux du référentiel de formation
- Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par les compétences
- Utiliser les méthodes appliquées à l'apprentissage et au tutorat

Document d'enregistrement	Page n°18 sur 29
<i>Fiche Unité d'Enseignement Diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire</i>	Codification : Version : 02 Date d'application : 12/09/2022

- Développer les pratiques en évaluation des compétences
- Identifier le projet de l'étudiant et sa progression d'apprentissage
- Accompagner la réalisation d'un projet de formation en lien avec les objectifs définis
- Contribuer au développement de la démarche réflexive dans un contexte de pluridisciplinarité
- Elaborer des outils spécifiques au tutorat au bloc opératoire
- Se positionner en tant que tuteur : acquérir une posture de tuteur et créer une dynamique de groupe

Eléments de contenu – Modalités Pédagogiques

Le tutorat

- Les concepts : tutorat, alternance intégrative, compétence, évaluation
- La pédagogie de l'adulte
- Les théories d'apprentissage
- Les outils d'apprentissage
- Le rôle des différents acteurs (Maitre de stage, tuteur, référent)

Le parcours de stage

- Le livret d'accueil, la charte d'encadrement
- Les objectifs de stage
- La construction du parcours de stage
- Les bilans de stage
- L'évaluation de la compétence

La conduite des actions de formation

- Les situations particulières liées au bloc
- Les situations professionnelles apprenantes
- L'analyse des pratiques en bloc opératoire, secteurs interventionnels et secteurs associés

Recommandations pédagogiques

Certains contenus peuvent être mutualisés avec d'autres formations de santé.

Modalités d'évaluation

Semestre 3 UE6

Epreuve d'évaluation en groupe sur la réalisation d'une séquence de formation (auprès d'étudiant EIBO 1^{er} année) ou d'encadrement en stage (étudiant IFSI ou IDE).

Critères d'évaluation

- Pertinence du projet
- Transmissions des savoirs

Références Bibliographiques

Document d'enregistrement	Page n°19 sur 29
<i>Fiche Unité d'Enseignement Diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire</i>	Codification : Version : 02 Date d'application : 12/09/2022

DOMAINE DES SAVOIRS : CONSTITUTIFS

BLOC 5 UE 7 - Recherche		
Semestre 2 - Semestre 3		
Eléments de compétences :		
Compétence 8 : Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques		
C8- 1. Conduire des actions de recherche ou des études à visée professionnelle en matière de santé en lien avec l'exercice en bloc opératoire		
C8- 2. Analyser et utiliser les publications scientifiques et professionnelles et les différentes ressources documentaires internationales		
C8- 3. Identifier les évolutions scientifiques, techniques et réglementaires		
C8- 4. Identifier une problématique et formuler un questionnement		
C8- 5. Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet des études et les mettre en œuvre		
C8- 6. Confronter les résultats des études à la pratique professionnelle		
C8- 7. Elaborer des documents professionnels et scientifiques en vue de leur communication		
CM : 30	ED : 60	TP : 50
La majorité des cours magistraux auront lieu au PREFMS salle A 209 ; les TP au bloc de simulations A 405-406-407.		
ECTS : 8 ECTS		
Référents pédagogiques : Séverine ECHINARD		
Intervenants :		
- Enseignants universitaires		
- Formateurs Permanents		

Document d'enregistrement	Page n°20 sur 29
<i>Fiche Unité d'Enseignement Diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire</i>	Codification : Version : 02 Date d'application : 12/09/2022

Pré-requis

Objectifs :

- Analyser et utiliser les publications scientifiques et professionnelles et les différentes ressources documentaires
- Problématiser une situation pour aboutir à une question de recherche claire, pertinente, expérimentable, inscrite dans un cadre théorique et des modèles maîtrisés et actuels
- Maîtriser les tests statistiques fondamentaux et les plans d'analyses qualitatives
- Concevoir une étude :
 - Cerner les différentes étapes et activités nécessaires à la construction d'un protocole de recherche,
 - Sélectionner l'objet de recherche et formuler les objectifs de la recherche
 - Présenter le résultat de la phase conceptuelle de l'étude
 - Choisir le type d'étude le plus approprié à la question de recherche et aux objectifs
 - Repérer, en fonction des méthodologies adoptées, les méthodes de recueil de données de recherche utilisables,
 - Choisir la stratégie d'échantillonnage
 - Identifier les principales étapes de construction d'un outil à partir des méthodes de recueil de données de recherche : questionnaires, grille entretien, grille observation, instruments validés
 - Concevoir un plan d'analyse
 - Respecter le cadre législatif de la recherche sur la personne humaine
 - Rédiger et présenter un protocole de recherche adapté à la question de recherche
- Etablir et mettre en œuvre un plan expérimental permettant de traiter la question de recherche
- Mettre en œuvre l'étape empirique de recherche
- Demander les autorisations et effectuer les déclarations,
- Constituer la base de données
- S'assurer du respect de la législation encadrant la recherche sur la personne humaine

Eléments de contenu – Modalités Pédagogiques

- Méthode basée sur les données probantes « *Evidence Based Nursing* » (EBN) et raisonnement clinique
- Méthode de recherche bibliographique
- Utilisation des bases de données de recherche
- Utilisation des logiciels de gestion des références bibliographiques
- Méthodologies de recherche (quantitatives, qualitatives et mixtes)
- Méthode d'analyse d'un article de recherche
- Statistiques appliquées à la recherche en santé et plans d'analyse de recherches qualitatives

De la question de recherche au protocole de recherche :

- Les stratégies d'échantillonnage
- Les méthodes de recueil de données de recherche : questionnaire, entretien
- Les plans d'analyse quantitatifs et qualitatifs
- L'éthique de la recherche sur la personne humaine/cadre de référence législatif

Document d'enregistrement	Page n°21 sur 29
<i>Fiche Unité d'Enseignement Diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire</i>	Codification : Version : 02 Date d'application : 12/09/2022

Méthodologie :

- Elaboration et obtention des demandes d'autorisations
- Identification des participants

Planification des étapes de mise en œuvre de la recherche

Identification des outils d'enquête

Recommandations pédagogiques

Les modalités pédagogiques favorisent les échanges entre pairs et experts des domaines concernés et les possibilités de réajustement des productions réalisées des étudiants.

Un temps dédié pourra être identifié dans le parcours de stage pour permettre la collecte des données.

Certains contenus peuvent être mutualisés avec d'autres formations de santé.

Modalités d'évaluation

Semestre 2 UE7

Evaluation écrite en groupe : Rédaction d'une note de recherche.

Semestre 3 UE7

Evaluation écrite en groupe : Rapport du stage recherche

Critères d'évaluation

- Intérêt professionnel du thème de la recherche
- Pertinence du choix méthodologique
- Pertinence du choix des outils d'enquête
- Faisabilité du projet

Références Bibliographiques

Document d'enregistrement	Page n°22 sur 29
<i>Fiche Unité d'Enseignement Diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire</i>	Codification : Version : 02 Date d'application : 12/09/2022

DOMAINE DES SAVOIRS : CONSTITUTIFS

BLOC 5 UE 8 – Langue vivante		
Semestre 1- Semestre 2 - Semestre 3 - Semestre 4		
Eléments de compétences :		
Compétence 8 : Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques		
CM : 30	ED : 30	TP : 20
La majorité des cours magistraux auront lieu au PREFMS salle A 209 ; les TP au bloc de simulations A 405-406-407.		
ECTS : 4 ECTS		
Référents pédagogiques : Séverine ECHINARD		
Intervenants :		
- Professionnels anglophones : Mme Ellis Corine		
<i>Pré-requis</i>		
Niveau d'anglais de Terminale (anglais LV1 ou LV2)		
Objectifs :		
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les connaissances en anglais médical pour étudier et analyser des articles professionnels et/ou scientifiques dans le domaine de la chirurgie et du bloc opératoire • Communiquer avec aisance avec un patient en langue anglaise 		
Eléments de contenu – Modalités Pédagogiques		
CM : Vocabulaire professionnel dans le domaine de la santé, du bloc opératoire et des secteurs associés <ul style="list-style-type: none"> - Vocabulaire corps humain / planches anatomiques, révisions temps simples et modaux - Vocabulaire professionnel, révisions temps composés et concordance des temps - Vocabulaire sur les pathologies et outils grammaticaux 		
ED : Lecture et traduction d'articles professionnels en soins infirmiers, de fiches techniques, notices, procédures <ul style="list-style-type: none"> - Traduction de la charte du patient en Anglais - Phrases de thème : soignant / patient 		

Document d'enregistrement	Page n°23 sur 29
<i>Fiche Unité d'Enseignement Diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire</i>	Codification : Version : 02 Date d'application : 12/09/2022

Travaux pratiques : Travail d'échange oral, mises en situation au bloc de simulation

Travail personnel : Travail en E-learning sur « Médical Word »,

Recommandations pédagogiques

Rédaction d'article professionnel en langue anglaise
Communication lors d'un congrès en langue anglaise
E-learning : Plateforme Médical Word

Modalités d'évaluation

Semestre 1 UE8

Evaluation à partir d'un contrôle continu (développement de l'expression).

Semestre 2 UE8

Evaluation individuelle en pratique simulée avec accueil de patient en anglais

Semestre 3 UE8

Evaluation orale en groupe avec présentation en anglais d'un article scientifique ou professionnel

Semestre 4 UE8

Evaluation écrite en groupe avec rédaction de l'abstract du mémoire

Critères d'évaluation

- Utilisation correcte et adaptée du vocabulaire professionnel
- Elocution ou rédaction

Références Bibliographiques

Document d'enregistrement	Page n°24 sur 29
<i>Fiche Unité d'Enseignement Diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire</i>	Codification : Version : 02 Date d'application : 12/09/2022

DOMAINE DES SAVOIRS : CONSTITUTIFS

BLOC 5 UE 9 - Mémoire

Semestre 4

Eléments de compétences :

Compétence 8 : Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques

- C8- 1. Conduire des actions de recherche ou des études à visée professionnelle en matière de santé en lien avec l'exercice en bloc opératoire
- C8- 2. Analyser et utiliser les publications scientifiques et professionnelles et les différentes ressources documentaires internationales
- C8- 3. Identifier les évolutions scientifiques, techniques et réglementaires
- C8- 4. Identifier une problématique et formuler un questionnement
- C8- 5. Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet des études et les mettre en œuvre
- C8- 6. Confronter les résultats des études à la pratique professionnelle
- C8- 7. Elaborer des documents professionnels et scientifiques en vue de leur communication

CM : 10

ED : 10

TP : 40

La majorité des cours magistraux auront lieu au PREFMS salle A 209 ; les TP au bloc de simulations A 405-406-407.

ECTS : 6 ECTS

Référents pédagogiques : Séverine ECHINARD

Intervenants :

- Universitaires
- Cadre de santé
- Formateurs permanents

Document d'enregistrement	Page n°25 sur 29
<i>Fiche Unité d'Enseignement Diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire</i>	Codification : Version : 02 Date d'application : 12/09/2022

Pré-requis

Objectifs :

- Objectifs généraux :

Former de futurs professionnels dans un contexte de pédagogie participative fondée sur le projet professionnel de l'étudiant, capables de s'interroger, d'analyser et d'évaluer leurs pratiques professionnelles, afin de contribuer à l'amélioration de la qualité des soins ainsi qu'à l'évolution de la profession d'infirmier de bloc opératoire dans le système de soins et fonder sa pratique sur des données probantes.

La rédaction du mémoire permet de mettre en relation et en perspective les apports des unités d'enseignement, les retours d'expériences faits à la suite des stages et notamment du stage recherche et une étude de la littérature.

- Objectifs spécifiques :

L'élaboration du mémoire vise à produire un impact à différents niveaux :

- Au niveau de l'étudiant : construire une identité professionnelle par un enrichissement théorique et une posture réflexive par rapport à une pratique professionnelle afin de développer ses capacités d'analyse, de synthèse, d'objectivation et de conceptualisation.
- Au niveau de la profession : approfondir un domaine en établissant des contacts avec des professionnels et des chercheurs, en produisant une réflexion qui pourra être utile aux membres de la profession, ou à d'autres professionnels partenaires et promouvoir le travail réalisé (communications, publications, etc.).
- Au niveau pédagogique et méthodologique : acquérir des connaissances spécifiques concernant les méthodologies de recherche, organiser son temps de travail, cerner les problèmes à résoudre, collecter des informations, les classer, acquérir un esprit critique, s'approprier une démarche autonome de réflexion et de rédaction et soutenir oralement le travail réalisé.

Eléments de contenu – Modalités Pédagogiques

Types de mémoire possibles :

En fonction de leur projet professionnel, les étudiants rédigent un mémoire qui peut s'orienter suivant différents axes :

- Un mémoire bibliographique fondé sur une analyse critique de la littérature ;
- Une analyse de pratiques professionnelles ;
- Un mémoire consistant en une analyse critique, s'appuyant sur l'expérience clinique et s'inscrivant dans un champ théorique déterminé ;
- Un mémoire de recherche

Validation du sujet :

L'équipe pédagogique composée au moins d'un enseignant-chercheur hospitalo-universitaire et d'un infirmier de bloc opératoire participant à la formation valide les sujets de mémoire.

Dispositif pédagogique mis en place pour la réalisation du mémoire :

Le directeur de mémoire peut être un infirmier de bloc opératoire, un infirmier en pratique avancée ou un infirmier anesthésiste ou tout expert titulaire d'un diplôme ou titre universitaire à finalité professionnelle et de recherche de niveau 7 dans les domaines de la santé ou des sciences de l'éducation. Il doit accompagner l'étudiant dans la sélection d'un thème et lui fournir un soutien méthodologique pour la mise en place du projet de mémoire, sa rédaction et sa soutenance. Dans le cas d'un

Document d'enregistrement	Page n°26 sur 29
<i>Fiche Unité d'Enseignement Diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire</i>	Codification : Version : 02 Date d'application : 12/09/2022

mémoire de recherche, le directeur du mémoire est un enseignant-chercheur ou un chercheur.

La structure assurant la formation met à disposition de l'étudiant un guide de rédaction précisant notamment le format et le contenu scientifique attendus.

Recommandations pédagogiques

Modalités d'évaluation

Evaluation du mémoire :

L'évaluation du mémoire est réalisée par un jury comprenant au moins un infirmier de bloc opératoire, un enseignant-chercheur hospitalo-universitaire et le directeur de mémoire. Cette évaluation porte à la fois sur le document écrit et la présentation orale du mémoire par l'étudiant et un temps d'échanges avec le jury. Elle est fonction de la réalisation des objectifs généraux spécifiques.

Critères d'évaluation

Références Bibliographiques

Document d'enregistrement	Page n°27 sur 29
<i>Fiche Unité d'Enseignement Diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire</i>	Codification : Version : 02 Date d'application : 12/09/2022

DOMAINE DES SAVOIRS : CONSTITUTIFS

BLOC 5 UE 10 – Analyse de pratiques professionnelles

Semestre 2 – Semestre 4

Eléments de compétences :

Compétence 9 : Evaluer et améliorer les pratiques professionnelles au regard des évolutions techniques et règlementaires

- C9- 1. Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle
- C9- 2. Analyser sa pratique professionnelle au regard de l'évolution du monde de la santé, des sciences et des techniques, des normes professionnelles, de la déontologie et de l'éthique
- C9- 3. Argumenter ses choix de pratiques professionnelles
- C9- 4. Confronter sa pratique professionnelle à celle de ses pairs, de l'équipe ou d'autres professionnels
- C9- 5. Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique
- C9- 6. Identifier les domaines de formation professionnelle et personnelle à développer
- C9- 7. Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité, à la gestion et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences.

CM : 30

ED : 20

TP : 10

La majorité des cours magistraux auront lieu au PREFMS salle A 209.

ECTS : 4 ECTS

Référents pédagogiques : Séverine ECHINARD

Intervenants :

- Enseignants universitaires
- IBODE, professionnels experts (avocat)
- Formateurs permanents

Document d'enregistrement	Page n°28 sur 29
<i>Fiche Unité d'Enseignement Diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire</i>	Codification : Version : 02 Date d'application : 12/09/2022

Pré-requis

Objectifs :

- Identifier la réglementation, les recommandations et règles déontologiques liées à l'activité chirurgicale en bloc opératoire et clarifier le rôle de l'infirmier de bloc opératoire dans leur application
- Identifier le champ de responsabilité associé à la pratique des personnels en bloc opératoire et des secteurs associés
- Mener une réflexion éthique au sein d'une équipe pluri professionnelle
- Intégrer dans son exercice le rôle des instances en structure hospitalière, notamment celles relevant du bloc opératoire

Eléments de contenu

Actualité du système de santé en France, en Europe et à l'international

Evolution du fonctionnement et de l'organisation des établissements de santé et des plans d'urgence

Rôle des instances spécifiques au bloc opératoire

Règlementation des activités en bloc opératoire, en secteurs interventionnels, en chirurgie ambulatoire et en stérilisation

Déontologie au bloc opératoire

Règlementation des activités lors de situations particulières en bloc opératoire : décès sur table, enquêtes balistiques, signalements, prise en charge des détenus

Missions et responsabilités des différents acteurs du bloc opératoire

Textes relatifs aux droits des usagers

Démarche éthique au bloc opératoire et pratique réflexive

Document d'enregistrement	Page n°29 sur 29
<i>Fiche Unité d'Enseignement Diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire</i>	Codification : Version : 02 Date d'application : 12/09/2022

<p>Recommandations pédagogiques</p> <p>Les enseignements font référence à des jurisprudences en articulation avec le contexte actuel de santé.</p> <p>Certains contenus peuvent être mutualisés avec d'autres formations de santé.</p>	<p>Modes d'évaluation</p> <p>Semestre 2 UE 10 Evaluation individuelle écrite : 10 à 15 questions (QCM ou QROC)</p> <p>Semestre 4 UE10 Evaluation écrite en groupe d'analyse d'une situation clinique comportant une question éthique ou de droit</p> <p>Critères d'évaluation</p> <p>Pertinence de l'analyse et du questionnement Utilisation adaptée des connaissances</p>
<p>Références Bibliographiques</p>	

REFERENTIEL STAGE ECOLE IBODE de TOULOUSE

Stage au Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse

Bloc ORL Thoracique Hôpital de Larrey	Thoracique, ORL
Bloc BOH3 R1 Hôpital de Rangueil	Vasculaire, Plastie et urgences
Bloc BOH3 R2 Hôpital de Rangueil	Urologie, Gynécologie et Digestif
Bloc Ambulatoire Hôpital de Rangueil	Urologie, Vasculaire, Digestif, Plastie
Bloc CCV Hôpital de Rangueil	Cardiaque
Bloc ORL Céphalique Hôpital PPR	ORL Céphalique
Bloc ILM Hôpital PPR	Orthopédie
Bloc Urgences Neurochirurgie Hôpital PPR	Neurochirurgie, Urgences
Bloc HE	Chirurgie Enfant
Bloc PDV	Obstétrique, Gynécologie
Unité d'hygiène Rangueil et Purpan	Hygiène
Bloc Endoscopie Rangueil	Endoscopie
Bloc Hémodynamique	Endo- vasculaire
Service de Stérilisation du Chapitre	Stérilisation

Stage sur Toulouse secteur privé

IUCT	Urologie, Gynécologie, ORL, Plastie, Hygiène
Hôpital Joseph Ducuing	Orthopédie Traumato, Hygiène, Endoscopie
Clinique Médipôle	Orthopédie Traumato, Stérilisation
Clinique Ambroise Paré	Orthopédie Traumato
Clinique Croix du Sud	Viscéral, Orthopédie, Plastie, Endoscopie, Stérilisation
Clinique des Cèdres	Neurochirurgie, Viscéral, Orthopédie, Plastie, Endoscopie, Cardio interventionnelle, Stérilisation, Hygiène
Clinique Pasteur	Viscéral, CCV, endoscopie, Stérilisation, Hygiène
Clinique Rive Gauche	Vasculaire Viscéral, Endoscopie, Stérilisation
Clinique Occitanie	Urologie, Orthopédie et digestif

Centre Hospitalier hors agglomération Toulousaine

CH Montauban	Viscéral Orthopédie Hygiène Endoscopie Stérilisation
CH Albi	Viscéral Orthopédie Hygiène Endoscopie Stérilisation
CH Castres	Viscéral Orthopédie Hygiène Endoscopie Stérilisation

CH CHIVA	Viscéral Orthopédie Hygiène Endoscopie Stérilisation
CH Lannemezan	Viscéral Orthopédie
CH Saint Gaudens	Viscéral Orthopédie Hygiène Endoscopie Stérilisation
CH Auch	Viscéral Orthopédie Hygiène Endoscopie Stérilisation
CH Cahors	Pluridisciplinaire Hygiène Endoscopie Stérilisation
CH Villefranche	Pluridisciplinaire Hygiène Endoscopie Stérilisation
CH Tarbes	Viscéral Orthopédie Hygiène Endoscopie Stérilisation
CH Lourdes	Viscéral Orthopédie Endoscopie Stérilisation
CH Rodez	Pluridisciplinaire Hygiène Endoscopie Stérilisation

Stage hors agglomération Toulousaine secteur privé

Clinique de l'Ormeau Tarbes	Viscéral/ Orthopédie et Vasculaire
-----------------------------	------------------------------------

Stage Hors région

En accord avec l'Ecole d'IBODE, après vérification de l'agrément et de la disponibilité, des stages hors région peuvent être réalisés par exemple :

CH Carcassonne, CH de Bayonne, CH de Dax, CH d'Aurillac, CH de Bastia, Clinique et CH de Perpignan, CH de Pau, CH d'Agen, CH de Narbonne et clinique grand Narbonne, APHP Marseille, CH de Martinique, CH de la Réunion.

**Organisation des Enseignements et
Modalités de Contrôle
Des Connaissances et des Compétences
Sanctionnant la
1^{ère} Année d'Études
du Diplôme d'État
D'INFIRMIER EN BLOC OPERATOIRE
pour l'Année Universitaire
2023-2024**

- VU le Décret n°2022-732 du 27 avril 2022 relatif aux modalités de délivrance du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire et attribution du grade master
- VU l'Arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire
- VU l'Avis du Conseil de département de médecine, maïeutique et paramédical en sa séance du 11 juillet 2022
- VU la décision de la Commission Formation et Vie Universitaire en sa séance du 19 juillet 2022.

A. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements de la première année sont organisés pour l'année universitaire 2022-2023, sous forme d'unités d'enseignement (UE) réparties sur 2 semestres.

Chaque UE est affectée d'un nombre de crédits, appelés ECTS (*Européen Credit Transfer System*) fonction de la charge de travail engendrée et de son importance dans le parcours.

Les UE sont réparties sur deux semestres constituant la première année, à raison de 60 ECTS pour l'année.

1. Les Unités d'Enseignements Théoriques

SEMESTRE 1

- UE1 Sciences infirmières et bloc opératoire – 2 ECTS**
- UE2 Sciences médico-chirurgicales – 7 ECTS**
- UE4 Coordination des activités de soins liées aux processus péri-opératoire, pré, per et post opératoire – 3 ECTS**
- UE5 Prévention et gestion des risques – 8 ECTS**
- UE8 Langue vivante – 1 ECT**

SEMESTRE 2

- UE1 Science infirmières et bloc opératoire – 3 ECTS**
- UE2 Sciences médico-chirurgicales – 6 ECTS**
- UE4 Coordination des activités de soins liées aux processus péri-opératoire, pré, per et post opératoire – 2 ECTS**
- UE5 Prévention et gestion des risques – 6 ECTS**
- UE7 Recherche – 4 ECTS**
- UE8 Langue vivante – 1 ECT**
- UE10 Analyse de pratique professionnelles – 2 ECTS**
- UE 11 Optionnelle – 1ECT**

2. L'Unité d'Enseignement Pratique

- Stage 14 ECTS**
 - 9 semaines de stage au 1^{er} semestre
 - 5 semaines de stage au 2^{ème} semestre

B. MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

1. LES EXAMENS

1) Modalités des contrôles

Les UE sont évaluées chaque semestre sous forme de contrôle continu et/ou d'examens terminaux et portent sur l'ensemble des enseignements CM et TD. Les examens sont constitués d'épreuves écrites et anonymes.

2) Sessions d'examens

Tout étudiant a droit à deux sessions de contrôles par année d'étude. En cas d'échec à la 1^{ère} session, l'étudiant peut passer un nouvel examen en 2^{ème} session (session de rattrapage).¹Art 25¹

¹ CES REFERENCES ARTICLES SONT SUR L'ARRETE DU 27 AVRIL 2022 RELATIF A LA FORMATION CONDUISANT AU DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE.

3) Organisation des épreuves

SEMESTRE 1						
UE	ENSEIGNANTS	NATURE DES ÉPREUVES	CODES APOGEE	DUREE	NOTE GLOBALE UE	ECTS
UE1 Sciences infirmières et bloc opératoire		Epreuve écrite individuelle : - Etude de cas clinique pour UE1 - 15 à 20 Questions (QROC ou QCM) pour UE2		2h	/20	2
UE2 Sciences médico- chirurgicales			/20		7	
UE4 Coordination des activités de soins liées aux processus péri-opératoire, pré, per et post opératoire		Epreuve écrite individuelle de connaissances - 10 à 15 questions (QCM ou QROC) pour UE4 - 10 à 15 questions (QCM ou QROC) pour UE5		2h	/20	3
UE5 Prévention et gestion des risques			/20		8	
UE8 Langue vivante		Epreuve individuelle Contrôle continu de l'acquisition du vocabulaire et de l'expression orale.			/20	1
UE stage		Evaluation de stage (9 semaines)				9

TOTAL : 30 ECTS

SEMESTRE 2

UE	ENSEIGNANTS	NATURE DES ÉPREUVES	CODES APOGEE	DUREE	NOTE GLOBALE UE	ECTS
UE1 Sciences infirmières et bloc opératoire		Epreuve individuelle en situation simulée -Accueil de patient (Communication et raisonnement clinique)		15mn	/20	3
UE2 Sciences médico-chirurgicales		Epreuve écrite individuelle de connaissances -15 à 20 questions (QCM ou QROC)		2h	/20	6
UE4 Coordination des activités de soins liées aux processus péri-opératoire, pré, per et post opératoire		Epreuve individuelle écrite - Rapport de stage avec analyse d'une situation de programmation ou de gestion en bloc opératoire			/20	2
UE5 Prévention et gestion des risques		Epreuve en groupe orale Analyse d'une problématique de démarche qualité (10 minutes de présentation + 10 minutes d'échanges)		20 min	/20	6
UE7 Recherche		Epreuve en groupe écrite -Rédaction d'une note de recherche			/20	4
UE8 Langue vivante		Epreuve individuelle en situation simulée -Accueil de patient en anglais		15mn	/20	1
UE10 Analyse de pratique professionnelles		Epreuve écrite individuelle 5 à 10 Questions (QROC) (50%de la note) + Analyse d'une situation clinique comportant une question éthique ou de droit (50% de la note)		2h	/20	2
UE 11 Optionnelle		Participation à un projet d'école favorisant l'interdisciplinarité			/20	1
STAGE		Evaluation de stage (5 semaines)				5

TOTAL : 30 ECTS

1. LES STAGES

La présence aux stages est obligatoire. Une fiche d'évaluation de stage identifie les objectifs transversaux et spécifiques du stage. Il permet le suivi de la progression de l'étudiant et son évaluation. Il devra être validé par le maître de stage et le tuteur responsable de l'étudiant. Les actes et activités en lien avec la compétence 3 sont encadrés et évalués par le chirurgien.

Modalités d'évaluation

La validation repose sur l'évaluation du maître de stage et le tuteur responsable de l'étudiant. Le responsable pédagogique et le formateur référent du suivi pédagogique de l'étudiant prennent connaissance des indications portées sur cette fiche d'évaluation pour proposer au jury semestriel l'attribution des ECTS (*Européen Credit Transfer System*).

En cas de non validation du stage, l'étudiant devra refaire un stage durant l'été dont la durée et les modalités sont laissées à l'appréciation du jury semestriel.

Les absences justifiées ne doivent pas dépasser 20% de la durée du stage. Après validation d'un jury exceptionnel, qui se tiendra avant la fin du stage, la durée du stage sera prolongée d'une durée équivalente à la période d'absence.

C. ADMISSION À L'ISSUE DES SESSIONS DE JURY

Le Jury est souverain pour apprécier la valeur des épreuves, la cotation des copies et arrête la liste des admis.

1) Admission en 2^{ème} année

- 1^{ère} SESSION des 1^{er} et 2^{ème} semestres

Pour être déclarés admis à l'issue de la 1^{ère} session des 1^{er} et 2^{ème} semestres, les candidats doivent :

- Avoir obtenu la note au moins égale à dix sur vingt à l'évaluation de chaque UE Art 27
- S'être présenté à l'ensemble des épreuves - toute absence vaut zéro
- Avoir obtenu 57 ECTS / 60 (*Européen Credit Transfer System*) Art 28

Il ne peut y avoir de compensation entre blocs de compétences Art 30

- 2^{ème} SESSION des 1^{er} et 2^{ème} semestre

Les étudiants qui ont obtenu, dans une des UE une note globale inférieure à la moyenne doivent obligatoirement se présenter à la 2^{ème} session. Les candidats conservent le bénéfice des UE pour lesquelles ils ont été admis. Toute absence à une épreuve vaut 0. Les modalités de la 2^{ème} session sont les mêmes que celles de la 1^{ère} session.

2) Condition de redoublement Art 28

L'étudiant qui ne répond pas aux conditions de réussite à la 2^{ème} session voit leur situation examinée par la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants. Le directeur de l'Ecole après avis de cette section peut autoriser l'étudiant à s'inscrire une deuxième fois pour suivre les enseignements des unités d'enseignement non validées.

Dans ce cadre il bénéficie à nouveau de 2 sessions d'évaluations

L'étudiant autorisé conserve le bénéfice des crédits acquis. Si l'ensemble des crédits correspondant aux stages sont validés, l'étudiant effectuera un stage complémentaire dont

les modalités sont définies par le jury semestriel.

Sauf dérogation exceptionnelle accordée par le directeur de l'école, la durée de formation ne peut dépasser trois années universitaires consécutives.

D. ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour bénéficier d'aménagements spécifiques dans le cadre des études, l'étudiant doit prendre contact avec le Pôle handicap étudiant (PHE) qui l'accompagnera dans les démarches, de préférence au moment de l'inscription.

Pour bénéficier d'aménagements spécifiques dans le cadre des examens, l'étudiant doit prendre contact avec le Pôle handicap étudiant (phe.contact@univ-tlse3.fr), **au minimum un mois avant le début des examens du 1^{er} semestre**, (exception faite pour les étudiants en situation de handicap temporaire ou de survenue récente).

Toulouse, le 28/08/23

**Organisation des Enseignements et
Modalités de Contrôle
des Connaissances et des Compétences
sanctionnant la
2^{ème} Année d'Études
DU DIPLOME D'ÉTAT
D'INFIRMIER EN BLOC OPERATOIRE
POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE
2024-2025**

- VU le Décret n°2022-732 du 27 avril 2022 relatif aux modalités de délivrance du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire et attribution du grade master
- VU l'Arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire
- VU l'Avis du Conseil de département de médecine, maïeutique et paramédical en sa séance du 11 juillet 2022
- VU la décision de la Commission Formation et Vie Universitaire en sa séance du 19 juillet 2022.

A. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements de la deuxième année sont organisés pour l'année universitaire 2023-2024, sous forme d'unités d'enseignement (UE) réparties sur 2 semestres.

Chaque UE est affectée d'un nombre de crédits, appelés ECTS (*Européen Credit Transfer System*) fonction de la charge de travail engendrée et de son importance dans le parcours.

Les UE sont réparties sur deux semestres constituant la deuxième année, à raison de 60 ECTS pour l'année.

1. Les Unités d'Enseignements Théoriques

SEMESTRE 3

- UE2 Sciences médico-chirurgicales – 3 ECTS**
- UE3 Techniques complexes d'assistance chirurgicale – 4 ECTS**
- UE6 Formation Tutorat et développement des compétences – 3 ECTS**
- UE7 Recherche – 4 ECTS**
- UE8 Langue vivante – 1 ECT**

SEMESTRE 4

- UE3 Techniques complexes d'assistance chirurgicale – 3 ECTS**
- UE8 Langue vivante – 1 ECT**
- UE9 Mémoire – 6 ECT**
- UE10 Analyse de pratique professionnelles – 2 ECTS**

1. L'Unité d'Enseignement Pratique

- Stage 23 ECTS**
 - 15 semaines de stage au 3^{ème} semestre
 - 18 semaines de stage au 4^{ème} semestre

B. MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

1. LES EXAMENS

1) Modalités des contrôles

Les UE sont évaluées chaque semestre sous forme de contrôle continu et/ou d'examens terminaux et portent sur l'ensemble des enseignements CM et TD.

Les examens sont constitués d'épreuves écrites et anonymes.

2) Sessions d'examens

Tout étudiant a droit à deux sessions de contrôles par année d'étude. En cas d'échec à la 1^{ère} session, l'étudiant peut passer un nouvel examen en 2^{ème} session (session de rattrapage).

3) Organisation des épreuves

SEMESTRE 3						
UE	ENSEIGNANTS	NATURE DES ÉPREUVES	CODES APOGEE	DUREE	NOTE GLOBALE UE	ECTS
UE2 Sciences médico-chirurgicales		Epreuve écrite individuelle de connaissances 15 à 20 questions (QCM ou QROC)		2h	/20	3
UE3 Techniques complexes d'assistance chirurgicale		Epreuve en groupe en pratique simulée Mise en posture chirurgicale (15 mn de mise en situation + 15 mn d'échange)		30MN	/20	4
UE6 Formation, tutorat et développement des compétences		Epreuve orale en groupe Présentation d'une séquence de formation ou d'encadrement 10 minutes de présentation et 20 minutes d'échanges)		30MN	/20	3
UE7 Recherche		Epreuve écrite en groupe Remise d'un rapport écrit synthétique de 6 à 8 pages du stage recherche			/20	4
UE8 Langue Vivante		Epreuve orale en groupe Présentation d'un article scientifique professionnel en anglais (10mn) et 5 mn d'échange		15MN	/20	1
UE stage		Evaluation du stage (15 semaines)				15

SEMESTRE 4

UE	ENSEIGNANTS	NATURE DES ÉPREUVES	CODES APOGEE	DUREE	NOTE GLOBALE UE	ECTS
UE3 Techniques complexes d'assistance chirurgicale		Epreuve individuelle en pratique simulée Suture ou pelvi traineur (15 mn de mise en situation et échange)		15MN	/20	3
UE8 Langue Vivante		Epreuve écrite en groupe Rédaction de l'abstract du mémoire de recherche en anglais			/20	1
UE9 Mémoire		Epreuve écrite en groupe Soutenance publique devant un jury (10 mn de présentation +20 mn de discussion)		30MN	/20	6
UE10 Analyse de pratique professionnelle		Epreuve écrite en groupe Note de synthèse d'analyse d'une situation comportant une question d'éthique ou de droit			/20	2
UE Stage		Evaluation stage (18 semaines)				18

2. LES STAGES

La présence aux stages est obligatoire. Une fiche d'évaluation de stage identifie les objectifs transversaux et spécifiques du stage. Il permet le suivi de la progression de l'étudiant et son évaluation. Il devra être validé par le maître de stage et le tuteur responsable de l'étudiant. **Art 21**
Les actes et activités en lien avec la compétence 3 sont encadrés et évalués par le chirurgien.

Modalités d'évaluation

La validation repose sur l'évaluation du maître de stage et le tuteur responsable de l'étudiant. Art 27
Le responsable pédagogique et le formateur référent du suivi pédagogique de l'étudiant prennent connaissance des indications portées sur cette fiche d'évaluation pour proposer au jury semestriel l'attribution des ECTS (*Européen Credit Transfer System*).

En cas de non validation du stage, l'étudiant devra refaire un stage durant l'été dont la durée et les modalités sont laissées à l'appréciation du jury semestriel.

Les absences justifiées ne doivent pas dépasser 20% de la durée du stage.
Après validation d'un jury exceptionnel, qui se tiendra avant la fin du stage, la durée du stage sera prolongée d'une durée équivalente à la période d'absence.

3. LE MÉMOIRE

Le mémoire peut être ou non lié au stage. Art 22

Le sujet du mémoire est validé par le référent universitaire de l'unité d'enseignement « recherche ».

En fonction du projet professionnel ce mémoire est :

- Un mémoire bibliographique fondé sur une analyse critique de la littérature
- Un mémoire consistant en une analyse critique s'appuyant sur l'expérience clinique et s'inscrivant dans un champs théorique déterminé
- Un mémoire de recherche dans ce cas le directeur de mémoire est un enseignant chercheur ou un chercheur

Le directeur de mémoire peut être infirmier de bloc opératoire, un infirmier en pratique avancée, un infirmier anesthésiste ou tout expert titulaire d'un diplôme ou titre universitaire à finalité professionnelle et de recherche de niveau 7 dans les domaines de la santé ou des sciences de l'éducation.

Art 29 L'évaluation du mémoire est réalisée par un jury comprenant au moins trois membres dont l'un est extérieur à la structure de la formation. Il comprend un formateur infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat, un personnel sous statut enseignant et hospitalier et le directeur de mémoire.
L'évaluation porte à la fois sur le document écrit et la présentation orale du mémoire par l'étudiant et un temps d'échange avec le jury. Elle est fonction des objectifs généraux et spécifiques.

Deux sessions de soutenances de mémoire sont organisées dans l'année :

Si l'étudiant n'obtient définitivement pas la moyenne, il peut se représenter l'année suivante.

C. ADMISSION À L'ISSUE DES SESSIONS

1. Validation 3ème semestre

- 1^{ère} SESSION du 3^{ème} semestre

Pour être déclarés admis à l'issue de la 1^{ère} session du 3^{ème} semestre, les candidats doivent :

- Avoir obtenu la note au moins égale à dix sur vingt à l'évaluation de chaque UE Art 27
- S'être présenté à l'ensemble des épreuves - toute absence vaut zéro Art 28
- Avoir obtenu 90 ECTS / 90 (*Européen Credit Transfer System*)

Il ne peut y avoir de compensation entre blocs de compétences

- 2^{ème} SESSION DU 3^{ème} semestre

Les étudiants qui ont obtenu, dans une des UE une note globale inférieure à la moyenne doivent obligatoirement se présenter à la 2^{ème} session. Les candidats conservent le bénéfice des UE pour lesquelles ils ont été admis. Toute absence à une épreuve vaut 0. Les modalités de la 2^{ème} session sont les mêmes que celles de la 1^{ère} session.

2 Obtention du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire

- 1^{er} SESSION du 4^{ème} semestre

Art 31 Les dossiers des étudiants ayant validé les trois premiers semestres de formation équivalent à 90 crédits sur 90 effectué la totalité des épreuves et des stages prévus pour la validation du 4^{ème} semestre et n'ayant pas cumulé plus de 5% d'absence justifiée non rattrapée sur l'ensemble de la formation sont présentés au jury du diplôme d'Etat.

Art 34 Le diplôme d'état est délivré aux étudiants titulaires de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence niveau 2 en cours de validité et ayant acquis les connaissances et compétences définies dans le référentiel de formation figurant en annexe III de l'Arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation d'infirmier de bloc opératoire.

Cette acquisition est vérifiée par la validation de l'ensemble des enseignements et des stages correspondant aux quatre semestres de formation et par la validation de la soutenance du mémoire.

- 2^{ème} SESSION du 4^{ème} semestre

Art 35 Les étudiants qui ont obtenu, dans une des UE une note globale inférieure à la moyenne (doivent obligatoirement se présenter à la 2^{ème} session d'évaluation pour les enseignements du 4^{ème} semestre

Les candidats conservent le bénéfice des UE pour lesquelles ils ont été admis.

Toute absence à une épreuve vaut 0.

Les modalités de la 2^{ème} session sont les mêmes que celles de la 1^{ère} session.

3 Condition de redoublement

Art 32 L'étudiant qui ne répond pas aux conditions de réussite à la 2^{ème} session voit leur situation examinée par la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants. Le directeur de l'Ecole après avis de cette section peut autoriser l'étudiant à s'inscrire une deuxième fois pour suivre les enseignements des unités d'enseignement non validés.

Dans ce cadre il bénéficie à nouveau de 2 sessions d'évaluations

Il conserve le bénéfice des crédits acquis. Si l'ensemble des crédits correspondant aux stages

sont validés, l'étudiant effectuera un stage complémentaire dont les modalités sont définies par le jury semestriel.

Sauf dérogation exceptionnelle accordée par le directeur de l'école, la durée de formation ne peut dépasser trois années universitaires consécutives.

D. ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour bénéficier d'aménagements spécifiques dans le cadre des études, l'étudiant doit prendre contact avec le Pôle handicap étudiant (PHE) qui l'accompagnera dans les démarches, de préférence au moment de l'inscription.

Pour bénéficier d'aménagements spécifiques dans le cadre des examens, l'étudiant doit prendre contact avec le Pôle handicap étudiant (phe.contact@univ-tlse3.fr), **au minimum un mois avant le début des examens du 1^{er} semestre**, (exception faite pour les étudiants en situation de handicap temporaire ou de survenue récente).

Toulouse, le 28/08/2023

